



Histoire de la Provence

**Aghulon, Maurice
Coulet, Noël**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

*Que
sais-je?*

HISTOIRE DE LA PROVENCE



Maurice Agulhon
Noël Coulet

puf

QUE SAIS-JE ?

Histoire de la Provence

MAURICE AGULHON

Professeur au Collège de France

NOËL COULET

Professeur à l'Université de Provence

Cinquième édition

21^e mille



Introduction

Voici la troisième des *Histoires de la Provence* que la collection « Que sais-je ? » offre au public.

La première, œuvre de R. Busquet et V.-L. Bourilly, publiée en 1943, couvrait l'histoire de l'ancienne province, et, pour s'en tenir à la rigueur d'une histoire surtout conçue en termes politiques, s'arrêtait à 1790, date où la « Provence » cédait la place aux départements nouveaux, et perdait officiellement son nom.

La deuxième, publiée en 1966, pour prendre en compte l'entrée du xix^e siècle et presque du xx^e dans l'histoire, et pour enregistrer ce qu'il y avait de continuité entre l'ancienne province, la région nouvellement recréée, et surtout le pays en sa permanence, s'efforça d'aller jusqu'à nos jours. Le chapitre IV, sur la période dite « contemporaine », fut alors composé par Maurice Agulhon, tandis que J.-R. Palanque, E. Baratier et A. Bourde avaient la tâche de contracter et de mettre à jour les chapitres I, II et III venant de Busquet et Bourilly. Ces derniers auteurs étaient décédés, mais l'essentiel de leur œuvre était maintenu. D'où la triple signature Busquet, Bourilly, Agulhon, de 1966 à 1985.

La troisième et présente histoire, pour tenir compte du progrès impressionnant des études historiques à cadre régional, n'a pu éviter de procéder à une refonte plus complète de l'œuvre. Elle a été confiée à un nouvel auteur, Noël Coulet, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Provence, pour les chapitres I et II (Antiquité, Moyen Âge) et à Maurice Agulhon, ancien professeur aux Universités d'Aix et de Paris I, pour les chapitres III et IV (Provence française, époque contemporaine). Ces deux coauteurs ont obtenu des concours, pour les périodes dont ils n'étaient pas strictement spécialistes : J. Guyon, G. Camps, H. Treziny et Ph. Leveau, ont fourni l'essentiel du chapitre I, et Michel Vovelle d'utiles conseils pour le chapitre III et le début du IV. À tous va leur amicale gratitude.

La Provence historique dont cet ouvrage traite (comprise *grosso modo* entre Rhône inférieur, bassin de la Durance, Var et Méditerranée) est apparue, comme comté de Provence, au xii^e siècle.

On n'oubliera pas que « Provence » avait désigné auparavant des

étendues beaucoup plus larges, depuis la *provincia* des Romains en Gaule transalpine, qui est à l'origine de son nom. Cette *provincia*, puis province viennoise, puis royaume de Vienne, englobait bien des terres qui seront plus tard languedociennes ou dauphinoises. L'acception la plus étendue du nom de Provence survivra cependant dans l'organisation en « langues » et en « provinces » des ordres militaires et des ordres mendiants du Moyen Âge.

Chapitre I

L'Antiquité

I. Les origines

1. La Préhistoire

La région provençale a été habitée de très bonne heure. Du Paléolithique inférieur, trois gisements méritent d'être signalés : la grotte du Vallonnet (Roquebrune, A.-M.) dans laquelle les hommes abandonnèrent, vers – 950000, leur industrie de galets et traînèrent des quartiers de viande d'hippopotame, de rhinocéros, de grand bovidé et même de baleine échouée sur la plage ; la grotte de l'Escale à Saint-Estève-Janson qui a révélé les traces de feux entretenus et peut-être allumés par l'homme, au début de la glaciation de Mindel, soit vers – 600000, antérieurement donc aux foyers remarquablement conservés à Terra Amata (Nice) qui se situent peu après – 400000.

Au long de l'Acheuléen et du Paléolithique moyen (Moustérien), l'homme occupe les bassins et les versants des collines, tantôt des grottes (Lazaret à Nice), tantôt des habitats de plein air (Sainte-Anne-d'Evenos). La grotte Cosquer à Cassis, découverte en 1991, est ornée de peintures pariétales que l'on peut dater de – 20 000. Au cours du Paléolithique supérieur, la Provence présente une originalité certaine par rapport au reste de la France : le Solutréen est inconnu à l'est du Rhône et le Magdalénien ne franchit pas la Durance, ils sont remplacés par des industries locales ou régionales. C'est en Provence que se situent les gisements apportant les plus anciennes preuves de la domestication du mouton (Châteauneuf-lès-Martigues) ; tandis qu'au Néolithique final et au début de l'âge des Métaux apparaissent les sépultures mégalithiques (« hypogées » d'Arles) et les premiers habitats perchés munis d'une enceinte (Miouvin, Istres). Ils précèdent les camps retranchés de l'âge du Bronze (camp de Laure), puis les innombrables *oppida* de l'âge du Fer, mais déjà les Ligures autochtones et les groupes celtiques nouveaux venus sont entrés en relation d'abord avec des commerçants étrusques puis avec les colons grecs de

2. Marseille et les Celto-Ligures

Progressivement, en effet, et notamment au iv^e siècle (époque de la prise de Rome par les Gaulois), des populations celtes descendent vers le sud. Ces Celtes étaient peu nombreux. Ils laissèrent subsister les tribus des anciens occupants ; suivant Strabon, Diodore de Sicile et Pline, on en comptait une douzaine échelonnées du Rhône aux Alpes. Celles des vallées alpestres et de la partie orientale de la côte – les Oxybiens et les Décéates – furent à peine touchées. Dans la basse Provence, au contraire, jusqu'à la hauteur de Fréjus et Draguignan, les Celtes se mêlèrent aux anciens habitants pour former une population celto-ligure à laquelle ils fournirent les chefs et, si l'on peut dire, les cadres. Ils groupèrent les tribus en une vaste confédération, celle des Salyens qui eut sa capitale, sans doute Entremont, et ses sanctuaires, comme Roquepertuse, près de Velaux.

Peu après sa fondation, Marseille eut à se défendre contre des attaques des populations ligures. Par la suite, en dépit de rapports généralement amicaux, fondés sur les échanges et le commerce, elle ne fut jamais tout à fait à l'abri des offensives salyennes, ce qui détermina plus tard les appels à l'aide romaine. C'est que Marseille n'eut jamais un territoire très vaste ; les forteresses massaliètes étaient avant tout sur la côte (Olbia) ou dans le delta du Rhône (Rhodanousia ?), protégeant de petites plaines côtières et des escales maritimes.

L'action de Marseille dans le midi de la Gaule ne doit cependant pas être sous-estimée. Par la vallée du Rhône et de la Saône, elle draine des matières premières venues du nord, exporte des produits grecs. C'est sous l'influence grecque, nous dit Justin, que les indigènes apprennent à « cultiver la terre et à ceindre leurs villes de remparts, à tailler la vigne et à planter l'olivier ». Les céramiques modelées laissent lentement la place à des céramiques faites au tour, fabriquées en Grèce ou à Marseille, mais aussi dans les centres indigènes eux-mêmes. Les habitats se transforment peu à peu, s'organisent en plans réguliers, s'entourent de fortifications en grand appareil, à la manière grecque (Saint-Blaise) ; au i^{er} siècle, Glanum (Saint-Rémy) développe un véritable centre monumental de cité grecque, avec une agora entourée de portiques. La sculpture est peut-être le domaine où se manifeste le mieux la synthèse des traditions indigènes et des formes de l'art hellénique (piliers d'Entremont, sculptures de Roquepertuse, chapiteaux sculptés de Glanum). C'est par Marseille également que les sites gaulois de Provence entrent dans l'économie monétaire ; c'est

grâce à Marseille que s'élabore l'écriture gallo-grecque (adaptation de l'alphabet grec à l'écriture du gaulois). L'hellénisation avait pourtant des limites : au i^{er} siècle avant notre ère, l'entrée de l'*oppidum* de La Cloche (à 15 km au nord de Marseille) était décorée de crânes d'ennemis vaincus, selon la plus pure tradition indigène...

II. La domination romaine

L'installation de Rome en Gaule transalpine. – Ce sont les Marseillais qui appelèrent les Romains en Provence et par suite en Gaule. Leurs relations avaient commencé de très bonne heure, et prirent le caractère d'une collaboration et d'une alliance. Avec le concours des Romains, les Marseillais brisèrent la coalition étrusco-carthaginoise et, après la prise de Rome par les Gaulois (387), ils les aidèrent de leur trésor public et de leurs fortunes privées à payer le tribut exigé par les vainqueurs. En reconnaissance, les Romains leur accordèrent une immunité, c'est-à-dire l'exemption, en pays romain, de charges fiscales, une place d'honneur à côté des sénateurs dans les spectacles. Un traité assura une parfaite égalité entre les deux cités et l'obligation mutuelle d'aide en cas de guerre. Lors de la seconde guerre punique, Marseille rendit à son alliée d'importants services : elle participa à la victoire navale de l'Ebre (217) ; contre Hannibal, elle fournit aux Romains l'escale de son port, des éclaireurs et des guides et, durant toute la guerre, de précieuses informations.

Aussi Marseille fit-elle appel à Rome lorsque, au second siècle, les Oxybiens et les Décéates menacèrent ses colonies de Nice et d'Antibes. Par deux fois, les Romains intervinrent, en 181, puis en 154, et se retirèrent sans rien garder de leur victoire.

En 125, une coalition des Ligures, des Salyens, des Voconces et des Allobroges menaça de jeter les Marseillais à la mer. Nouvel appel aux Romains : ceux-ci parurent aussitôt et en force, décidés à agir, cette fois pour leur propre compte. Ils venaient en effet d'achever la pacification de l'Espagne et il leur importait d'assurer la liaison par terre des Alpes aux Pyrénées. La lutte fut dure et longue (125-121). Les Romains durent battre successivement les Ligures, les Salyens et les Voconces, puis les Allobroges et les Arvernes arrivés à la rescousse, et, pour bien montrer qu'ils étaient résolus à ne pas quitter le pays, Sextius Calvinus fonda, en 122, au pied d'Entremont, *Aquae Sextiae Salluviorum*, « la ville qui porte à la fois son nom et celui d'eaux thermales » et il « y établit une garnison », nous rapporte Strabon. La

ville nouvelle avait été fondée au croisement des voies naturelles qui, par les vallées de l'Argens et de l'Arc, conduisaient au Rhône et, de Marseille, permettaient de rejoindre la vallée de la Durance. Marseille y gagnait la sécurité et des facilités de trafic, mais elle avait désormais un puissant voisin dont la présence était maintenant définitive.

C'était pour s'assurer la possession de la route d'Italie vers l'Espagne que les Romains avaient pris pied en Provence, et en effet, peu après, le consul Domitius Ahenobarbus commença au-delà du Rhône la construction de la voie dite *Domitia* en direction des Pyrénées. Reprenant un article du programme des *populares* inauguré quelques années plus tôt par Caius Gracchus à Carthage, une fraction de l'aristocratie triomphante obtenait l'envoi d'un groupe de citoyens romains pour fonder en 118 av. J.-C. la *colonia Narbo Martius*.

La nouvelle colonie eut un rôle stratégique, bien qu'elle ait été constituée de civils venus pour cultiver le sol gaulois. La *Provincia Gallia Transalpina* dont elle est la place forte la plus importante est soumise à l'autorité d'un chef militaire, qui, jusqu'à l'époque d'Auguste, peut aussi résider en Cisalpine ou en Espagne citérieure. C'est aussi une barrière contre les Barbares. On le vit bien quand, à la fin du second siècle, parurent les Cimbres et les Teutons. Tandis que les Cimbres, pour envahir l'Italie, contournaient les Alpes, les Teutons traversèrent notre région. Pour leur barrer la route, Marius se porta vers le Rhône : entre Arles et la Durance il attendit pendant deux ans les Barbares qui étaient allés ravager l'Espagne ; pour faciliter le ravitaillement de son armée, il fit aménager l'un des bras du fleuve et creuser le canal des Fosses-Mariennes. Puis, lorsque les Teutons s'ébranlèrent vers l'est, il les devança et prit position près d'Aix. Une double bataille s'engagea à proximité immédiate de la ville, sur les bords de l'Arc ou de la Torse (?). Les Teutons furent anéantis (102). La victoire de Marius sauva Rome – et Marseille.

1. La Gaule du Sud de Marius à Auguste

Dans la première moitié du i^{er} siècle avant J.-C., le contrôle romain n'est pas encore totalement accepté. Il s'exerce par l'intermédiaire des cadres politiques préexistants. Les communautés de Gaule du Sud ont des statuts qui diffèrent en fonction de leurs particularités et aussi de leur attitude passée à l'égard de Rome. Alliée par excellence, Marseille a tiré le plus grand profit du nouvel état des choses. Les Marseillais, qui avaient facilité l'établissement des Romains en Transalpine, y ont

gagné la libre disposition des Fosses-Mariennes et des terres dans l'intérieur, probablement aux environs d'Aix avec Marius et chez les Volques Arécomiques du Languedoc et les Helviens du Vivarais grâce à Pompée. Les tribus indigènes conservent leurs institutions et leurs magistratures dans la mesure où celles-ci ne portent pas ombrage au vainqueur. Celui-ci s'appuie sur une présence militaire certaine mais encore mal connue. Les textes, en particulier le discours prononcé par Cicéron pour justifier le dur traitement infligé aux Transalpins par le proconsul Fonteius (76-74 av. J.-C.), font état de rebellions en 90, en 83 à la suite de la victoire de Sertorius en Espagne, en 80 – ce qui justifia les exactions de Fonteius. Mais en Gaule comme dans les autres provinces, Rome a favorisé l'accession au pouvoir de chefs indigènes. Entrés dans la clientèle de nobles romains, qui ont obtenu pour eux le droit de cité romaine, ils chargent leurs patrons de défendre les intérêts de leur peuple devant le Sénat et le peuple romain. La puissance de chacun s'en trouve confortée et l'emprise de Rome assurée. Ce système fut efficace puisque César n'eut aucun trouble à réprimer chez ces peuples pendant qu'il opérait contre le reste de la Gaule.

Le contrôle romain en Gaule du Sud s'exerce au profit de Rome qui y lève l'impôt, y recrute des auxiliaires pour ses légions et y impose des corvées, mais aussi au profit de ses « hommes d'affaires », les *negociatores* dont Cicéron évoque les activités et dont l'archéologie confirme la présence, et également au profit d'une aristocratie indigène ralliée.

Au début des années 40 avant J.-C., la seule collectivité romaine organisée que l'on connaisse en Gaule est la colonie de Narbonne. À cette époque encore et jusqu'au début du règne d'Auguste, les provinces, considérées comme les *praedia* (le butin) du peuple romain, vivent au rythme des luttes intérieures de Rome. Aussi, les guerres que se livrent les *imperatores* pour la conquête du pouvoir suprême et tout d'abord César et Pompée, ont-elles deux conséquences fondamentales pour les communautés politiques de Gaule et pour l'avenir de la Province : l'abaissement de Marseille et la fondation de nouvelles colonies non plus de civils, mais de militaires. Marseille avait entretenu d'excellentes relations avec Pompée et avec César et n'avait eu qu'à s'en louer. Mais lorsque la rupture se produisit entre les deux chefs, il fallut choisir. Fidèle à sa politique conservatrice et légaliste, elle se prononça pour Pompée. César essaya, vainement, de la ramener à lui. Obligé d'aller combattre les Pompéiens en Espagne et ne voulant pas laisser derrière lui le danger d'une cité hostile, il assiégea la ville au printemps de 49. Après deux batailles navales, Marseille, menacée de famine, dut capituler : elle conserva son gouvernement et sa

situation particulière de ville fédérée ; mais elle perdit ses vaisseaux, ses remparts, ses territoires, à l'exception de Nice et des îles d'Hyères.

Lorsqu'il fallut récompenser les soldats qui lui avaient assuré la victoire, César, *imperator* héritier des *populares*, fonda des colonies sur les terres provinciales. C'est ainsi que, selon Suétone, Tiberius Néron, le père de Tibère, fut envoyé en Gaule pour créer des colonies, entre autres celles de Narbonne et d'Arles, avec des soldats des 10^e (à Narbonne) et 6^e légions (à Arles). Enfin en 31 avant J.-C., au lendemain d'Actium, Octave, le futur Auguste, installe à Fréjus – une agglomération qui existait déjà sous César – une partie de sa flotte. Peu après, il y établit des vétérans de la 8^e légion.

Le i^{er} siècle avant J.-C. avait vu l'attribution du droit de cité romaine aux chefs politiques des cités, ainsi intégrés dans le système romain des clientèles. Dès la fin du siècle, leurs descendants font carrière à Rome : plusieurs sont inscrits parmi les chevaliers, voire les sénateurs ; Pompeius Paulinus, consul et légat de Germanie supérieure, était d'Arles, le poète Cornelius Gallus, Agricola étaient de Fréjus ; Burrhus, Trogue-Pompée, peut-être Tacite, de Vaison. Au siècle suivant, cette romanisation s'étend à l'ensemble des élites politiques ; elle se double d'une romanisation culturelle : on adopte le mode de vie urbain. Pour cela, Rome ressuscite une formule juridique ancienne, celle des colonies de droit latin : les magistrats municipaux reçoivent, pour eux-mêmes et leurs proches, le droit de cité romaine. Ainsi sous Auguste et les premiers empereurs, sont créées 37 colonies latines dont trois reçurent ultérieurement le droit romain, deux dans la vallée du Rhône, Valence et Vienne, une en Provence, Aix, peut-être dès la fin de la première moitié du siècle. Aix était une cité assez importante : son territoire touchait, à l'ouest et au sud, celui d'Arles et franchissait la Durance au nord.

Reçurent le droit latin : dans la riche plaine comtadine, Avignon, Cavaillon, Apt et Carpentras ; plus au nord, chez les Voconces, Die, puis Vaison et Luc-en-Diois ; à la lisière de la zone alpestre, Digne et Riez.

Autant qu'elles le purent, grâce à leurs revenus, aux dons de leurs notables (les « evergètes ») ou à ceux de l'empereur, ces agglomérations se dotèrent de monuments qui les firent reconnaître comme authentiquement romaines : enceintes fortifiées parfois, arcs de triomphe ornés de trophées et de scènes de batailles rappelant les victoires des légions dont les vétérans peuplaient les colonies (à Orange) ; forum – centre de la vie publique – toujours, mais aussi temples et monuments destinés à des spectacles qui sont à la fois un

loisir et l'accompagnement des cérémonies de la vie religieuse et civique ; théâtres, amphithéâtres et cirques qui font le renom d'Arles, de Cimiez, d'Orange ou de Vaison ; aqueducs enfin, élément essentiel du luxe des eaux et facteur de salubrité.

2. La province de Narbonnaise au Haut-Empire

Avec Auguste, Rome change d'attitude à l'égard des provinces et Tacite peut écrire un siècle plus tard avec une pointe d'amertume : « Le nouvel ordre des choses ne déplaisait pas... aux provinces qui avaient en défiance le gouvernement du Sénat et du Peuple. » Lorsqu'en 22 avant J.-C., Auguste organise définitivement les provinces gauloises, la *Provincia Narbonensis* est gouvernée par un proconsul assisté d'un questeur, désignés par le Sénat et résidant à Narbonne. C'est en effet le Languedoc, correspondant à l'ancien territoire des Volques Arécomiques, qui constitue le noyau de la province. Des quatre villes qui émergent de la description de Strabon au I^{er} siècle, deux correspondent à ce territoire : Narbonne et Nîmes. Seule Marseille, qui garde intact son prestige culturel, émerge dans l'actuelle Provence. La quatrième est Lyon, hors de Narbonnaise.

La Narbonnaise est une province *inermes* : aucune troupe n'y stationne ; mais la pacification des confins alpestres n'est terminée qu'en 6 avant J.-C., comme l'atteste le trophée qu'Auguste éleva à La Turbie pour commémorer sa victoire sur les peuples des Alpes. Le territoire nouvellement occupé entre les Gaules et l'Italie est divisé en trois petites provinces que l'empereur confie à des procurateurs qui ont sous leur ordre des cohortes auxiliaires : à l'est de la Provence, la région montagneuse (territoire de Cimiez, de Vence, de Senez et de Castellane) forme la province procuratorienne des Alpes-Maritimes.

La construction de routes est un bienfait justement porté au crédit de Rome. C'est précisément une route, la *via Domitia*, qui avait longtemps formé l'essentiel de la province. Comme dans le choix des cités lors de la fondation des colonies, les Romains se servirent de ce qui existait avant eux – les vieilles voies préhistoriques et les chemins du trafic marseillais – dont ils rectifièrent les tracés. De même, la Provence bénéficia de la proximité du réseau fluvial rhodanien. Mais les villes antiques ne sont pas des villes de marchands et d'artisans. À la base de la richesse que manifeste leur parure monumentale, il faut placer une richesse agricole qui doit beaucoup à l'apport romain. À la fin du I^{er} siècle après J.-C., Pline vantait le vin de Narbonnaise, au siècle

suivant, Martial cite le vin de Marseille. Ces notations qualitatives montrent le perfectionnement constant d'un produit introduit et amélioré depuis longtemps par les Marseillais. L'archéologie a multiplié les découvertes d'ateliers de fabrication d'amphores qui servirent d'emballage à des productions commercialisées et exportées : de l'huile produite par des oliviers que l'on connaît mieux maintenant par l'étude des pollens complétant celle des installations de pressage, mais surtout du vin, de sorte qu'on se demande si le fameux édit de Domitien limitant l'extension des vignobles a eu un quelconque effet ! La célèbre « *forma* » affichée à Orange donne un exemple épigraphique de ce type romain de cadastration qu'était la division géométrique du territoire attribué à une colonie romaine en centuries de 710 m de côté. En Provence, où, en dehors d'Orange, ne furent créées que deux colonies militaires, Fréjus et Arles, dont le territoire très étendu prenait en écharpe la Provence occidentale jusqu'à Toulon, la photo-interprétation met en évidence l'existence de parcellaires « orthogonés » que la métrologie permet de considérer comme antiques. La mise en place de ces parcellaires dut s'accompagner, comme on le voit en Languedoc, d'une maîtrise de l'eau par irrigation ou drainage ; lui fut liée également la mise en culture d'espaces gagnés sur la forêt. Il est vrai que la vie rurale est encore mal connue en Provence et que beaucoup reste à faire pour que soit révélée l'organisation de l'espace rural par ce réseau de *villae* qui est caractéristique de la romanisation des campagnes. Les quelques villes ne peuvent être présentées comme autant d'organismes parasites vivant de la substance rurale : les campagnes ont éprouvé le bienfait de leur administration et l'archéologie découvre cet aspect de la romanisation dans le progrès des installations domestiques des agglomérations indigènes.

La survivance des modes de vie indigène n'est pas seulement perceptible dans la lenteur de la promotion juridique des individus et des collectivités ni dans la persistance des cultes indigènes, sensible derrière leur assimilation à des divinités romaines. Les archéologues ne pensent plus l'évolution de l'habitat en termes d'abandon : celui-ci ne fut que rarement brutal et dû à la destruction de forteresses indigènes ; il ne fut pas non plus général et lié à la conjonction de la paix romaine et de l'inconfort du perchement. On admet que durent longtemps coexister des formes culturelles, économiques et sociales diverses. Cela ne contrevient en rien au jugement de Pline écrivant : « Par la culture des champs, par la dignité des hommes et la gravité des mœurs, par l'ampleur des ressources, la Narbonnaise l'emporte sur les autres provinces : plus qu'une province, c'est une autre Italie. » En Italie même, en effet, existaient de semblables disparités.

III. L'Antiquité tardive

L'expression d'« Antiquité tardive » qui souligne, mieux que le terme de « Bas-Empire », la continuité de la civilisation antique jusqu'au haut Moyen Âge convient tout particulièrement à un pays où la *romanitas* est restée vivante très longtemps. Des invasions ont bien ravagé la Gaule au iii^e siècle, mais elles ont totalement épargné la Narbonnaise. Quant au iv^e siècle, il a seulement été marqué dans la région par les derniers épisodes de la conquête du pouvoir par Constantin qui mit (d'ailleurs en vain) le siège devant Marseille où s'était réfugié son beau-père et rival Maximien... En ville comme à la campagne, les fouilles récentes mettent presque partout en évidence la continuité de l'occupation des sites. On ne saurait donc parler d'abandon mais tout au plus de transformations (ou de quelques déplacements) de l'habitat, et le iv^e ou le v^e siècle apparaissent en Provence à l'archéologue comme des périodes d'activité certaine, voire de prospérité.

La fin du iii^e siècle et le iv^e siècle sont marqués par de profondes réformes qui attestent la souplesse et l'efficacité du système politique romain : ainsi les modifications successives de la carte administrative qui suivent au plus près une évolution politico-économique pour partie commandée par des luttes d'influence entre les cités.

Par une première réforme inaugurée par Dioclétien et parachevée sous Constantin, le midi de la Gaule fut divisé en cinq provinces. Tandis que les Alpes-Maritimes étaient accrues (et peut-être dès avant le milieu du iii^e siècle) notamment des territoires des cités de Digne et d'Embrun (autrefois dépendant respectivement de la Narbonnaise et des Alpes cottiennes), on procéda, au contraire, au partage des vastes provinces d'Aquitaine et de Narbonnaise ; dans cette dernière, le territoire à l'ouest du Rhône garda son ancien nom tandis que les cités de l'autre rive du fleuve formèrent ensemble la Viennoise. Avec Embrun qui remplaça Cimiez comme chef-lieu des Alpes-Maritimes, Vienne fut ainsi la principale bénéficiaire de cette réforme, puisqu'elle joignit à son rôle de chef-lieu de province celui de chef-lieu du diocèse qui réunissait les cinq provinces du Midi dans le cadre plus vaste de la préfecture du prétoire des Gaules dont le siège était à Trèves.

Cette importance nouvelle de Vienne n'eut qu'un temps. Autour de 375, une nouvelle province, la Narbonnaise seconde, naquit du démembrement de la Viennoise en regroupant autour d'Aix pour chef-lieu, les cités de Gap, Sisteron, Riez, Antibes, Fréjus et Apt ; un peu plus tard, fin iv^e siècle ou début v^e siècle, la préfecture du prétoire

des Gaules, que la pression des Barbares commandait d'éloigner de Trèves, fut installée à Arles. Vienne pouvait rester capitale provinciale et (pour un temps) chef-lieu du nouveau diocèse des sept provinces, le premier rôle revenait désormais à Arles qui a certainement connu, comme toute la Provence rhodanienne au moins, un véritable âge d'or à la fin de l'Antiquité.

Vers 360, l'auteur d'une compilation géographique, l'*Expositio totius mundi* ne cite en effet que deux villes dans toute la Gaule : Trèves – alors capitale – et Arles ; à la même époque (ou presque), Ausone célèbre comme la « petite Rome des Gaules », *Gallula Roma*, « Arles la double » (*duplex Arelas* car Trinquetaille est peut-être aussi importante que l'autre rive où se trouvent les monuments publics). Petite Rome, Arles l'est à cause de la faveur de l'empereur qui y réside à l'occasion (d'abord Constantin, dont le fils naît d'ailleurs dans la ville, puis Constance II au milieu du siècle), y donne des jeux, y fait battre monnaie (à la légende cons pour *Constantina urbs*, un nom révélateur) et surtout y installe de grandes manufactures d'État, gages d'activités et de richesse. On comprend mieux ainsi la façon dont l'empereur Honorius décrit la ville en 418, quand il y convoque le concile des sept provinces :

« Arles est si heureusement placée, le commerce y est si actif, les négociants y viennent en si grand nombre qu'on y draine tous les produits de l'Univers : richesses de l'Orient, parfums de l'Arabie, délicatesses de l'Assyrie s'y trouvent en si grande abondance qu'on les croirait des produits du terroir. »

Une telle ville est naturellement objet de convoitises. Déjà impliquée au début du iv^e siècle dans la querelle entre Maximien et Constantin le Grand, un siècle plus tard, Arles se retrouve pour un temps (408-411) aux mains d'un autre Constantin – un usurpateur malheureux – et presque tous les dix ans ensuite, au long de ce v^e siècle, marquée par l'émergence progressive des royaumes barbares, elle est régulièrement assiégée.

Après avoir pris Rome, les Wisigoths d'Alaric en marche vers l'Espagne ont seulement traversé le sud-est de la Gaule en 413, mais une fois installés à l'ouest du Rhône, ils ont ensuite souvent tenté leur chance sur l'autre rive : incursions malheureuses de 426, 452, 458. De leur côté, les Burgondes transférés en Savoie depuis 443 ont progressivement gagné Valence, Die, Embrun, en poussant leur avantage jusqu'à la Durance avec l'accord – tout théorique – de l'empereur. C'est le prélude à un partage d'influence qui devint effectif à partir du dernier quart du siècle, au moment où disparaît l'empire romain d'Occident : les pays au nord de la Durance sont alors aux

Burgondes, ceux du sud aux Wisigoths d'Euric qui a pour capitale Toulouse. Trente ans plus tard, l'effacement des Wisigoths semble laisser le champ libre à l'ambition burgonde ; c'est compter sans le roi ostrogoth Théodoric qui fait lever le siège d'Arles, entre à Marseille et prend même Avignon (508).

Même au début du vi^e siècle, les cités restent ainsi des enjeux à cause de l'importance économique, politique et symbolique qu'elles gardent au sein d'une société sans doute moins profondément ruralisée qu'on ne l'a souvent écrit. Le grand commerce international passe obligatoirement par de grandes villes comme Marseille (les fouilles de la Bourse montrent que le port reste actif jusque tard dans le vii^e siècle) ou encore Arles à laquelle Théodoric rend d'ailleurs un rôle politique (restauration de la préfecture du prétoire des Gaules en 510) tout en la restaurant symboliquement : s'il donne des fonds aux Arlésiens, c'est « pour qu'ils rendent à leurs murailles leur antique splendeur ». Aussi longtemps qu'ils l'ont pu, les rois barbares ont ainsi tenté de maintenir la *romanitas*. Il en ira de même, jusqu'à un certain point, pour les Francs qui s'emparent du pays en 536 : à l'instar des empereurs, ils donnent à leur tour des courses de chars dans le cirque d'Arles...

Christiana tempora. — Au Moyen Âge, les diverses communautés chrétiennes de la région ont voulu se donner les origines les plus vénérables qui soient ; ainsi s'est constitué le cycle des légendes provençales qui réunit, sous une apparente cohérence, des traditions concurrentes forgées par des cités rivales : au lendemain de la mort du Christ, certains de ses amis et disciples, jetés à la mer par les Juifs sur une barque sans voile ni gouvernail, auraient abordé en Camargue, aux Saintes-Maries, pour évangéliser ensuite l'arrière-pays (Maximin, Aix ; Lazare, Marseille, etc.). Il n'y a rien à retenir de tels récits, pas même la présomption que la mission chrétienne en Gaule ait débuté par le Midi, car les premières communautés gauloises que l'on connaisse sûrement (par les martyrs de 177) sont à Lyon et à Vienne, non en Provence.

Mieux vaut s'en tenir aux seules certitudes : au milieu du iii^e siècle, date qu'à la suite de Grégoire de Tours tout le haut Moyen Âge a retenue pour l'évangélisation massive des Gaules, il y a effectivement un évêque au moins à Arles et, un demi-siècle plus tard, la liste des Églises représentées au concile d'Arles de 314 atteste l'existence d'autres communautés dans la région à Narbonne, Marseille, Nice, Apt, Orange et Vaison.

Ces communautés ont traversé sans encombre les grandes persécutions

du iii^e siècle et du début du iv^e siècle (un seul martyr local a quelque chance d'être authentique : Genès d'Arles). Certaines sont déjà alors importantes et riches, Arles en particulier où les nombreuses cuves de sarcophages chrétiens provenant de la nécropole des Alyscamps attestent de la conversion précoce et massive de l'aristocratie : ce n'est pas un hasard si la ville a été choisie pour y réunir l'un des premiers conciles de la paix de l'Église... La faveur impériale explique de même qu'un second concile général ait été convoqué dans la cité en 353 au plus fort de la querelle arienne et que l'évêque local Saturninus ait pris le parti (arien) du prince.

Intrigue et politique font ainsi partie des préoccupations quotidiennes des évêques, qui épousent d'ailleurs les querelles de leurs cités. On le voit lors des modifications, déjà mentionnées, de la carte administrative à la fin du iv^e siècle, qui furent l'occasion d'un nouvel effort missionnaire : l'Église plaça désormais un évêque dans chaque *civitas* et de nouveaux évêchés apparurent ainsi autour des années 400 et dans le cours du v^e siècle à Aix, Avignon, Antibes, Carpentras, Cavaillon, Riez notamment. Mais à quelle cité donner la primauté au sein d'un épiscopat provençal désormais bien étoffé : Marseille ? Vienne ? Arles ? Ce fut l'objet d'âpres conflits, qui occupèrent une large partie du v^e siècle. En Provence orientale (et conformément aux principes arrêtés à Turin dès le début du siècle), la carte ecclésiastique fut calquée sur la carte civile et Aix et Embrun furent églises métropolitaines ; dans la Provence rhodanienne en revanche, Arles obtint peu à peu juridiction sur la partie méridionale de la Viennoise et les trois provinces ecclésiastiques ainsi constituées durèrent jusqu'à la Révolution française. Grâce à l'appui de l'évêque de Rome, Arles étendit cependant par moments son rayonnement très au-delà des limites de sa province : la fortune d'Arles chrétienne fut ainsi à la mesure de l'importance politique et économique de la ville, notamment sous l'épiscopat de grands évêques issus du monachisme comme Honorat (426-429), Hilaire (429-449) ou Césaire (502-542).

Honorat est d'ailleurs l'un des pères du monachisme en Occident. Sa fondation des îles de Lérins en 410 est postérieure de près d'un demi-siècle à Martin de Tours (370-397). Elle précède de peu l'arrivée à Marseille de Jean Cassien, au terme d'un long voyage qui avait conduit cet homme originaire des bouches du Danube à recueillir toute l'expérience des moines de l'Orient ; il fit bénéficier de son enseignement non seulement les communautés religieuses d'hommes et de femmes qu'il créa aussitôt dans la ville vers 416, mais aussi un plus large public auquel étaient destinées des *Conférences* qui connurent un grand succès d'édition. Lériniens et cassianites constituèrent ainsi de véritables « écoles d'ascèse » (P. Riché) dont le

rayonnement dépassa largement le cadre provençal.

Rayonnement spirituel : vies des saints, épitaphes montrent comment l'élite chrétienne venait, parfois de loin, chercher à Lérins ou à Marseille une formation. Rayonnement intellectuel aussi : à l'exemple de Cassien, des clercs, tels Gennade ou Fauste de Riez, prirent part aux débats moraux, disciplinaires ou théologiques (querelle sur la grâce) de ce temps. L'afflux des réfugiés qui fuient les Barbares attire d'ailleurs dans le Midi de fortes personnalités – Paulin de Pella, Prosper d'Aquitaine, Salvien surtout, que les manuscrits médiévaux appellent Salvien de Marseille bien qu'il fût originaire de Trèves. Toute l'œuvre de Salvien pose une question essentielle pour l'Église et les hommes de ce temps, en invitant à voir dans les Barbares moins un châtiment de Dieu qu'un appel à la conversion.

Le rayonnement spirituel et la qualité intellectuelle des moines les désignaient naturellement pour devenir les cadres d'une église missionnaire et, de fait, Lérins et Marseille fournirent des évêques à toute la région (Arles, Cimiez, Vence, Riez, Orange...) et aussi à des cités plus lointaines : Narbonne, Lyon, Genève, Troyes... À cause de l'importance de ces moines-évêques au sein de l'épiscopat, la vie de l'Église prit une tonalité nouvelle qu'expriment notamment les décisions des conciles régulièrement réunis dans le Midi par les évêques d'Arles, ainsi par exemple à Riez (439), Orange (441) et Vaison (442) sous Hilaire ; à Agde (506), Arles (524), Carpentras (527), Orange et Vaison (529) sous Césaire : ces textes conciliaires signent bien l'avènement des *christiana tempora*.

L'implantation chrétienne est désormais achevée dans les villes où cathédrale, baptistère, voire monastères font dès lors partie du décor de la vie quotidienne. Chaque *civitas* a son évêque et, pour les besoins de la mission, des évêchés ont même été créés dans des agglomérations qui n'étaient pas des cités, comme Uzès ou Toulon. Dans les campagnes, l'évangélisation progresse : le réseau des paroisses rurales, encore embryonnaire au v^e siècle, devient plus étoffé au vi^e siècle au moins dans les plus anciens évêchés. Les évêques veillent en outre à l'encadrement du peuple chrétien : à Arles au moins, les clercs urbains vivent en communauté, tels des moines, autour de leur évêque ; quant aux desservants ruraux, ils sont – au moins en principe – issus des écoles paroissiales créées par le concile de Vaison de 529, et même les plus rustres d'entre eux sont à même de prêcher grâce au sermonnaire pratique que Césaire mit à leur disposition. Ce recueil fondé sur une incessante rumination de l'Écriture sainte mise au service d'une morale stricte, de type monastique elle aussi, a été très fréquemment recopié tout au long du

Moyen Âge.

En scandant le temps par le biais d'un calendrier réglé de fêtes chrétiennes, en quadrillant l'espace du réseau des paroisses et en balisant la morale de tout un semis d'interdits, ces évêques ont ainsi donné naissance à un nouveau système à vocation plus universelle encore que feu la *romanitas* : la chrétienté. Peut-être à cause de cet universalisme de principe, la chrétienté s'accommode aisément d'un certain émiettement politique, et ce haut Moyen Âge où triomphent les *christiana tempora* est aussi le temps où, sur les ruines de l'ancien ordre politique, la Provence commence à naître à elle-même.

Chapitre II

Le Moyen Âge

I. Genèse du comté de Provence (vi^e-x^e siècle)

1. La Provence franque

La domination des Ostrogoths prend fin en 536. Le roi Théodat abandonne la Provence aux Francs. Le consentement alors requis auprès de Justinien maintient le principe de l'appartenance de la Provence à l'Empire byzantin. Ce n'est là que fiction. La Provence est intégrée à une Gaule désormais réunie sous l'autorité des Francs. Les destinées du pays se confondent pour l'essentiel avec les partages du royaume mérovingien et les luttes sanglantes qu'ils engendrent. Dans ces conflits, le contrôle de Marseille est un enjeu ardemment disputé, ce qui témoigne du maintien de l'activité d'échanges de ce port. Aussi bien est-ce par l'arrivée dans le Lacydon d'un navire venu d'Espagne que la première grande peste pénètre en Gaule au vi^e siècle. Grégoire de Tours, notre principale source, doit ses informations aux relations qu'il entretient avec l'aristocratie gallo-romaine qui maintient dans les villes de Provence les traditions d'une culture antique christianisée. C'est dans ces familles que se recrutent les *patrices*, hauts fonctionnaires représentant un pouvoir royal souvent bien théorique. Tout se brouille aux yeux de l'historien vers la fin du vi^e siècle. En un temps où la vie des cités s'organise autour de la personne de l'évêque et des bâtiments du groupe épiscopal, l'interruption des listes épiscopales est signe de trouble et de désorganisation.

Maîtres de toute la péninsule Ibérique depuis 714, les Musulmans ne tardent guère à franchir les Pyrénées. Dès 721, ils font des incursions en Provence et s'aventurent dans le sillon rhodanien, suscitant ainsi une vigoureuse contre-offensive des Francs. La victoire de Charles Martel (732) contraint les Arabes à se replier en Narbonnaise. Loinaine jusque-là, la domination franque se fait pressante. Les

Provençaux, et à leur tête le patrice Mauronte, se tournent alors vers les Musulmans de Narbonne. Charles Martel conduit plusieurs campagnes en Provence (736-739), réprimant rudement la rébellion. La Provence n'est plus désormais qu'une expression géographique.

Cette Provence pacifiée et intégrée à l'Empire carolingien échappe très largement à notre connaissance. L'Église séculière est réorganisée : le concile de Francfort (794) restitue aux archevêques d'Aix et d'Embrun leurs pouvoirs de métropolitain. Le concile régional d'Arles s'attache à réformer les mœurs des clercs et des fidèles. De nouvelles fondations monastiques apparaissent. Quelques indices, dont le décor des plaques de chancel conservées, laissent penser que le pays n'est pas totalement en marge de la Renaissance carolingienne. Le ralentissement des échanges maritimes affecte les ports et le commerce. Le polyptyque de Wadalde (813-814) qui décrit les domaines de l'église de Marseille jette quelques éclairages sur la vie rurale de ce temps. Ce vaste ensemble de treize *villae* comprend de nombreuses *colonicae* (du nom du colon qui les exploite) dépourvues d'exploitants. C'est là le reflet d'une profonde crise démographique, peut-être déjà en passe d'être surmontée.

2. De l'empire à la principauté indépendante

Au traité de Verdun (843) qui partage l'Empire carolingien entre Lothaire, héritier du titre impérial, Louis le Germanique et Charles le Chauve, la Provence est comprise dans la part de Lothaire. À la mort de ce dernier un nouveau partage transmet la couronne à l'aîné de ses fils, Louis II, et un royaume de Provence-Viennois, regroupant l'essentiel du bassin rhodanien, est créé au profit du cadet, Charles (855-863). Dès son décès, évinçant les frères de Charles de Provence, Charles le Chauve met la main sur ce royaume et, au lendemain de la mort de Louis II, il accède au titre impérial (875). Il confie (871) le gouvernement des comtés de Lyonnais et de Viennois – ce qui inclut la Provence – à un de ses fidèles, apparenté de toute part à la dynastie carolingienne (R.-H. Bautier), Boson. Homme de confiance de l'empereur, Boson joue alors, et plus encore sous le règne de Louis le Bègue (877-879), un rôle prépondérant dans la politique italienne que poursuivent ces souverains. Lorsque Louis meurt, une assemblée de grands et de prélats réunis à Mantaille (15 octobre 879) confère le titre royal à Boson, tandis que la partie orientale de la Provence demeure fidèle au seul fils survivant de Louis le Germanique, l'empereur Charles le Gros. Tous les princes carolingiens, et

notamment Carloman, fils de Louis le Bègue, qui en profite pour s'imposer en Lyonnais, s'unissent pour venir à bout de Boson dont le pouvoir s'effondre en 882. C'est toutefois le fils de Boson, Louis III, petit-fils par sa mère de Louis II, que Charles le Gros, dépourvu d'héritier légitime, adopte avant de mourir (888). À Valence, en 890, il est élu roi par les grands et les évêques. Son royaume, plus méridional que celui de Charles de Provence, ne s'étend pas au nord du diocèse de Vienne. Son détenteur n'en aspire pas moins à l'Empire et à la domination sur l'Italie. Vaincu, aveuglé sur l'ordre de son rival Bérenger de Frioul (905), il doit abandonner l'exercice du pouvoir, avec les titres de marquis de Vienne et de duc de Provence, à son cousin Hugues d'Arles. Ce dernier manifeste à son tour des prétentions sur l'Italie. Une fois couronné à Pavie (924), pour désarmer son rival Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane, il lui cède tous ses droits à l'ouest des Alpes (935). Rodolphe et son fils Conrad (937-993) bénéficient de la protection de la nouvelle dynastie des Otton. À la mort de Rodolphe III (1032), le royaume de Bourgogne sera même incorporé à l'Empire. Toutefois, la réalité du pouvoir échappe de plus en plus à ces rois au profit de quelques lignages bourguignons investis de charges comtales et vicomtales devenues héréditaires. La famille du comte d'Arles, Boson et ses fils Guillaume et Roubaud, va trouver dans l'éviction des Sarrasins du Freinet l'occasion d'affirmer sa prépondérance sur ce clan bourguignon.

En 838, une flotille de Sarrasins fait irruption dans les eaux de Marseille, saccage la ville, détruit Saint-Victor et se retire emmenant de nombreux captifs. Durant une trentaine d'années, Marseille et les environs d'Arles subissent les incursions de pirates grecs, normands et surtout maures. Le coup d'arrêt vient de la détermination des évêques, Babon à Marseille, Rolland à Arles (869-871). Les fortifications qu'ils élèvent découragent les agresseurs. Mais le danger resurgit à l'est. En 883, une petite troupe de Sarrasins s'enfonce dans le massif boisé qui domine le golfe de Saint-Tropez. De ce repaire, ils lancent des raids sur la Basse-Provence, butant toutefois à l'ouest sur la ligne de défense élevée les années précédentes. Le récit de Liutprand de Crémone suggère que les Bourguignons de l'entourage de Louis III ont pu utiliser ces Maures contre leurs adversaires de Provence orientale. Progressivement, le rayon d'action des pillards s'étend à la Haute-Provence puis à l'ensemble des Alpes. Ils saccagent les monastères et barrent les routes. Ce qui n'était qu'une « plaie provençale » devient une « gène internationale » (J.-P. Poly). Hugues d'Arles lance, en 942, contre le Freinet une vigoureuse offensive que soutient la flotte grecque. Mais, pour les besoins de sa politique italienne, il lâche trop tôt prise et laisse aux Sarrasins le soin de faire obstacle dans les Alpes

à l'avancée de ses rivaux. Il fallut la « trop illustre capture » (M. Bloch) de Maïeul, abbé de Cluny (972), pour susciter une sorte de croisade. Guillaume et son frère, aidés d'Ardouin, marquis de Turin, viennent enfin à bout (974) des Sarrasins du Freinet. Contrastant avec la longue passivité du roi Rodolphe III, ce succès assoit la position de Guillaume et Roubaud. Ils ajoutent désormais à leur titre de comte celui de marquis. La Provence devient dès lors une principauté indépendante.

II. Affermissement du pouvoir comtal sous la dynastie catalane

1. Mutations d'une société

Aux environs de l'an mille, une vingtaine de grandes familles de l'entourage comtal (vicomtes de Marseille, Baux, Fos, Agoult, Châteaurenard, Pontevès, Castellane, etc.), déjà pourvues d'alleux conséquents, sont parvenues à accaparer de larges portions de l'ancien domaine public et à mettre la main sur une bonne part des terres de l'Église. On les a vues, au lendemain de l'expulsion des Sarrasins, se partager, « sous l'arbitrage du comte, la côte en immenses lambeaux » (J.-P. Poly). Ils occupent les sièges épiscopaux, parfois de père en fils, souvent d'oncle à neveux et colonisent les chapitres cathédraux. Dans les premières années du xi^e siècle, l'autorité publique se dissout au profit du groupe des *milites* qui réunit ces puissants et leur clientèle guerrière, les maîtres des châteaux et du ban. De 1010 à 1030, la turbulence et l'esprit d'indépendance des Châteaurenard, des Baux et, surtout, des Fos, défiant le comte, plongent la Provence dans l'insécurité et le désordre. C'est l'Église qui restaurera la paix en promouvant la Trêve de Dieu, sous l'inspiration de Cluny et sous l'impulsion de l'énergique Raimbaud de Reillanne, archevêque d'Arles (1030-1080).

La Réforme grégorienne porte un nouveau coup aux grands lignages. Elle puise sa force dans le réveil monastique qui s'est amorcé au dernier quart du x^e siècle avec, notamment, la fondation de Montmajour, la rénovation de Saint-Victor de Marseille et l'expansion clunisienne. Foyer de renouveau, Saint-Victor fait rayonner la réforme monastique jusqu'en Catalogne et en Sardaigne. Ses abbés, Bernard et Richard de Millau, ses moines, tel Raimbaud de Reillanne, sont les plus ardents propagandistes de la réforme de l'Église séculière. Au

terme d'âpres luttes, à la fin du xii^e siècle, les évêchés sont soustraits à l'influence des grands, les chapitres sont redevenus des communautés et les prélats grégoriens ont reconstitué le patrimoine de leur église. La richesse restaurée de l'Église s'investit dans un vaste programme de constructions cathédrales, canoniales, monastiques, triomphe d'un style nouveau, nourri de réminiscences antiques à l'ouest, plus soumis aux influences lombardes au nord-est. Le succès grégorien, toutefois, a son revers. L'enrichissement de l'Église et l'acharnement que mettent les clercs à récupérer leurs droits et à exiger les dîmes ne répondent pas aux exigences mêmes que la Réforme a fait naître chez les laïques. Des réactions hostiles se dessinent qui vont trouver à s'exprimer dans les mouvements d'émancipation urbaine.

À l'expansion démographique qui suscite de nouveaux villages et qui dilate l'espace cultivé répond la croissance des villes. Arles, Avignon, Tarascon collectent le blé des nouveaux terroirs conquis sur les marais. L'arrivée des Lombards, Pisans et Génois, devenus familiers de la vallée du Rhône, donne à ces échanges une dimension internationale. Les produits du terroir – grains, laines, peaux, kermès –, les épices et bien d'autres denrées coûteuses importées d'Orient nourrissent un actif commerce urbain. Plus encore que les marchands et les artisans, les chevaliers urbains, maîtres des tonlieux, en tirent profit. L'essor des villes maritimes est plus tardif. À la fin du xii^e siècle, les privilèges obtenus à Tyr et à Acre ouvrent aux Marseillais la route du Levant. Le port phocéén éclipse Saint-Gilles comme port d'embarquement pour la Terre sainte et comme étape sur les routes de mer des marchands italiens. Ce renouveau économique sous-tend le mouvement communal. Des consuls apparaissent à Avignon vers 1129, à Arles en 1131, à Tarascon, Nice et Grasse entre 1140 et 1155, à Marseille en 1178. Ces consulats, associations jurées dominées à l'origine par les chevaliers, dessaisissent la justice seigneuriale d'une partie de ses attributions. Ils vont bientôt s'ouvrir aux bourgeois et constituer de véritables seigneuries collectives avec leur sceau, leur étendard, leurs possessions extérieures, leur diplomatie.

L'émergence des consulats est aussi un signe des mutations culturelles du xii^e siècle. On a pu rapprocher la chronologie de la diffusion de ces institutions urbaines de la progression des nouvelles pratiques juridiques inspirées par le droit romain (A. Gouron). Les chanoines de Saint-Ruf d'Avignon ont été, dès les environs de 1120, les pionniers de cette renaissance juridique.

La Provence participe aussi à la floraison poétique qui gagne, depuis les pays du Sud-Ouest, l'ensemble des terres de langue d'oc. Ces poètes

de l'amour courtois et des valeurs chevaleresques sont loin d'être tous nobles comme Raimbaut d'Orange ou Raimbaut de Vaqueyras. Folquet de Marseille notamment est fils d'un marchand génois établi dans cette ville. Les troubadours trouvent leurs protecteurs et leurs mécènes parmi les grands, mais surtout, à partir d'Alphonse I^{er}, à la cour du comte. Ils contribuent ainsi à célébrer et à asseoir le pouvoir triomphant de la nouvelle dynastie.

2. Les comtes catalans

Dès la fin du xi^e siècle se dessine un nouveau champ de forces politiques. Les différentes branches de la famille issue de Boson et de Guillaume qui avaient jusque-là tenu le comté en indivis ne sont plus représentées que par des filles. Ces héritières transmettent leurs droits à des maisons comtales extérieures à la Provence : Emma à Guillaume Taillefer, comte de Toulouse (1040), Azalaïs à Ermengaud, comte d'Urgel (1080) et Gerberge à Gilbert, comte de Gévaudan (vers 1090). Successivement, ces nouvelles dominations venues de l'ouest entrent en phase d'éclipse. En 1092, Azalaïs est veuve et tutrice d'un fils mineur. Depuis 1096, les comtes de Toulouse, Raimond de Saint-Gilles et Alphonse-Jourdain, sont absorbés par la croisade. Vers 1111, enfin, Gilbert de Gévaudan périt assassiné par des seigneurs révoltés. À nouveau, la comtesse Gerberge se tourne vers l'extérieur pour donner sa fille Douce en mariage au comte de Barcelone, Raimond Bérenger (1112). « C'était mettre la restauration du pouvoir en de puissantes mains, mais c'était aussi abandonner tout espoir d'un gouvernement dans l'indivision » (J.-P. Poly).

De fait, au terme d'un premier affrontement entre Raimond Bérenger et Alphonse Jourdain, l'accord se fait sur la base d'un partage (1125). Tout le pays au nord de la basse Durance et, sur la rive droite, les châteaux de Beaucaire et Vallabrègues et la terre d'Argence sont dévolus au comte de Toulouse. Le pays compris entre le Rhône, la Durance, les Alpes et la mer revient à Raimond Bérenger. Cette convention fixe de manière quasi définitive les frontières du comté et du marquisat de Provence. En revanche, il n'est dit mot alors des descendants d'Azalaïs. Ce n'est qu'au milieu du siècle que sera définie la limite occidentale du comté de Forcalquier qui court des abords de Lagnes au col de Cabre.

La rivalité des maisons de Saint-Gilles et de Barcelone va marquer l'histoire de la Provence pour plus d'un siècle, jusqu'à la mort de Raimond VII de Toulouse. Raimon Bérenger I^{er} (1112-1131) n'aborde pas la lutte en position de force. Lorsque Douce remet à son mari les

droits que Gerberge lui a cédés, l'autorité du comte ne s'étend guère au-delà du pays d'Aix. Les premiers succès du Catalan, appuyé sur la fidélité des chevaliers des pays du bas Rhône, soutenu et conseillé par les évêques et renforcé par l'aide qu'apporte son beau-frère, Raimond des Baux, sont vite remis en cause après la mort du comte. Alphonse-Jourdain rouvre les hostilités. Déterminé à faire valoir les droits de sa femme, Raimond des Baux rassemble une coalition de puissants seigneurs de Basse-Provence occidentale, au cœur même de la région la plus fidèle au comte. La mort au combat, à Melgueil, du jeune Bérenger Raimond (1131-1144) ouvre une période d'incertitude et d'anarchie. Mais le comte de Barcelone, accouru de Catalogne au secours de son neveu Raimond Bérenger III (1144-1166), reconstitue le réseau des fidélités, recevant à Tarascon, Seyne et Digne les hommages des sires (1147) avant d'écraser ses adversaires. Les ultimes tentatives de rébellion de la famille des Baux, désormais isolée, sont autant d'échecs (1155, 1162). L'empereur qui avait paru pencher de son côté en 1145, rejette maintenant ses prétentions et reconnaît à Raimond Bérenger III le titre de comte de Provence et la suzeraineté sur le comté de Forcalquier (1162).

La mort de Raimond Bérenger III renforce les liens entre la Catalogne et la Provence, et réveille la lutte entre les maisons de Toulouse et de Barcelone. Alphonse I^{er} (1166-1196), comte de Barcelone et, depuis 1164, roi d'Aragon, devient comte de Provence tandis que Raimond de Saint-Gilles se pose en défenseur des droits de la fille mineure du comte défunt. Le conflit s'étend à toute la France méridionale et s'entrecroise avec d'autres rivalités opposant Pise à Gênes, le pape à l'empereur, les Plantagenêts aux Capétiens. La paix de Jarnègues (1190) confirme le partage intervenu en 1125.

Bien qu'Alphonse I^{er} ne réside en Provence que de façon intermittente, son pouvoir y est fermement établi. Des bailes, presque tous catalans et aragonais, le représentent, fréquemment renouvelés pour couper court à toute velléité d'indépendance. Un temps, de 1178 à 1181, il confie le comté à son frère Raimond Bérenger IV, mais en sous-ordre, à titre révocable et sous le contrôle d'un conseil composé de quelques Provençaux dont il est sûr. La Provence n'en a pas moins sa chancellerie propre et son juge-mage, qui assiste le comte – et le remplace en son absence – pour rendre la justice. Vers 1178, le centre du pouvoir se déplace de la région rhodanienne à Aix qui commence à prendre figure de capitale. Cette résidence est mieux adaptée aux desseins du comte : affermir et étendre son autorité en Haute-Provence. Les barons des Alpes du Sud demeurent turbulents, comme le montre la révolte de Boniface de Castellane (1189). La perspective d'une union entre la Provence et le comté de Forcalquier se dessine

avec le mariage conclu en 1191 entre Alphonse, second fils d'Alphonse I^{er}, et Gersende de Sabran. La petite-fille de Guillaume IV de Forcalquier apportera le comté en dot à son époux.

Toutefois, au lendemain de la mort d'Alphonse I^{er}, Guillaume revient sur ses engagements et multiplie les raids contre la Provence. Pour l'essentiel, le règne d'Alphonse II (1191-1209) est occupé par ce conflit. Le décès presque simultané des deux adversaires assure enfin la réunion des deux comtés entre les mains du fils d'Alphonse II et de Gersende, Raimond Bérenger V.

3. Raimond Bérenger V

Mineur, le jeune comte est confié à la garde de son oncle, le roi Pierre II d'Aragon. Un autre frère d'Alphonse I^{er}, Sanche, gouverne en son nom la Provence. La mort de Pierre II à Muret (1214) rappelle Sanche en Aragon. Lointaine, affectée par les dissensions entre Gersende et Sanche, l'autorité comtale s'affaiblit. Guillaume de Sabran, neveu de Guillaume IV, en profite pour tenter de restaurer à son profit le comté de Forcalquier, Nice pour se donner aux Génois (1215) et les villes du bas Rhône, pour affirmer de plus en plus leur indépendance. Leurs consulats se rangent aux côtés de Raimond VI lorsqu'il entreprend, en 1216, de reconquérir le comté de Toulouse qui lui fut ôté par le concile de Latran. Leurs contingents l'aident à reprendre Beaucaire sur les Français. Devant cette accumulation de menaces, un groupe de Provençaux arrache Raimond Bérenger à la captivité du château de Monzon et le ramènent en Provence. Ce coup de force dégage le comte de Provence de l'emprise familiale de la maison d'Aragon et rompt les liens directs entre Provence et Catalogne.

D'abord prudent et porté aux compromis, tel celui qui enraye, en 1220, la révolte de Guillaume de Sabran, Raimond Bérenger découvre, à partir de 1226, de plus énergiques desseins. Il impose l'autorité comtale aux seigneurs et aux villes de Provence orientale que ses prédécesseurs ont toujours eu du mal à tenir en mains. Il contraint Grasse à renoncer à son consulat (1227) et soumet Nice (1229). Les communes du bas Rhône et leur allié Raimond VII offrent plus de résistance. Le conflit prend ici de plus vastes dimensions. Il affermit l'alliance avec le roi de France. Il desserre les relations avec l'empereur Frédéric II qui se range un temps aux côtés des Arlésiens révoltés. Il renforce la communauté d'intérêt et de vues avec l'Église. Le même comte qui brise l'esprit d'indépendance des villes de Basse-Provence – à sa mort, seule Marseille résiste encore – encourage l'émancipation des bourgs et villages des Alpes du Sud pour affaiblir

une noblesse peu sûre à ses yeux. Il dote ainsi d'un consulat la ville neuve qu'il crée à Barcelonnette (1232).

Pour gouverner, Raimond Bérenger V s'appuie sur un petit nombre de fidèles, principalement des chevaliers catalans, investis du gouvernement de quelques grandes circonscriptions, les baillies. Parmi eux, Romée de Villeneuve, homme de confiance et principal conseiller du prince, placé à la tête de la grande baillie de Fréjus-Outre-Siagne pour achever la soumission de la Provence orientale. Ces hommes, comme les Provençaux de l'entourage comtal, sont des juristes imprégnés de droit romain. Avant même les légistes de Charles I^{er}, ils fondent leur politique sur la théorie d'un comte souverain, renforçant ainsi sa justice éminente et son droit d'imposer. Les statuts promulgués à Fréjus, Digne, Seyne, Sisteron, sièges des principales baillies de 1235 à 1238, délimitent les droits respectifs du comte, des seigneurs et des communautés, fixent les modalités de perception de la cavalcade (aide militaire), de l'albergue (taxe issue du droit de gîte) et de la quête (levée extraordinaire limitée à quelques cas bien définis). Le domaine s'agrandit des confiscations sur les rebelles. Aux profits des péages s'ajoutent de nouveaux droits sur les troupeaux transhumants et sur le sel.

Le mariage des filles du comte avec le roi de France Louis IX, le roi d'Angleterre Henri III et le frère de ce dernier, Richard de Cornouailles, traduit l'importance qu'a pris la principauté provençale sous ce règne. L'absence d'héritier mâle, toutefois, est un élément de faiblesse.

III. La Provence angevine

1. La première maison d'Anjou

Raimond Bérenger V meurt prématurément, le 19 août 1245. En vertu du principe de l'exclusion des filles dotées, le comté revient à sa quatrième fille, Béatrix. Avec l'appui du pape Innocent IV, Blanche de Castille négocie le mariage, célébré le 31 janvier 1246, de son fils Charles avec l'héritière. C'est un nouveau succès de la politique méridionale des Capétiens après le traité de Paris qui, par le mariage d'Alphonse de Poitiers avec l'héritière de Raimond VII, assurait au frère de Charles d'Anjou la possession du comté de Toulouse.

Le nouveau comte connaît des débuts difficiles. Parti pour l'Égypte

aux côtés de son frère Louis IX, il est capturé avec lui à Mansourah. Sa longue absence (1248-1250) encourage des forces d'opposition réveillées par dix-huit mois d'interrègne. Dès le printemps 1246, Arles et Avignon qui ont reconstitué leurs consulats s'unissent à Marseille dans une alliance défensive dirigée contre le comte. Barral des Baux, podestat d'Avignon, prend la tête de cette ligue. La noblesse provençale participe à cette agitation, notamment en Haute-Provence où le mécontentement des seigneurs rejoint les revendications de la comtesse douairière. Béatrix de Savoie revendique la possession du comté de Forcalquier où elle s'est retirée et réclame l'usufruit du comté. Dès son retour, Charles I^{er} met fin énergiquement à ces révoltes. En quelques mois, il obtient la soumission d'Arles et d'Avignon. Privées de toute autonomie, les deux villes sont placées sous l'autorité d'un viguier. Barral des Baux se rallie. Marseille offre plus de résistance et le compromis signé le 26 juillet 1252 lui assure une large autonomie sous la suzeraineté du comte. Quatre ans plus tard, les adversaires de Charles I^{er} reprennent le contrôle de la ville, comptant sur l'appui du roi de Castille. Sans coup férir, jouant sur les discordes internes, Charles impose à Marseille un second traité (2 juin 1257). Dotée d'un statut de ville adjacente, la ville est entièrement soumise à un viguier qui représente le comte, non en tant que tel, mais comme seigneur de Marseille. Le différend avec Béatrix de Savoie prend fin grâce aux bons offices de Saint Louis (1256). Une dernière vague d'agitation surgit en 1261-1262 : les Marseillais espèrent profiter du soulèvement de quelques grands seigneurs des Alpes du Sud. Marseille doit rapidement se soumettre tandis que Boniface de Castellane s'enfuit en Italie, abandonnant ses terres au comte. L'année suivante le complot des Manduel, marchands marseillais, aisément éventé, sévèrement réprimé, n'est qu'un dernier sursaut sans lendemain et sans portée.

En même temps qu'il impose son pouvoir aux rebelles, Charles prend en main l'administration du pays. Dès avant son départ pour la croisade, en 1246, il avait fait entreprendre une enquête sur l'état des biens et des droits du comte, réalisée pour l'essentiel en 1251-1252. Cette opération d'inventaire permet à Charles I^{er} de récupérer tous les droits oubliés, aliénés ou usurpés. Il en exige la restitution par les seigneurs et les communautés qui ne peuvent présenter de privilège d'exemption. Pour les enquêteurs, raille Boniface de Castellane, « tout appartient au comte ». Disposant ainsi d'un état au vrai de ses droits et revenus, Charles I^{er} peut tirer le meilleur parti de ses ressources. Il agrandit le domaine comtal du profit des confiscations sur les rebelles mais aussi des résultats d'une habile politique d'échanges. En s'assurant le contrôle de la production des salines de Berre, Istres,

Vitrolles, Hyères et Toulon, il fait de la gabelle un véritable monopole comtal. À elle seule, cette taxe fournit, en 1263, la moitié des revenus du comte.

Ces ressources donnent à Charles I^{er} les moyens d'une politique d'expansion, vers le nord à la lisière du comté de Forcalquier et du Comtat Venaissin, dans le diocèse de Gap au contact du Dauphiné et, plus encore, à l'est vers le Piémont et la Ligurie. Il absorbe, en 1258, une partie du comté de Vintimille et réussit (1262) à faire reconnaître cette acquisition par Gênes. Il acquiert la vallee Maira, Coni, Albe, Cherasco (1259-1260) et le val di Stura ; les marquis de Saluces et de Ceva deviennent ses vassaux. Cette ébauche de politique italienne trouve son couronnement lorsque, en 1263, Urbain IV investit Charles d'Anjou du royaume de Sicile. Une fois délogés les derniers Hohenstaufen d'Italie du Sud (victoires de Bénévent, 1266, et Tagliacozzo, 1268), un grand projet se dessine au travers d'une alliance familiale avec la Hongrie, de la mainmise sur Corfou et de l'achat du titre de roi de Jérusalem. Le rêve se brise, le 30 mars 1282, avec les Vêpres siciliennes, soulèvement de l'île soutenu par les Aragonais. Désormais, Charles I^{er} s'épuise à lutter contre le roi d'Aragon. Sa mort (1283) survient après de graves revers : sa flotte est détruite et son fils captif.

Les Provençaux ont tiré quelque profit de ces conquêtes : des fiefs et des offices pour la noblesse, un débouché pour les marchands marseillais, affrontés toutefois à une forte concurrence italienne. Mais le poids financier de l'expansion angevine retombe surtout sur la Provence et alourdit la fiscalité. Le comté est gouverné de loin : le comte, absent depuis 1263, est représenté par un sénéchal, titulaire d'un office institué en 1246 et exercé principalement par des Français. Plus que le sénéchal, fréquemment renouvelé, l'œil du comte est un clerc parisien devenu évêque de Sisteron, Alain de Lusarches. Charles I^{er} a donné à l'organisation administrative du comté, divisé en baillies et vigueries où la cour est représentée par un baile ou viguier, un clavaire et un juge, une forme quasi définitive. Il s'est fait céder ou a acquis les consulats subsistant encore à Apt, Tarascon, Reillanne. Bien tenue en main, la Provence est la partie la plus solide du royaume angevin.

Libéré en 1288, Charles II renonce à la Sicile. C'est le plus provençal des Angevins de Naples. Il fait plusieurs séjours dans le comté et il exigera d'être enseveli à Aix. Il étend son domaine au nord du pays : la part d'Alphonse de Poitiers sur Avignon lui revient en échange de l'abandon de ses droits sur l'Anjou et le Maine, Isnard d'Agoult-Entrevennes lui fait hommage pour la baronnie de Sault et Bertrand

des Baux pour la principauté d'Orange. À l'est, il constitue un vaste Piémont angevin. Il accroît les ressources de la fiscalité, et des assemblées qui préfigurent les États de Provence lui votent, en 1286 et 1302, des subsides extraordinaires. Il améliore le fonctionnement d'une justice qu'il veut plus équitable. Il sanctionne après enquête les abus de ses officiers. Il perfectionne l'organisation administrative, veillant à la conservation et à la transmission des documents à tous les niveaux de l'administration. Il ordonne une nouvelle enquête domaniale (1296-1299) dont les procès-verbaux seront remis, annotés et mis à jour par tout sénéchal à son successeur. Il institue un rational de Provence chargé de vérifier les comptes de tous les officiers, sous le contrôle des maîtres rationaux de Naples.

Bien qu'il fasse, lui aussi, de nombreux séjours en Provence, Robert (1309-1343) est surtout préoccupé par la politique qu'il mène en Italie et par la guerre qu'il poursuit en Méditerranée contre les Aragonais. Il laisse ainsi échapper l'occasion d'acquérir le Dauphiné (1337). Le comté gagne en autonomie administrative avec la constitution d'une Chambre des comptes de Provence et le renforcement du rôle d'un conseil royal où siègent à côté du sénéchal une douzaine de juristes occupant les plus grands offices. Amorcée sous le règne précédent, la renaissance des libertés urbaines s'accroît. Le roi accorde à de nombreuses agglomérations le droit de former des conseils et même de désigner des syndics qui représentent la communauté. Le syndicat, placé sous la tutelle souvent plus théorique que réelle du seigneur du lieu, remplace le consulat et connaît une diffusion plus large.

2. Croissance économique et floraison spirituelle

Au travers des premiers chiffres de feux réels livrés par les sources, on discerne une forte croissance démographique : ainsi Nice passe de 4 000 habitants en 1249 à un peu plus de 7 000 en 1286 et atteint les 10 000 en 1323. Partout l'habitat bourgeoise au-delà des vieux murs d'enceinte. L'espace cultivé s'étend jusqu'aux franges boisées des terroirs où s'enracinent les premières bastides. L'extension du marché de consommation stimule le commerce intérieur. L'installation des papes à Avignon à partir de 1316 attire dans la basse vallée du Rhône les « marchands suivant la cour romaine ». Ce développement économique stimule les progrès du notariat apparu au milieu du xiii^e siècle. Le droit prend alors une place prépondérante dans la formation intellectuelle, suscitant l'apparition de *studia* éphémères comme celui de Manosque et la fondation de l'Université d'Avignon au début du xiv

Dans les villes, de nouveaux chantiers s'ouvrent pour achever les grands édifices de l'âge roman et pour bâtir dans le style nouveau, tardivement adopté en Provence. Ainsi à Aix où, successivement, l'archevêque Visdomini transforme le palais archiépiscopal, les Hospitaliers remanient leur église devenue mausolée dynastique et les chanoines commencent les travaux de transformation de la nef Notre-Dame à la cathédrale. La plus grande entreprise est sans doute celle qu'ordonne Charles II en vue d'édifier à Saint-Maximin, où il a « inventé » le tombeau de Marie-Madeleine, une basilique de pèlerinage et un couvent destiné à loger 100 dominicains.

Les ordres mendiants trouvent très tôt bon accueil en Provence. Les Carmes arrivent en Occident par Marseille. Les Trinitaires y installent leur premier établissement sur la façade méditerranéenne. Hugues de Digne fonde à Hyères les frères du Sac et sa sœur Douceline les béguines de Roubaud. La crise des Spirituels touche fortement les Mineurs de Provence. C'est à ce courant que se rattachent, outre Hugues de Digne, Elzear et Dauphine de Sabran ainsi que Louis d'Anjou, fils de Charles II, canonisé en 1318, dont le tombeau attire, depuis sa mort (1297), des pèlerins venus de toute la Basse-Provence.

3. Le temps des troubles

En 1328, Charles, duc de Calabre, meurt, transmettant ses droits à la couronne à ses deux filles en bas âge, Jeanne et Marie. Dès lors, un problème dynastique menace la stabilité du pouvoir angevin. Car il faut compter avec les autres branches, issues des frères de Robert : Hongrie, Tarente, Duras. Dans les dernières années, le roi s'emploie à préparer et garantir sa succession. Après ceux du royaume de Naples en 1330, les seigneurs et communautés de Provence sont appelés à prêter hommage à Jeanne et Marie. Jeanne épouse (1333) André de Hongrie mais le testament de son grand-père stipule qu'elle régnera seule et sera jusqu'à ses vingt-cinq ans assistée – et contrôlée – par un conseil de régence. Peines perdues. À la mort de Robert (1343), Naples devient un champ clos d'intrigues. Les prodigalités de la jeune reine épuisent le trésor. Le pape, suzerain du royaume, cédant aux instances de la reine de Hongrie, accepte qu'André soit couronné roi. La veille, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1345, à Aversa, André est assassiné sous les fenêtres de sa femme. Jeanne était-elle complice ? Beaucoup le pensèrent, et plus encore après son prompt remariage avec Louis de Tarente (1346). Mais on discerne à l'arrière-plan de ce meurtre « plusieurs conjurations tramées dans des milieux différents

dont on ne sait laquelle a réussi » (Léonard). La volonté de vengeance des Hongrois ne tarde pas à se manifester : entrées dans le royaume en mai 1347, leurs troupes sont, à la fin de l'année, aux portes de Naples.

La reine Jeanne s'enfuit en Provence, cherchant des secours et de l'argent. Chaleureusement accueillie à Marseille, elle trouve plus de réticences à Aix chez les nobles et les grands officiers réunis au palais comtal. Elle doit s'engager à ne nommer que des Provençaux à tous les offices et à ne rien aliéner du comté. La troisième étape de son voyage la conduit à Avignon. Elle attend de Clément VI qu'il la disculpe des soupçons que l'assassinat d'André fait peser sur elle et qu'il légitime par une dispense son second mariage. Elle parvient à ses fins et, surtout, retire 80 000 florins de la vente d'Avignon au pape, ce qui lui permet d'envisager un prompt retour. Le 28 juillet, elle s'embarque à Marseille. Elle ne reviendra jamais en Provence. La brièveté de ce séjour et ses circonstances contrastent avec le légendaire historique : une image aimable tôt dessinée et la prolifération, plus récente, de maisons, ponts, tours, châteaux dits « de la reine Jeanne ».

Le comté n'a pas fini de subir les contrecoups de l'imbroglia napolitain. Dès le retour de la reine, la destitution du sénéchal Raymond d'Agout, nommé à Aix, au profit d'un Napolitain, ouvre la première d'une série de guerres civiles, opposant Marseille, alliée inconditionnelle de Jeanne, au reste du pays (1348-1352). Plus graves sont les conséquences de la révolte des Duras. Écartée du pouvoir au profit des Tarente, cette lignée angevine entre en rébellion. Louis, l'aîné, provoque l'invasion des Pouilles par la Grande Compagnie et son frère cadet Robert fomenta des troubles analogues en Provence. Il obtient l'appui de certaines grandes familles du comté, dont la maison des Baux, et s'assure le concours de bandes de routiers sans emploi depuis Poitiers, sous le commandement d'Arnaud de Cervole, dit l'« Archiprêtre » (1357-1358). D'autres troubles suivront, car les compagnies en quête de butin, attirées par les richesses de la cour pontificale ont pris leurs habitudes dans la vallée du Rhône. La dernière en date de ces incursions révèle une autre menace : l'irruption en 1368-1369 des troupes de Du Guesclin est suscitée par Louis d'Anjou, frère du roi Charles V et son lieutenant en Languedoc, qui affirme ainsi ses visées sur une Provence affaiblie.

Pour résister à ces menaces, la Provence ne peut guère compter sur Naples, mis à part l'éphémère présence de Philippe de Tarente (1356-1357) ou du sénéchal Roger de San Severino (1369). Face à l'Archiprêtre, on a recours à des mercenaires conduits par le comte d'Armagnac. Expérience désastreuse : l'argent manque pour les payer et les hommes d'armes qui s'incrustent constituent un nouveau fléau.

Le comté doit prendre en main sa défense. L'initiative revient alors aux États et dans ces assemblées les représentants des villes jouent un rôle prépondérant. On le voit notamment avec la session de novembre 1359. Elle substitue au vieux système de la cavalcade, la levée d'une armée nationale dont le recrutement et le financement seront désormais contrôlés par les États. Elle flanque le sénéchal de six conseillers « sur le fait de la guerre », deux par ordre, qui forment en fait un véritable conseil de gouvernement. Ces États expriment et mettent en pratique des vues qui semblent émaner des villes et des juristes qui dominent leur gouvernement. Ils marquent l'« entrée de la ville dans le jeu politique du pays » (M. Hébert).

Vers 1370, la menace des routiers s'éloigne. Mais la situation à Naples se dégrade. Les intrigues se compliquent : héritier désigné par Jeanne, toujours sans enfants, Charles de Duras, inquiet du remariage de la reine avec Othon de Brunswick, se rapproche du clan hongrois. Le Grand Schisme précipite la crise. Jeanne prend le parti de Clément VII contre un pape issu de ses États. Des troubles éclatent à Naples, facilitant l'offensive de Charles de Duras qui bénéficie de la bénédiction d'Urbain VI et de l'appui des troupes hongroises. Privée de soutiens sur place, la reine fait appel à Clément VII qui suggère le recours à Louis d'Anjou. En échange du secours qu'il doit lui porter, Jeanne adopte le duc d'Anjou le 29 juin 1380. Louis tarde à s'embarquer pour l'Italie. Lorsqu'il arrivera à Aquila en septembre 1382, Charles de Duras, investi du royaume de Naples par Urbain VI le 1^{er} juin 1381, s'est rendu maître du pays, a capturé la reine et l'a fait mettre à mort dans sa prison, le 27 juillet 1382.

Le retard de Louis d'Anjou s'explique, pour une part, par son désir de ne s'embarquer qu'une fois « assuré des Provençaux », comme l'écrit son chancelier Jean le Fèvre. Aux États d'Apt (16-17 avril 1382), les nobles et les prélats opinent unanimement en faveur du duc, mais les délégués des communautés se séparent sans conclure. Bien vite deux camps se dessinent : d'un côté, Marseille qui prend parti pour Louis d'Anjou par fidélité à Jeanne ; de l'autre, la majorité des villes du comté regroupées autour de la capitale dans l'Union d'Aix. Une fois la mort de Jeanne connue, cette ligue se déclare pour Charles de Duras. La guerre qui s'ouvre est un conflit entre villes où le campanilisme joue son rôle. C'est aussi un affrontement entre les villes, fortes de leur nouveau poids politique et la grande noblesse provençale. C'est enfin un jeu diplomatique complexe en raison des ambitions françaises sur la Provence, qui se découvrent aux lendemains de la mort de Louis I^{er} en Italie (1384). L'entourage de Charles VI espère utiliser les conquêtes réalisées par le sénéchal de Beaucaire, envoyé au secours des partisans du duc d'Anjou, pour imposer un arbitrage intéressé.

L'obstination de la veuve de Louis I^{er}, Marie de Blois, fait échouer ces intrigues. Son habileté, plus que les succès de ses armes, a raison de la cohésion de l'Union d'Aix, détruite à coup de privilèges, concessions, exemptions. En 1387, Aix est isolée et les partisans de la paix y suscitent des troubles. Les « chapitres de paix » du 21 octobre 1387, loin d'être une capitulation, excluent toute forme de représailles et consacrent la place prépondérante de la capitale dans la vie du comté. Une partie de la Provence persiste dans son refus : Nice et sa viguerie, Puget-Théniers, le val de Lantosque et la baillie de Barcelonnette se donnent au comte de Savoie (1388).

La fin de la guerre ne met pas un terme à l'insécurité. Durant dix ans, un aventurier va « tenir enténébré le pays » selon les termes d'un marchand italien d'Avignon. Sous prétexte de revendications de fiefs et de droits, Raymond de Turenne mène la guerre contre le pape et contre le comte. Maître de nombreux châteaux dans les Alpes et le val de Durance, il pille et dévaste la Basse-Provence occidentale. À nouveau, les États, devant l'inefficacité de la reine et de ses officiers, prennent en main la défense du pays. Leur détermination, renforcée à partir du siège de Pertuis (1397), finit par avoir raison de l'ennemi public (1399).

Chassé du royaume de Naples (1399), Louis II n'a pas perdu tout espoir d'une reconquête. Le rêve napolitain des Angevins pèse lourdement sur la Provence. Le comte sollicite des États des dons gracieux pour financer ses expéditions malheureuses de 1409 et 1411. Des circonstances plus favorables se dessinent en 1420, lorsque le jeune Louis III, nanti d'un fort subside, s'embarque pour Naples répondant à l'appel du pape et d'une partie de la noblesse locale. Jeanne II de Duras recourt alors à la protection du roi d'Aragon (et de Sicile) mais se brouille bientôt avec lui pour se confier, par un acte d'adoption à Louis III (juin 1423). L'éphémère succès du comte qui contraint Alphonse d'Aragon à s'enfuir en Catalogne, a pour contrepartie le raid aragonais qui met Marseille à sac, en novembre 1423. Onze ans encore, Louis III, jusqu'à sa mort à Cosenza en 1434, s'épuise à maintenir une domination précaire dans le *Regno*, tandis que sur les côtes provençales la piraterie aragonaise entretient l'insécurité.

4. Le poids des troubles

Ainsi s'aggrave encore une crise du négoce maritime provençal amorcée dès la fin du xiii^e siècle. La chute d'Acre (1291) affaiblit les relations avec le Levant, et l'instauration d'une liaison maritime

directe entre Gênes et Flandres par Gibraltar diminue le trafic par la vallée du Rhône. La perte de la Sicile, puis de Naples, l'hostilité des Génois et finalement la guerre de course provoquent un lent déclin du trafic et une contraction de l'espace des échanges.

À l'intérieur du pays d'autres signes de malaise surgissent dans les années 1340 : sur les registres du clavaire d'Aix, le nombre des débiteurs insolvable s'accroît vigoureusement ; dans la baillie de Puget-Théniers le nombre des contribuables s'effondre à cause de l'endettement, de l'exode rural, de la paupérisation. C'est dans ce contexte que la Peste noire pénètre en Provence, par Marseille, en 1347. Le fléau emporte, selon les indices dont on dispose, du tiers à la moitié des habitants. Plus graves encore sont les deux grands retours de l'épidémie en 1361 et 1371-1373, qui fauchent le regain de la population. Puis la peste s'installe, endémique. À la chute brutale succède une baisse lente et régulière jusque vers 1440 et la reprise, après une longue stagnation, ne survient qu'à l'extrême fin du siècle. Zone de basse pression démographique, la Provence attire une forte immigration, notamment savoyarde, piémontaise et ligure, dans la seconde moitié du xv^e siècle.

Le pays porte l'empreinte de cinquante ans de guerre et de leurs conséquences : insécurité chronique, désorganisation des échanges et, pour subvenir aux besoins de la défense, explosion fiscale. L'aspect des villes change : enceintes neuves ou rénovées, faubourgs ouverts abandonnés, couvents transférés à l'intérieur des murs. Le paysage rural aussi se transforme : villages désertés, rétraction de l'espace cultivé. Les profits seigneuriaux sont sérieusement atteints. L'enquête de 1373 sur les biens des Hospitaliers dans les diocèses d'Aix et Arles en témoigne : un recul général des emblavures même dans les riches labours de Camargue ; des vignes et des prés, que l'on n'entretient plus à cause du coût de la main-d'œuvre ; un patrimoine bâti ruiné à 50 %, des redevances qui ne rentrent plus. D'importantes mutations se dessinent dont certains sauront profiter : les terres revenues à la friche et les anciens terroirs des villages disparus élargissent l'espace des pâtures à moutons. L'élevage transhumant et la production lainière connaissent un nouvel essor.

5. Le roi René

Princes français, les comtes de la seconde maison d'Anjou suivent de près les affaires du royaume. Ils prennent part à la guerre de Cent ans, ne serait-ce que pour défendre l'Anjou et le Maine : Louis II y consacre ses dernières années. Au temps des luttes de pouvoir sous Charles VI,

ils s'engagent dans le camp armagnac et se rangent aux côtés du dauphin Charles. Yolande, veuve de Louis II, exerce une forte influence à la cour de Bourges. L'établissement de son second fils, René, en Barrois et son mariage avec l'héritière de Lorraine s'inscrivent dans une stratégie d'affaiblissement de l'État bourguignon. C'est au lendemain d'un épisode malheureux de la guerre de succession de Lorraine que René, prisonnier du duc de Bourgogne, apprend la mort de son frère qui fait de lui le comte de Provence et l'héritier de la reine de Naples.

À peine libéré, au prix d'une forte rançon qui retombe pour l'essentiel sur ses sujets provençaux, René part à la conquête de son royaume (1436). Il doit se rembarquer, battu par les Aragonais en septembre 1442. Cet échec ne met pas pour autant un terme à un rêve que René poursuit jusqu'à sa mort et qui va lui inspirer plusieurs autres tentatives, en Italie et même en Catalogne, aussi onéreuses que vaines. Les rois de France trouveront ainsi dans son héritage « des prétentions inertes qu'ils ranimèrent pour aller guerroyer en Italie » (R. Busquet).

À partir de 1471, le « roi de Sicile » se fixe en Provence où il n'a jusqu'alors séjourné que par intermittence. Il y entretient une cour fastueuse, se déplaçant entre son palais et son verger d'Aix, ses maisons d'Avignon et Marseille, ses châteaux et bastides de Tarascon, Peyrolles, Gardanne. Dans le milieu cosmopolite qui l'entoure les Provençaux sont en minorité. Les grands officiers de la cour, les hommes de confiance du roi, les chevaliers de l'ordre du Croissant qu'il fonde en 1448 appartiennent principalement à la noblesse angevine et lorraine. Seuls la Chambre des comptes et les échelons inférieurs de l'administration restent à majorité provençale.

La politique administrative est assez incohérente : le nombre des offices fluctue selon que le roi est pressé d'économiser ou désireux de récompenser des fidélités. La véritable continuité du gouvernement réside dans la nécessité de faire face à un volume considérable de dépenses. Comme la Lorraine a été cédée en 1445 à un fils de René et comme l'Anjou, trop longtemps en première ligne face aux Anglais, est épuisé, la Provence fait seule les frais du faste et des projets de reconquête. De nouveaux impôts surgissent frappant le commerce extérieur. Les États qui ne les ont pas consentis obtiennent, en 1442, leur abolition. René se passe désormais de leurs réunions et rétablit et perfectionne une efficace fiscalité indirecte.

René porte à la vie économique une attention intéressée : « De tant que le peuple est plus riche, le trésor royal est plus grand. » Son rôle personnel n'en est pas moins modeste. Les progrès et les mutations qui

marquent son règne ont d'autres causes. L'expansion continue de l'élevage ovin accroît les exportations de laines et de peaux. Des seigneurs soucieux de repeupler leurs terres, dans le pays d'Aygues et en Provence orientale, attirent des colons, notamment des Piémontais et des Ligures, par des « actes d'habitation ». L'installation de Jacques Cœur à Marseille (1444) relance le trafic avec le Levant et fait de ce port une plaque tournante du commerce des épices.

La création artistique doit beaucoup au mécénat de cet amateur éclairé. Comme ses sujets provençaux qui, depuis les années 1420, font bon accueil aux retables de l'école d'Avignon, il aime cette peinture très influencée par l'art franco-flamand. Il fait travailler, entre autres, Nicolas Froment (triptyque du *Buisson Ardent*, 1476). Franco-flamande également la musique des chantres de sa chapelle, dont Josquin des Prés. Plus original est son goût pour les formes nouvelles du décor sculpté italien qu'introduit en Provence Francesco Laurana. Actif bâtisseur, il transforme profondément le cadre architectural de la vie de cour. Son influence paraît plus limitée sur la vie intellectuelle du comté. Ses efforts pour imposer aux étudiants provençaux la fréquentation de l'Université fondée à Aix en 1409 n'ont guère de succès.

Une légende née au début du xvi^e siècle en Anjou et enrichie durant trois siècles va transfigurer le prince avide en « bon roi », substituer un modèle de simplicité bonhomme au fastueux mécène, et naturaliser Provençal ce Français qui détestait l'huile d'olive...

6. Charles III

Par son dernier testament, le 24 juillet 1474, René lègue la Provence à son neveu Charles, comte du Maine. Son petit-fils René II, duc de Lorraine, hérite seulement du duché de Bar. Une tradition répétée depuis trois siècles voit dans ces dispositions l'effet d'habiles manœuvres de Louis XI, sûr de succéder bientôt à ce prince « valétudinaire ». Rien n'est moins certain : l'état de santé de Charles n'inspire à cette date aucune inquiétude.

Après la mort de René (10 juillet 1480), Charles III réunit à Aix les États de Provence. Il reçoit leur serment de fidélité et s'engage à respecter les privilèges et les coutumes du comté. Entre autres requêtes, les États demandent la suppression des impôts excessifs et des offices inutiles créés par le comte défunt sans leur assentiment.

Dans l'été 1481 René II fait entrer un petit corps de mercenaires en

Provence. Ces troupes occupent, au nord du comté, la région comprise entre Apt et Forcalquier. Quelques bandes de partisans du duc suscitent des troubles sporadiques en Provence orientale. C'est trop peu pour parler, comme on l'a fait, de la constitution d'un « parti lorrain ». C'est assez pour que Louis XI vienne au secours du nouveau comte. En quelques semaines le calme est rétabli.

Peu après sa victoire, Charles tombe malade et son état s'aggrave rapidement. Le 10 décembre, il dicte un testament instituant Louis XI comme légataire universel et s'éteint le lendemain. Là encore, les traditions qui expliquent cette décision par les pressions que Louis XI aurait exercées sur le moribond par l'intermédiaire de Palamède Forbin, alors absent du comté, relèvent du roman. Par ces dernières volontés, le dernier comte souverain recommande au roi de France de conserver tous les privilèges, droits, libertés, franchises et statuts de la Provence.

Chapitre III

La Provence française

I. De l'union au royaume à la soumission aux Bourbons (1481-1596)

Le 19 décembre 1481, Louis XI confie à Palamède Forbin la charge de prendre possession de la Provence au nom du roi de France. Homme de confiance de Louis XI depuis plusieurs années, Forbin, avec le titre de lieutenant du roi, est investi d'une délégation totale des pouvoirs souverains. Dès son arrivée à Aix, il reçoit le serment des principaux officiers, confirme les privilèges de la capitale et établit dans cette ville une nouvelle juridiction, le tribunal des marchands. Il doit faire face à la révolte de François de Luxembourg, cousin de Charles III. L'ordre est restauré en quelques jours. C'est le seul trouble que l'on enregistre dans cette période de transfert de souveraineté.

Les États s'étaient réunis le 29 décembre 1481 sous la présidence du sénéchal Pierre La Jaille pour prendre connaissance du testament de Charles III. Ils avaient décidé d'envoyer une ambassade au nouveau maître du comté. L'installation en Provence d'un gouverneur qui les convoque pour le 15 janvier 1482 met un terme au débat. C'est à lui que seront soumis les 52 « chapitres » et les 12 requêtes élaborés par l'assemblée. C'est lui qui prête serment d'observer et d'exécuter les dispositions de ce texte, compte tenu des réserves exprimées dans ses réponses, et de faire ratifier ses promesses par le roi de France.

Le document ainsi adopté, que l'on appellera plus tard, improprement, « la constitution provençale » s'attache à maintenir l'identité du comté au sein du royaume. Le roi n'est reconnu comme souverain qu'en vertu de son titre de comte : « Qu'il plaise à votre majesté royale de s'intituler, après le titre de roi, de comte de Provence dans toutes les lettres rédigées... à l'intention du pays de Provence, de façon que nous ne soyons nullement tenus d'obéir à aucune lettre dépourvue de ce

titre. » La Provence conserve ses institutions et sa procédure judiciaires. Tous les privilèges accordés par les précédents comtes feront l'objet de confirmations. La vieille revendication de l'*indigénat* est réaffirmée avec éclat : nul ne peut exercer un office public en Provence s'il n'est natif de ce pays.

Durant quinze mois Forbin est le véritable maître de la Provence, les faveurs pleuvent sur ses parents et ses clients. La politique qu'il mène est conforme aux vœux des États : réduction du nombre des officiers, diminution du volume des dépenses, et, surtout, pourvoi des charges administratives au profit quasi exclusif des Provençaux. C'est sans doute là, beaucoup plus que dans les jalousies suscitées par la fortune des Forbin, qu'il faut voir l'origine du remplacement de Palamède par le gouverneur de Bourgogne, Jean de Baudricourt, en avril 1483. Ce dernier s'emploie, sur l'ordre du roi, à destituer les Provençaux pour les remplacer par des Français. La mort de Louis XI (30 août) suit de peu ce brutal revirement.

Sa disparition réveille les prétentions du duc de Lorraine, René II. La régente, Anne de Beaujeu, préfère temporiser. En attendant une sentence arbitrale, différée en raison de la minorité du roi, les deux parties s'abstiendront durant quatre ans de toute initiative, qui pourrait modifier la situation. C'est ce qui a lieu en effet, à quelques protestations près. Finalement les États, en août 1486, prennent l'initiative de demander à Charles VIII de proclamer définitive et éternelle l'union de la Provence à la couronne de France dans le respect des privilèges du pays. Des lettres patentes (octobre 1486) leur donnent satisfaction. Communiquées aux États réunis à Aix le 9 avril 1487, elles consacrent définitivement l'Union du comté et pays de Provence « sans que à icelle couronne ne au royaume ils soient pour ce aucunement subalternez ». Elles se bornent à confirmer les dispositions arrêtées en 1481, à l'exception du privilège qui réservait aux Provençaux les charges administratives en Provence.

Ces années 80, décisives pour le sort politique du pays, sont une période sombre de son histoire : partout la disette menace, la peste revient en force, les tensions sociales s'avivent. Dans les villes du bas Rhône, Salon (1484) et Arles (1485), les quartiers juifs font l'objet de violences meurtrières. D'autres suivront, dix ans plus tard, à Marseille (1493) et à Manosque (1495). C'est là l'arrière-plan des édits d'expulsion prononcés à partir de 1493. Terre d'accueil au temps où les rois de France chassaient les Juifs de leurs terres, la Provence devenue française les rejette à son tour.

Cependant, Charles VIII, Louis XII, François I^{er} engagent la France

dans les guerres d'Italie, et la Provence, façade française sur la Méditerranée, devient une possession vitale pour la France. En gros, Marseille y gagne, Marseille où Louis XII décide d'implanter un arsenal, Marseille dont les armateurs, marins et corsaires participent à l'aventure.

La contrepartie, c'est que la Provence devient champ de bataille face à la puissance impériale de Charles Quint. De là maints épisodes militaires dont certains passeront de la célébrité à la légende.

1524, une première invasion, où le connétable de Bourbon, chef de l'armée impériale, traverse tout le pays, jusqu'à soumettre Toulon et Aix, mais échoue devant Marseille, que les Dames de la ville auraient elles-mêmes aidé à défendre sur les remparts. Après cette défaite, retraite rapide. C'est à Marseille qu'en 1529 le fils du roi (futur Henri II) épouse Catherine de Médicis.

1536, deuxième invasion, sous Charles Quint en personne. Nouvelle traversée du pays, nouvel échec sous les murs de Marseille et d'Arles, nouvelle retraite des Impériaux. Cette fois c'est un trait de résistance populaire que la légende héroïque a recueilli, l'épisode de la tour du Muy, d'où une poignée d'hommes avait osé tirer sur l'escorte de Charles.

1542, troisième guerre, essentiellement sur mer. On en retient l'histoire du port de Toulon, vidé de ses habitants ou presque, pour abriter pendant tout un hivernage les galères de nos nouveaux alliés turcs, qui allaient avec les nôtres attaquer Nice l'été suivant.

Pendant ces guerres, et quelque peu en liaison avec elles, les rois n'ont pas pu négliger ce que nous appellerions la politique intérieure, soit pour châtier des personnalités en qui l'empereur avait trouvé des collaborateurs, soit pour créer des institutions nouvelles en forme d'offices, dont la vente profitait au Trésor. Sans doute aussi y avait-il de leur part une visée plus large d'intégration du pays au royaume, bien qu'il y ait toujours eu là des précautions et des tâtonnements. De cette séquence fort complexe on peut retenir, sous Charles VIII, la réunion de la charge de sénéchal à celle de gouverneur ; sous Louis XII (en 1501-1502) la création du Parlement d'Aix, cour de justice superposée (non substituée) aux juridictions existantes, ayant exactement la Provence pour ressort, mais comprenant initialement à sa tête des magistrats non provençaux. Le Parlement reçoit le droit d'enregistrer les actes royaux ; en fait, il constituera un rival inévitable pour les autres juridictions (la Chambre, plus tard Cour des comptes, principalement), pour les États de Provence, voire même pour le

gouverneur. De François I^{er} enfin date une importante mise en forme des institutions provençales, l'édit de Joinville (1535). Le fonctionnement des États et de leurs organes annexes y était strictement réglementé : ils se réuniraient seulement sur convocation du roi et sur un ordre du jour fixé par ses représentants. Dans l'intervalle des sessions des États, le pays de Provence serait représenté par des procureurs du pays, qui étaient l'archevêque d'Aix et les consuls et assesseurs d'Aix, ès qualités. L'autorité royale se renforçait et prenait aussi l'allure d'une centralisation aixoise. Le Parlement devenait plus que jamais le maître du fonctionnement de la justice puisque le gouverneur perdait l'essentiel de ses pouvoirs en la matière, et que la sénéchaussée devenait une circonscription judiciaire (et, secondairement, financière) de niveau moyen : il en était créé six en 1535 (Aix, Arles, Draguignan, Digne, Forcalquier et Marseille) et il s'en créerait encore, jusqu'à atteindre douze au xviii^e siècle. D'utiles suppressions ou simplifications complétaient ces grandes lignes d'un texte bon en lui-même mais dont la tendance effectivement inquiéta.

En revanche, la célèbre ordonnance de Villers-Cotterêts (août 1539) stipulant que les actes juridiques devaient être rédigés non plus en latin mais en français ne visait pas spécialement la Provence, bien sûr, mais elle allait s'y appliquer. Peut-on penser que, n'était cette ordonnance, c'est le provençal qui aurait succédé au latin comme langue écrite ? On peut en discuter. Ce qui est sûr c'est que l'ordre royal s'applique, aisément (la langue française avait d'autres canaux de diffusion que la voie officielle) et que le pays entre ainsi dans une ère de trois siècles de bilinguisme (français-provençal, écrit-oral, élites-peuple, trois dichotomies à peu près superposables).

Une autre unification préoccupait bien davantage les hommes de ce temps, celle de la foi religieuse, au siècle où se levait la Réforme. Ici le Parlement d'Aix était plus exigeant que le roi ouvert et circonspect que fut longtemps François I^{er} : son arrêt de 1540 soulève en effet publiquement le problème de l'hérésie, à propos des Vaudois du Lubéron qui en étaient un exemple discret. Des croyances originales, héritées des Pauvres de Lyon du xii^e siècle, s'étaient maintenues chez ces montagnards du Piémont, dont certains avaient été appelés à repeupler les villages du versant sud du Lubéron (rive droite de la basse Durance). Leur foi les prédisposait à faire bon accueil au luthéranisme, puis au calvinisme, et, déjà en 1536 certains d'entre eux, individuellement condamnés, avaient été brûlés à Aix. En 1540, l'arrêt cité du Parlement d'Aix décrète une exécution collective contre le village de Mérindol – hésitations – c'est seulement en avril 1545 que l'ordre d'exécution est obtenu, au temps du premier président Maynier d'Oppède, appuyé par le haut clergé. Une expédition militaire

détruit une dizaine de villages (Cabrières, Mérindol, Lourmarin, La Motte-d'Aiguës, etc.), non sans livrer les habitants (ceux qui n'avaient pas fui) aux exactions que l'on imagine. Le « Massacre des Vaudois » est resté célèbre et même symbolique ; il donnait à la Provence une triste précocité à l'approche du temps des guerres de religion.

Celles-ci, en Provence comme ailleurs, ont été tout autant que cruelles, intermittentes et complexes. Intermittentes, entrecoupées de négociations et de trêves (on se battit surtout en 1561-1562, de 1572 à 1580 et de 1585 à 1594) avec, à l'automne de 1564, l'épisode des séjours de Charles IX et Catherine de Médicis à Avignon et à Arles. Complexes enfin parce que les luttes de religion entre catholiques et protestants interfèrent confusément avec les conflits de coterie nobiliaires quasi féodales, aux aires de puissance locale bien marquées, avec des épisodes de révoltes sociales parfois, et aussi, enfin, avec ce nouvel et inévitable enjeu que constituent les institutions : autorité du roi de France ou libre expression des forces régionales ? Mais – c'est un fait nouveau –, ces forces régionales auront de plus en plus souvent leur expression dans le Parlement d'Aix avec qui le roi (Henri II) a ses premiers conflits.

S'opposent donc des guerriers catholiques (Flassans, Sommerive, Carcès) et des guerriers protestants (les frères de Mauvans, le baron des Adrets). Circulent des bandes ravageuses de quelques milliers d'hommes ; mais c'est surtout une guerre de sièges, suivis de massacres dans les villes prises ; parfois surgissent disettes et épidémies (la peste en 1580) qui frappent impartialement. Le parti catholique est dit « carciste », du nom de son principal chef le comte de Carcès, le parti protestant est dit « Razat » (du nom d'un Retz, encore que la tradition propose aussi « razat » pour rasé, c'est-à-dire volé, pillé).

Lorsque Henri IV est devenu roi, il se forme pour le soutenir un parti de royalistes et de catholiques non extrémistes ; le camp des protestants (razats) se coalise alors avec ce camp de catholiques modérés, et l'on aura ainsi le parti appelé « Bigarrat » (bigarré, bicolore). En face, le camp des catholiques intransigeants, ou carcistes, devient tout naturellement celui des Ligueurs, comme à l'échelle nationale.

À la tête du parti royaliste, le gouverneur Henri d'Angoulême (jusqu'à son assassinat en 1586), puis d'Epernon, et La Valette. À la tête des carcistes, Hubert de Vins devient le principal chef de guerre. Les Ligueurs réussissent à tenir quelques années l'essentiel de la Basse-

Provence, avec Aix et la majorité du Parlement, de sorte que le lieutenant général La Valette établit Pertuis comme siège des États et des parlements royalistes (1588-1589).

Cette scission finira par se résorber, et les hommes d'Henri IV réussiront à vaincre et à obtenir l'adhésion du Parlement d'Aix réuni (janvier 1594). À cette date il ne restait plus à la Ligue que Marseille, mais c'était plus qu'une pérépétie. Depuis 1591, la prépondérance du parti catholique s'incarnait dans cette ville par la dictature du chevalier de Casaulx, intéressant personnage, dictateur populaire, avec quelques bonnes idées de réformes et de gestion. Avec aussi une vague visée de république municipale autonome. Mais celle-ci ne pouvait tenir contre le roi de France qu'avec l'aide de l'étranger (Charles-Emmanuel de Savoie, puis Philippe II d'Espagne). Utopie de ville libre, ou tête de pont espagnole, l'un ou l'autre ne pouvait être qu'éphémère. En février 1596, un complot royaliste, aristocratique et pro-français se forme à Marseille et abat Casaulx, par l'épée de Pierre de Libertat. « C'est maintenant que je suis roi de France », aurait dit Henri IV.

II. Quelques caractères de la vie provençale à l'époque moderne

La Provence à cette orée du xvii^e siècle peut compter quelque 400 000 habitants. La plus grande ville, Marseille, n'atteint pas le dixième de ce nombre. Cette population, qui a augmenté rapidement avant la crise des guerres de religion, se nourrit déjà d'immigration, en plus de son croît naturel. La Provence attire les montagnards pauvres et prolifiques des Alpes dauphinoises ou piémontaises, voire du sud du Massif central. Et, au sein même du comté, la population tend continûment à « descendre » de la Haute vers la Basse-Provence. Cette dernière distinction – Haute et Basse-Provence – est essentielle ; elle n'a rien à voir avec celle qui nous est aujourd'hui familière entre la « côte » et l'« intérieur ». La Basse-Provence comprend la plus vaste partie du pays, entre la mer et la montagne alpine, partout où l'olivier peut croître, donc jusqu'à Draguignan, Manosque ou Apt, inclusivement. L'olivier est la plus riche composante de la polyculture traditionnelle (blé, olivier et vigne, petit bétail). En Haute-Provence, où l'olivier disparaît et où la vigne se raréfie, l'élevage devient au contraire prépondérant et tend à constituer, développé par la transhumance, la spéculation principale. Le vin se consomme surtout

dans le pays en faisant l'objet naturellement d'actifs échanges intérieurs. Les grains sont, dans l'ensemble, insuffisants, la province se nourrit déjà en partie de « blé de marine ». L'olivier, lui, laisse un surplus exportable, élément positif du commerce global du pays, avec les produits fabriqués. Car la Basse-Provence a aussi une petite industrie, non seulement dans les ports d'Avignon, Arles, Marseille ou Toulon mais aussi dans les villes et bourgs de l'intérieur, Grasse, Brignoles, Barjols, Pertuis, Salon, L'Isle-sur-la-Sorgue, et vingt autres, où l'on sait tirer parti de la force hydraulique du moindre cours d'eau en même temps que du bois des moindres forêts. Particulièrement répandues et actives sont les industries de la tannerie et de la poterie ; celles de la soie, du papier et du savon, appelées à deux siècles d'avenir, viennent seulement d'apparaître ; plus le textile de luxe à Avignon et, bien entendu, la construction navale dans les ports.

Avignon et Marseille sont les principales ouvertures de cette économie sur l'extérieur. Marseille surtout : Depuis les Capitulations de 1536 (accords avec la Turquie), elle fait un intense commerce avec le Levant, avec Venise, avec l'Espagne, et aussi avec la Barbarie (Afrique du Nord) d'où viennent les blés, les cuirs pour nos tanneries, et le corail (brillamment développé par le Corse Thomas Lenche).

En 1599 son conseil municipal se dotera d'un Bureau de Commerce, embryon de la fameuse Chambre de commerce, qui sera la première de France en date.

Le contraste entre Marseille, qui vit du commerce, et Aix, qui vit des cours de justice, est déjà bien établi. La société aixoise au milieu du xiii^e siècle, éclairée par les travaux de Claire Dolan-Leclerc, comporte officiellement cinq degrés en une hiérarchie significative : 1/ gentilshommes et magistrats des hautes juridictions ; 2/ « bourgeois » – dont nous reparlerons ; 3/ gros marchands et maîtres des métiers riches tels qu'orfèvres, etc. ; 4/ masse de l'artisanat et de la boutique ; 5/ enfin, le menu peuple des paysans, ouvriers sans qualification, muletiers, « nourrices et chambrières »...

L'activité micro-industrielle, présente en Basse-Provence et presque entièrement absente dans le haut pays, contribue essentiellement à les distinguer l'un de l'autre. Un troisième trait enfin les met en contraste : la Haute-Provence est rurale (classiquement, selon les normes françaises usuelles), c'est-à-dire que la population s'y disperse en quelques villes minuscules (Digne, Sisteron, Moustiers, Sault, par ex.), et surtout en villages ou hameaux de quelques dizaines d'habitants. La Basse-Provence, au contraire, présente une petite minorité de population en habitat dispersé, généralement sur de grandes

exploitations isolées nommés « mas », « granges » ou « bastides », tandis que la plus grande partie, la quasi-totalité parfois, vit en gros villages agglomérés, de plusieurs centaines d'habitants, voire mille ou deux mille, au-dessus desquels on passe par insensible transition au bourg ou à la petite ville. Ce caractère urbanisé du village se marque mieux encore par la présence de murs d'enceinte (en provençal *lou barri*, terme que l'on rencontre encore dans la toponymie villageoise) qui ont valeur honorifique et défensive. Enfin, la complexité de leur composition sociale accentue si possible ce caractère micro-urbain. Qui y réside ? Le seigneur noble dans le vieux château fort (*lou castellas*) ou dans une simple maison ; le curé, quelques religieux ; le notaire et quelques autres gens de plume ; la totalité du monde des marchands et des artisans, avec leurs valets, commis, compagnons ; et, enfin, la plupart des cultivateurs. Les propriétaires ruraux les plus aisés et indépendants, hier dits « laboureurs », sont maintenant plutôt appelés « ménagers » ; la masse des pauvres (qu'ils aient un peu de terre ou n'en aient pas du tout) est dite globalement les « travailleurs », ou encore les « paysans » ; ce sont là deux termes équivalents mais le second renvoie à leur autre caractère spécifique, habiter « dans le pays », c'est-à-dire à l'agglomération. Pendant des siècles ce caractère méridional (des « villes » pleines de « paysans ») ne cessera de surprendre fonctionnaires et voyageurs venus du Nord. Ce n'est pas tout encore les plus habiles et les plus chanceux des marchands et des « ménagers » arrivent assez souvent désormais à vivre des rentes de leur capital foncier accumulé, imitant de loin la vie noble ; ils se frottent alors, ou frottent leurs fils, de latin et autres humanités, et constituent ainsi une « bourgeoisie » que l'on désignera bientôt comme telle, sans qu'elle cesse pour autant d'être de village. Par son nombre, sa culture et son ubiquité, elle constitue une donnée décisive de l'histoire provençale des temps modernes. Tout ce monde, et naturellement d'abord les plus riches et les mieux pourvus de loisirs et d'études, se dispute sévèrement les chapérons de consuls.

À la faveur des institutions de l'autonomie communale, la vie locale est intense. René Pillorget en a récemment apporté la preuve en se livrant à une étude fouillée des mouvements insurrectionnels provençaux de 1596 à 1715 (la Fronde, donc, comprise). Passé le temps des guerres de religion, où la religion précisément avait fait se constituer de vrais partis, de vraies armées, de vrais mouvements de guerre au travers du pays, la Provence ne connaîtra plus que des révoltes sporadiques, discontinues, circonscrites au cadre communal. On se battra à Marseille, à Aix, à Draguignan et dans quelques autres petites villes, gros bourgs ou villages (presque toujours en Basse-Provence), mais sans en sortir, sans aller marcher, conquérir ni former

de zones ailleurs. Ces luttes seront municipales, soit qu'elles opposent des factions locales entre elles, soit la commune en bloc à tel agent (du roi) venu de l'extérieur. Elles auront les causes, les formes et les compositions sociales les plus variées. Elles connaîtront un maximum de fréquence entre 1635 et 1660, avec le reste de la France. Elles seront évidemment aggravées ou surexcitées par les crises économiques et les oppositions sociales entre riches et pauvres, entre seigneurs et justiciables, entre propriétaires et usagers des forêts, etc. Mais on les verra surtout déterminées, plus que par les luttes de classes, par l'emprise des factions locales et surtout par la défense des droits et des traditions contre les innovations étatiques.

Ce primat du municipal, couplé à un primat du politique, restera longtemps aussi un caractère provençal.

Quant au fond, c'est toute la difficulté de l'intégration au royaume, comme nous le verrons bientôt.

Enfin, cette Provence offre aussi une vie intellectuelle combinée de richesse locale et d'ouverture nationale. Le xvi^e siècle avait vu se déployer notamment l'œuvre d'Adam de Craponne (né à Salon, 1519-1559), ingénieur, créateur du premier canal d'irrigation en Provence, et la réputation de Michel Nostradamus (né à Saint-Rémy, 1503-1566), grand humaniste, médecin, et aussi astrologue, comme chacun sait. La littérature avait déjà plusieurs registres : Bellaud de La Bellaudière avait écrit des vers en provençal, Marseille d'Altovitis en français, et Antonius Arena en latin macaronique. Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senez, laissait un éloge de la Provence fort documenté...

Au début du xvii^e siècle, dans Aix ou près d'Aix, double capitale de l'élite provençale et des dignitaires venus de la cour, la Provence va s'honorer du conseiller au Parlement Nicolas Fabri de Peiresc (1550-1636), humaniste et savant de curiosité encyclopédique, comme de son ami Gassendi, prévôt du chapitre de Digne, philosophe et mathématicien, ou du poète mystique Jean de Lacépède, aussi magistrat. Cependant que d'ailleurs viendront (ou passeront) et Malherbe, et Godeau, et les Scudéry. Mais même les purs Provençaux de cette élite connaissent la France et l'Europe et en sont connus ; Gassendi figure parmi les correspondants de Descartes, Peiresc parmi ceux de Galilée, de Rubens, de Scaliger, de Bellarmin.

La même ouverture se constate dans les arts, dont nous nous réservons de parler tout à l'heure.

III. Dans les crises de la monarchie (1596-1660)

Dans Marseille (conquise ? libérée ? en tout cas réintégrée à la Provence royale), Henri IV installe en juillet 1596 comme président de la Cour de justice un étranger au pays, son ami le magistrat et humaniste Guillaume du Vair. Puis, dès 1599, Du Vair est nommé à Aix premier président du Parlement de Provence. Homme du roi et tête du Parlement d'Aix, il constitue ainsi le premier cas d'un cumul de statuts qui bientôt caractérisera les intendants, comme nous aurons à le voir. Il gouverne en fait la province dont il achève la libération en faisant évacuer Berre tenue par le duc de Savoie.

La paix se maintient, jusqu'à sa mort (1616) et même au-delà, en partie sans doute parce que, à la différence du Languedoc voisin, la Provence est sortie du xiii^e siècle avec un protestantisme durablement affaibli.

Le jeune roi Louis XIII peut faire à Marseille en 1622 une visite heureuse et fastueuse. Les choses changeront lorsque son ministre le cardinal de Richelieu voudra mieux affirmer l'autorité du roi et d'abord percevoir davantage d'impôts. En 1628 et 1629, les États avaient rejeté ou réduit des demandes royales de contributions extraordinaires. L'édit des Élus promulgué en 1630 devait tourner la difficulté en substituant des agents du roi à ceux des États et des communes pour répartir et percevoir l'impôt. Contre ce défi, une sorte de révolte éclate, où le Parlement d'Aix épouse le camp de la résistance, c'est-à-dire celui des institutions régionales existantes. Il refuse d'enregistrer l'Édit ; mieux, l'un des présidents au Parlement, Laurent de Coriolis, encourage l'émeute aixoise qui chasse violemment de la ville et le consul Forbin (attaché au roi, de tradition familiale) et l'intendant Dreux d'Aubray, émissaire de Richelieu. C'est la journée des « Cascaveù » (des grelots, insigne adopté par les rebelles), le 19 septembre 1630. Après quelques autres péripéties, le pouvoir royal, satisfait que la réunion des États à Tarascon ait finalement voté un subside en 1631, renoncera à l'Édit et passera l'éponge en amnistiant les rebelles.

Les Provençaux résistaient donc au roi ? Tout se passe comme si un demi-siècle de troubles avait désaccoutumé de l'obéissance imposée par François I^{er}. Surtout l'on tient aux privilèges garantis par le pacte de l'Union. On accepte bien, en revanche, le rôle militaire et naval que Richelieu, comme les Valois, fait jouer au pays. Dès 1626, le cardinal

avait augmenté l'effectif des galères et l'activité de l'arsenal de Marseille. Surtout, il perfectionnait les fortifications et faisait de Toulon un vrai et grand port de guerre. Deux ennemis, en effet, viennent de la mer, l'un permanent, la piraterie barbaresque, l'autre épisodique et toujours virtuel, l'Espagnol. Contre l'un et l'autre les Provençaux se sentent français, si l'on en juge du moins par la facilité avec laquelle les communautés d'habitants et la province lèvent et organisent des milices, auxquelles le gouverneur fournit un encadrement d'officiers tirés de la noblesse provençale. C'est grâce à elles que dans la guerre, déclarée en 1635, les Espagnols ne purent débarquer sur aucun point du littoral. Ils s'emparèrent seulement des îles de Lérins, d'où ils furent chassés en mai 1637 par la flotte de l'amiral (et archevêque) de Sourdis et du comte d'Harcourt.

Les États de Provence ne se sentent pas tenus pour autant d'accorder tout l'argent extraordinaire que le roi demande. Ils y gagnent seulement... de n'être plus convoqués du tout après leur nouveau refus de 1639. Le roi obtiendra l'argent d'une institution qui existait déjà, de moins brillante composition, donc plus docile, l'Assemblée générale des Communautés, créée depuis 1578. Elle se composait des délégués de 35 communes privilégiées, flanqués de 4 représentants, dits « procureurs joints », de la noblesse et du clergé.

Richelieu ne touche pas à l'organe permanent de l'administration du pays qu'était la procure (archevêque et consuls d'Aix). Et le Parlement continua son rôle ambigu, officiellement d'organe judiciaire majeur, et, informellement, de gardien sourcilieux de l'état de choses existant, tant privilèges de corps que privilèges du comté. C'est par ce biais qu'il devait faire jouer à la Provence un petit rôle dans la Fronde.

Un bon moyen pour le roi d'obtenir de l'argent était alors de créer et de vendre de nouveaux offices, notamment parlementaires, ce qui ne pouvait que déplaire aux présidents et conseillers déjà pourvus. De là d'incessants conflits au temps de Richelieu (mort en 1642) puis au temps de Mazarin et de la reine-régente Anne d'Autriche.

La création en 1641 d'une nouvelle Chambre, la Chambre des requêtes, avait vu le Parlement affronter le pouvoir royal, alors représenté par le gouverneur, le comte d'Alais (enregistrement forcé, incarcération de magistrats protestataires, etc.). Après d'autres épisodes mineurs, l'édit de Fontainebleau d'octobre 1647 augmente à nouveau le nombre des charges de parlementaires, au point qu'elles sont toutes dédoublées, deux parties de la cour devant siéger alternativement un semestre chacune. Cette « diabolique invention » (Busquet-Bourilly) déclenche l'insurrection, dite « guerre du Semestre »,

contemporaine de la Fronde, et fort compliquée comme elle.

Le cardinal-ministre Mazarin étant à Paris à la fin de 1648 en butte à l'hostilité des princes, et le comte d'Alais ayant lié parti avec ceux-ci, son frère, Michel Mazarin, archevêque d'Aix, prit en conséquence le parti des parlementaires aixois ! Alais fut donc désavoué et les Mazarin, momentanément vainqueurs, promirent la suppression du semestre. On ne saurait entrer ici dans le détail fort complexe des intrigues et des péripéties qui allaient suivre ce premier épisode encore relativement clair. Il en émergera, au plus fort de l'anarchie, en 1651, et toujours à Aix, une sorte de polarisation à laquelle les noms choisis par les partis donnent une allure de lutte entre les ordres ; on est « Sabreur » (partisan des princes, nobles guerriers) ou « Canivet » (partisan du Parlement, c'est-à-dire des hommes de plume, qui taillent leur plume d'oie avec un canif...). Ces derniers se révèlent assez naturellement les moins anarchiques, et les Sabreurs les plus inquiétants. Rétabli au pouvoir à Paris, Mazarin envoie comme gouverneur en Provence un homme sûr, le duc de Mercœur, de sang royal et, de plus, neveu par alliance du cardinal-ministre. Il est aidé par la conscience que prennent certains anciens séditieux que l'avenir est au pouvoir absolu, et qu'il est opportun de s'y rallier. Tel est l'itinéraire d'un Henri de Maynier d'Oppède, le premier président, qui allait faire la transition entre la période des mouvements de la province et celle de la monarchie administrative (R. Pillorget). Mercœur bat les Sabreurs et l'ordre revient à Aix.

Alors, comme dans les années 1590, une fois Aix et l'essentiel de la Provence apaisés ou contenus, on s'aperçoit qu'il reste Marseille, avec ses propres problèmes et sa propre indocilité. Mercœur veut y rétablir l'ordre, y lever des impôts. Un parti dirigé par Glandevès-Niozelles, animé par des négociants, et à forte assise populaire, résiste, de façon larvée pendant plusieurs années, puis violente en 1658.

C'est cette dernière rébellion, plus marseillaise que provençale, que le jeune Louis XIV, à la veille de son règne personnel, et après la conclusion de la paix des Pyrénées, vient personnellement réduire. Symboliquement le jeune roi, le 2 mars 1660, pénètre dans Marseille par une brèche ouverte dans ses remparts.

La ville est frappée de lourds impôts, perd son consulat élu, remplacé par un échevinat nommé, reçoit une garnison et deux forteresses bâties pour la surveiller, les forts Saint-Jean et Saint-Nicolas – bref, elle est mise au pas.

Après François II et Henri IV, dont les réussites n'avaient été que

temporaires, c'est donc Louis XIV qui ouvre l'ère du pouvoir royal obéi en Provence. Et une nouvelle fois la résistance est apparue moins aixoise que marseillaise. Une capitale vivante et originale marque en cela sa place à côté de la capitale officielle.

IV. La Provence et le Grand Siècle

Avec le règne personnel de Louis XIV les institutions de la monarchie restent complexes. D'abord le pays et comté de Provence, représenté théoriquement par les États et, en fait, par la seule Assemblée des Communautés, n'est pas toute la Provence géographique ; il est des « terres adjacentes » qui en sont théoriquement distinctes, ce qui signifie que l'intendant s'en occupe directement ; c'est le cas de Marseille, Arles, Salon, Saint-Tropez, Mondragon, Sault, Entrevaux et de quelques autres communes de moindre importance. D'autre part, deux pays voisins, autour d'Avignon et d'Orange, ne sont provençaux qu'au sens géographique, économique et culturel du terme mais ne relèvent politiquement du roi que par intermittence. Avignon et le Comtat Venaissin sont en effet au pape ; mais, dans ses conflits avec la papauté, le roi de France s'en saisit parfois (1662-1663, 1688-1689, et, plus tard, 1768-1774). Avignon et le Comtat sont les seuls pays provençaux où vivent des Juifs, non tolérés dans la Provence royale. Les « Juiveries » d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue vivent et prospèrent, nullement persécutées mais enclavées. Avignon, à d'autres égards, est aussi une sorte de refuge. Il arrivera que l'on y imprime et publie ce que l'on publierait plus difficilement à Aix.

Orange et ses environs forment une principauté aux mains de la maison de Nassau. Là encore la guerre européenne amène le roi de France à l'occuper de temps en temps (1673 à 1679, 1690 à 1697), avant de l'annexer en 1702 ; mais ce sera alors pour la rattacher bientôt (1713) au Dauphiné.

Sur la Provence, donc, le roi de France. Il n'a pas moins de trois représentants. Le *gouverneur*, le plus élevé en dignité, est un grand seigneur et, comme tel, souvent à la Cour. Après les Vendôme (Mercœur, déjà nommé, 1653 à 1669, puis son fils le duc de Vendôme 1669-1712), ce sera le temps des Villars, le père, puis le fils. Les fonctions honorifiques et militaires à Aix sont plus souvent assurées

par le *lieutenant du roi*, qui réside effectivement ; lui aussi est un noble, et un soldat. L'histoire a retenu le nom de l'un d'entre eux, le comte de Grignan (1669-1714), gendre de la marquise de Sévigné. Les fonctions essentielles d'administration, de justice et de finances, enfin, sont à un civil, un homme de robe, l'*intendant*. Comme dans le reste du royaume, cette institution se met en place progressivement. En Provence ce n'est pas sans précautions : d'abord la province n'est pas disloquée ; au contraire le ressort de l'intendance, ou généralité, coïncide avec l'ensemble comté et terres adjacentes ; mieux encore, la fonction d'intendant se cumule avec celle de premier président du Parlement d'Aix. Après Maynier d'Oppède, déjà cité, qui meurt en 1671, viennent Rouillé de Meslay (1673-1680) puis Morant (1680-1687) qui ne sont qu'intendants. Après eux se rétablit définitivement l'union de fait des deux fonctions, avec les deux « dynasties », celle des Le Bret (le père de 1687 à 1704, le fils de 1704 à 1737) et celle des Galois de La Tour (1737 à 1744 l'un, 1744-1771 l'autre).

Fusion ambiguë ! Est-ce un homme du roi qui est imposé à la tête du Parlement d'Aix ? ou, à la longue, un homme du Parlement qui « défrancisera » l'intendance et fera de l'absolutisme un « Mythe » (F.-X. Emmanuelli) ? Dans l'ensemble, les intendants feront de bonne besogne administrative, mais, pour servir les impératifs financiers de la politique royale, ils feront plus souvent preuve de souplesse que d'autorité dans leurs rapports avec l'Assemblée des Communautés et avec la procure du pays. Il faut ajouter pourtant que l'Assemblée après 1664 se trouve privée de toute tentation de faire soutenir ses votes par une émeute aixoise, puisqu'elle siège à 20 km de là, dans la petite ville de Lambesc ! L'intendant cependant n'avait pas un bien grand appareil administratif à sa disposition, et moins encore ses subdélégués, d'ailleurs presque toujours pris parmi les notables locaux. Pour faire marcher les affaires avec les communautés d'habitants, c'est-à-dire avec leurs consuls et parfois leurs seigneurs, il fallait beaucoup discuter. Toutes les tensions se reflètent à Aix au sein du Parlement, où l'on entrevoit encore dans les années 1660 et 1670 un camp plus favorable au pouvoir royal (celui du premier président d'Oppède puis de sa famille et coterie) et un parti plus autonomiste (autour du président de Grimaldi-Régusse). Ce vague bipartisme s'atténuera au siècle suivant, au profit d'un autre, comme nous le verrons.

C'est la même impression de dépolitisation lente que donne l'étude des mouvements séditieux locaux, qui se prolongent, mais en decrescendo, jusqu'au début du xviii^e siècle. On sait qu'on est sujet du roi de France, cela n'est plus contesté, mais on n'admet pas aisément que la puissance de l'État croisse aux dépens des traditions, en ce pays dont «

les institutions, les usages et la vie politique sont demeurés marqués (...) par une très grande liberté à l'égard du pouvoir et par la longue pratique d'une gestion autonome des affaires locales » (R. Pillorget).

La Provence a-t-elle été, aussi, apprivoisée par la prospérité ? Sans doute, pour une part. Il semble bien que la population du pays ait continué à augmenter au long du xvi^e siècle. Des activités rémunératrices comme la culture de la vigne ou les industries locales se sont indéniablement étendues. C'était en partie lié avec l'activité commerciale de Marseille, qui connaît la prospérité et dont les négociants forment désormais l'élite et le milieu dirigeant local incontesté. En 1660, la Chambre de commerce réorganisée devient une autorité majeure de la cité, en même temps que, avec son pouvoir de contrôle sur les établissements commerciaux français au Levant, elle tient presque lieu d'un ministère des Colonies pour le royaume. Le Levant et les autres rivages méditerranéens occupent de beaucoup le premier rang dans ses activités, mais à la fin du siècle le commerce marseillais commencera à trouver des routes au-delà de Gibraltar. Ajoutons, pour compléter la vitalité de la Provence maritime, le constant développement de la marine royale, qui se partage entre Toulon et Marseille avant de se fixer dans la célèbre rade.

La Provence de Louis XIV est ainsi maîtrisée, encadrée, incorporée mais tout autant pacifiée et vivifiée.

Sa vie intellectuelle aussi est vivante, avec la rénovation en 1679 de l'Université d'Aix, la multiplication des collèges dans les villes, avec la première création d'une Académie (à Arles en 1660). Les Provençaux écrivains de langue française sont désormais nettement plus nombreux et notoires que ceux qui s'expriment en provençal. D'un côté les prédicateurs, Mascaron, Fléchier, Massillon, les historiens, de Ruffi, de Haitze, Bouche, et maints autres écrivains, souvent ecclésiastiques ; de l'autre, on peut retenir le fabuliste marseillais Barrigue de Montvalon, ou Nicolas Saboly, auteur (et compositeur) de Noëls provençaux. Surtout, s'épanouit la tradition scientifique déjà illustrée par Peiresc : le botaniste aixois Pitton de Tournefort, le mathématicien arlésien Lieutaud, l'hydrographe et cartographe Barras de La Penne, ainsi que les astronomes de l'Observatoire de Marseille.

Enfin, la Provence (la *Provence mystique* qu'évoquera l'abbé Brémond deux siècles plus tard) est au xvii^e siècle un grand pays de renaissance, de réforme et de spiritualité catholiques. Dès le début du siècle, la Contre-Réforme y avait vu fleurir en grand nombre les ordres religieux, masculins et féminins – Capucins, Oratoriens, Jésuites ; Ursulines, Visitandines –, ainsi que les confréries de laïques (confréries

de Pénitents, et bien d'autres). Saint Vincent de Paul, lui-même gascon, avait plusieurs fois visité Marseille. On peut retenir du début du xvii^e siècle les noms du P. Yvan, oratorien, prédicateur typique de la Réforme catholique, et celui de J.-B. Gault, évêque de Marseille, qui sera béatifié. À la fin du siècle c'est dans un pauvre et petit diocèse de montagne, celui de Senez, qu'un autre évêque attirera sur lui une réputation de sainteté, Jean Soanen.

La Provence catholique est désormais guidée par un haut clergé plus actif et influent en même temps qu'authentiquement chrétien, même s'il y a toujours des prélats politiques (au reste l'archevêque d'Aix l'est ès qualités, comme procureur-né du pays) et si les conflits du temps (gallicanisme, jansénisme) le divisent. Ce haut clergé est loin d'être toujours provençal d'origine ; il est encore quelques prélats venus d'Italie mais la plupart sont issus d'autres provinces françaises.

Malgré cela le catholicisme de la Provence paraît très provençal, et la religion est même l'un des éléments constitutifs de l'image qui se dessine peu à peu de la singularité de la province dans l'ensemble français. Si le voyageur venu du Nord (Mme de Sévigné, par ex.) sent le pays différent, ce n'est pas seulement parce que le climat ou la nature sont autres, ou parce que les gens du peuple ne parlent pas français, ou parce que les commis de l'État monarchique se heurtent à quelques obstacles ; c'est aussi parce que toute une population, passionnée et exubérante de nature, semble-t-il, aime à s'exprimer avec emphase et vivacité. Dans les rues, l'exubérance est celle du spectaculaire, que ce soit dans des fêtes d'enthousiasme royal ou municipal, ou dans des rébellions volontiers théâtrales, ou dans des processions religieuses. Tout cela en bloc, qui paraît plus italien que français, plus ultramontain que gallican, ou, à d'autres égards, plus turbulent que raisonnable, est volontiers appelé « baroque », depuis que Victor Tapié, dans l'admirable *Baroque et Classicisme* publié en 1957, a proposé d'en élargir la notion.

Une religiosité « baroque » qui serait typique d'un tempérament régional ? L'application au « génie » provençal de ce Baroque *lato sensu*, timidement risquée dès 1966 par l'un d'entre nous, a été, depuis, souvent reprise. On ne saurait pourtant le répéter sans précaution, car il existe aussi en histoire de l'art un baroque *stricto sensu* dont la géographie et la chronologie sont plus complexes.

Car, dans le domaine artistique, l'histoire de la Provence ne saurait se réduire à celle d'une italianité originelle qu'aurait peu à peu recouverte un classicisme venu du cœur de la France. Tout a été toujours plus divers et plus mobile, dans cette floraison artistique de la

Provence française dont l'admirable ensemble architectural d'Aix reste le témoin le plus notoire. Pour son historien, J.-J. Gloton, il est légitime, d'abord, de parler, pour la fin du xv^e et pour le xvi^e siècle, d'un art de la *Renaissance*. C'est une renaissance à l'italienne sans doute, mais où les châteaux de la Loire et de la région parisienne sont parfois des modèles parfaitement décelables (château de La Tour-d'Aigues, maison diamantée de Marseille, portes sculptées de la cathédrale d'Aix, Petit Palais d'Avignon...).

À la période effervescente des dernières guerres de religion, à l'ardeur catholique du règne des premiers Bourbons, aux luttes du temps de la Fronde correspond l'épanouissement de l'art dit aujourd'hui *Maniériste* (v. 1590-v. 1650). C'est celui des architectures provisoires des décors d'entrées royales, de la maison dite « de la reine Jeanne » à Pertuis, de plusieurs beaux châteaux ruraux (L'Armellière, Saint-Pons, Ansouis...), de l'hôtel de Carcès à Aix ; l'époque d'un grand Aixois, Jean Lombard, et aussi du grand La Valfrenière. Enfin, c'est à l'art de la Provence disciplinée par Louis XIV (v. 1650-v. 1725) que le spécialiste réserve le caractère de *baroque*, celui des grands architectes Pierre Pavillon, Vallon, Robert de Cotte, celui des grands hôtels aixois auprès du cours et des nouveaux quartiers, celui des façades à Atlantes et des escaliers monumentaux, etc. Floraison aussi dans toute la Provence, et singulièrement à Marseille et Toulon, avec Pierre Puget. Ainsi la grande époque de la capitale provençale est-elle celle où elle a abrité une élite riche et diverse (gouverneurs qui étaient princes du sang, archevêques souvent venus d'Italie, grandes familles nobles à l'énergie à peine canalisée dans la fonction parlementaire). Si leurs commandes ont abouti à un style général, c'est que cette culture locale s'était nourrie d'influences où Paris, Fontainebleau et Lyon avaient compté très tôt autant que Rome : « Constante multipolarité des relations artistiques aixoises »... « Dialogue avec les meilleurs représentants du génie du Nord et de celui du Midi » (J.-J. Gloton).

Ainsi l'érudition la plus récente confirme-t-elle le thème ancien de la Provence terre d'accueil.

De même en peinture, le décorateur Daret et les Parrocel sont provençaux, les Van Loo sont des Hollandais qui se fixent à Aix, tout ce monde voyage et reçoit des commandes qui dépassent les limites régionales. En musique, l'Aixois André Campra débute à Aix avant de s'établir à Paris. Enfin, déjà nommé, le Marseillais Pierre Puget (1620-1694), peintre, sculpteur, architecte (hôtel de ville de Toulon, hospice de la Charité de Marseille) constitue l'apport sans doute le plus éclatant de la Provence à l'art du xvii^e siècle.

V. Sous la monarchie absolue (1660-1789)

Les événements qui marquent la vie provençale après la réduction de Marseille à l'obéissance ne relèvent plus de la résistance ni de la guerre civile.

L'intérêt spectaculaire porté par le roi de France à ses ports ne se dément pas. Durement traitée comme municipalité rebelle, Marseille est choyée comme ville. Nicolas Arnoul, agent de Colbert, porteur du titre d'« intendant des galères », brise l'enceinte du vieux Marseille, qui tenait encore, pour l'essentiel, sur les hauteurs au nord du Vieux Port, et en fait bâtir une autre au sein de laquelle se dessine le centre actuel de la ville, le Cours, la Canebière, la rue de Rome et tout le quadrillage attenant (1669). La même année, un édit instituait la franchise du port de Marseille.

Un autre arsenal cependant s'agrandit et se développe à Toulon, dont l'enceinte est aussi renouvelée et renforcée, notamment par Vauban (1680 à 1704). Son rôle est d'ailleurs vite mis à l'épreuve.

Car la Provence est aussi frontière terrestre. En 1691, à l'offensive, nous conquérons aux dépens du duc de Savoie le comté de Nice, rendu en 1696, reconquis en 1706. Mais en juin 1707 le duc, avec son allié autrichien le prince Eugène, peut à son tour envahir la Provence et arrive à mettre le siège devant Toulon, que la flotte anglaise menace du large. La résistance met heureusement à l'épreuve l'armée (maréchal de Tessé), le système des milices, l'efficacité des deux pouvoirs coordonnés de l'intendant Le Bret et du lieutenant général de Grignan, et – somme toute – le patriotisme de la population. Toulon est débloqué et l'envahisseur contraint à repasser en août le fleuve-frontière du Var.

Sous Louis XV, en novembre 1746, pendant la guerre de Succession d'Autriche, une autre invasion austro-savoyarde venue des Alpes est repoussée par le maréchal de Belle-Isle. La guerre de Sept ans (1756-1763), elle, n'intéressera pas le sol provençal, mais les ports de Marseille et de Toulon seront les bases d'opérations navales souvent brillantes, menées soit par les flottes du roi, soit par les corsaires provençaux, partis des deux grands ports mais aussi de Martigues, Cassis, La Ciotat ou Antibes.

Ces guerres ont cependant pesé sur la vie locale par l'effet des charges

financières. Le roi crée et vend de nouveaux offices, ce qui accable les finances communales, institue la Capitation, oblige le pays à contracter des emprunts. Contre tout cela, un mécontentement comprimé qui contribue parfois à nourrir l'opposition parlementaire, que nous retrouverons.

La santé publique relève plus de l'histoire quotidienne que de l'événement, sauf quand celui-ci prend une ampleur de cataclysme. Au seuil du xviii^e siècle provençal, la peste de Marseille (mai 1720-mai 1722). On ne l'avait plus connue depuis les épidémies de 1580 et de 1630. Cette nouvelle contamination est liée au commerce du Levant. Venant de Syrie avec une cargaison d'étoffes précieuses, le *Grand-Saint-Antoine* avait la peste à bord, mais l'appât du profit fait qu'on désobéit aux prescriptions de la quarantaine, et, par les marchandises vendues, la maladie atteint la ville. En septembre, les rues de Marseille sont encombrées de cadavres et de mourants, en dépit de tous les palliatifs, exode des uns à la campagne, claustration des autres dans leurs maisons, fumigations, implorations religieuses. Les autorités font face avec courage pour organiser les secours et d'abord débayer les cadavres. Langeron, commandant des galères, mobilise pour cette sinistre corvée les forçats de la ville (qui dit galères, en effet, dit bagne) et ceux-ci y périssent presque tous. Mgr de Belsunce, l'évêque, multiplie les cérémonies d'appel et d'expiation, et donne l'exemple de la charité. L'échevinat fait son devoir, avec à sa tête Estelle, qui, comme négociant armateur et propriétaire du *Grand-Saint-Antoine*, était un peu à l'origine du drame ; avec lui ses collègues Moustiers, Audemar, Dieudé ; un militaire, le chevalier Roze – tous noms que l'on reconnaît aujourd'hui encore dans la toponymie de la ville, signe de la profonde marque laissée par le fléau dans sa mémoire collective. Près de 40 000 morts !

Et à peu près autant dans le reste du pays, surtout dans les villes, Aix, Arles, Toulon, où la masse moindre des agglomérations avait seulement rendu le drame moins spectaculaire. Là aussi, il y eut des dévouements que l'histoire a retenus (à Aix, Mgr Gaspard de Vintimille, archevêque, et le marquis de Vauvenargues – père de l'écrivain –, Premier consul, à Toulon le consul d'Entrechaux, etc.).

C'était la dernière peste de notre histoire. Les choléras du xix^e siècle en seront des renouvellements très atténués.

Est-ce une transition impertinente de dire que la peste n'était pas la seule à exalter en Provence la sensibilité « baroque » et la passion des foules ?

La guerre de religion maintenant, c'est la querelle du jansénisme. Le haut clergé, en Provence comme dans le reste du royaume, est en majorité hostile à la doctrine de Jansénius. En 1726, le concile provincial d'Embrun condamne pour cette raison Jean Soanen, le pieux évêque de Senez. Mais la doctrine a des partisans dans le bas clergé et dans les classes instruites, notamment dans le milieu parlementaire. En 1730, le Parlement d'Aix refuse d'enregistrer la déclaration royale qui obligeait tous les ecclésiastiques à accepter la constitution Unigenitus (texte romain antijanséniste). La masse des fidèles se partageait entre les deux camps selon le prestige ou le rayonnement de tel prélat, de telle famille ou de tel ordre religieux, mais toujours avec passion. On le voit bien lors de l'affaire Girard-Cadière (1731-1732) qui éclate à Toulon. Une demoiselle de bonne famille, Marie-Catherine de La Cadière, avait pour confesseur le P. Girard, un jésuite.

Celui-ci l'avait entraînée dans des doctrines puis dans des effusions mystiques, qui avaient ouvert la voie à d'autres, plus sensuelles. Scandale, brouille et procès. Les Jésuites entraînent dans le parti du P. Girard tous les dévots de l'orthodoxie catholique, et réciproquement le parti janséniste fait siennes les accusations portées par La Cadière. Des foules s'ameutent et se battent pour cette affaire, à Toulon, puis à Aix, où le procès est arrivé jusqu'au Parlement. Le jésuite est mis hors de cause, de justesse, et La Cadière, enfermée dans un couvent. Mais l'exaltation demeure. En 1737 à Pignans dans le diocèse de Fréjus, non loin de Toulon, des démonstrations de convulsionnaires font écho aux scènes analogues du cimetière parisien de Saint-Médard.

La lutte continue, le clergé orthodoxe (dit constitutionnaire) refuse les sacrements aux fidèles suspects de jansénisme. Le Parlement d'Aix, projanséniste en général, intervient et condamne ces confesseurs trop intransigeants (affaire des billets de confession). Après 1750, la tendance à l'apaisement dans les conflits et procès proprement religieux sera nette, en même temps d'ailleurs que se relâchera la persécution du protestantisme.

Toutefois, en Provence comme ailleurs, l'importance du conflit proprement théologique qui oppose l'orthodoxie catholique au jansénisme est accrue par sa coïncidence, et même sa partielle confusion, avec d'autres conflits plus proches du politique ; l'orthodoxie étant du côté des Jésuites et de Rome, le jansénisme est donc mieux vu sur le versant gallican ; ici l'on rejoint la vieille tradition des légistes, attachés à l'indépendance et au caractère séculier du pouvoir d'État, ce qui est la tendance en quelque sorte naturelle, ou corporative, des robins.

Lorsque, à partir de 1762, l'affaire de la faillite du P. La Vallette à la Martinique aura abouti à la suppression de la Compagnie de Jésus par le Parlement de Paris, le Parlement d'Aix suivra, « mais suivra avec éclat » (Busquet-Bourilly). La France entière applaudira aux réquisitions écrites contre les Jésuites par le procureur général Ripert de Monclar et l'avocat général Leblanc de Castillon.

La Provence inaugure ici un rôle historique qu'elle devait souvent reprendre jusqu'à nos jours : épouser les grands conflits nationaux, qui sont tout à fait déprovincialisés maintenant, et fournir aux grandes causes nationales, et spécialement aux plus avancées d'entre elles, des porte-parole de vibrante éloquence. Au terme de l'évolution on peut considérer que le parti « jésuite » annonce celui du conservatisme catholique, et que le parti jansénisant, gallican et légiste prépare la voie à celui de la philosophie, de la laïcité et du libéralisme profane. Mais bientôt les tenants de cette gauche avant la lettre ne seront plus essentiellement des parlementaires, la noblesse de robe aixoise et provençale se sera bien assagie, et, en somme, le Parlement d'Aix pourra être jugé moins avancé vers 1780 qu'il ne l'était vers 1760. Nous aurons à chercher pourquoi.

Le dernier épisode politique de l'histoire provençale d'Ancien Régime se situera sur un tout autre terrain. À la fin du règne de Louis XV l'opinion est moins occupée de religion, Jésuites et Jansénistes comptent moins que les besoins et les velléités de réformes financières, administratives, techniques, conçues par Maupeou et le triumvirat. Ces réformes sont combattues par les Parlements de Paris et de province, évidemment intéressés, en corps, au statu quo. Solidaire du Parlement de Paris, le Parlement d'Aix est supprimé, les parlementaires sont astreints à quitter Aix pour résider dans leur campagne, et les fonctions judiciaires du Parlement sont dévolues à la Cour des comptes. Solidaire de ses collègues, l'intendant et premier président Charles-Jean-Baptiste des Gallois de La Tour perd ses deux fonctions, et la province reçoit pour intendants deux purs administrateurs venus de la capitale, successivement Monthyon puis Sénac de Meilhan.

Comme partout, la mort de Louis XV (mai 1774) met fin à cette expérience de « despotisme éclairé ». Persuadé qu'il accordait la liberté à ses peuples, le jeune roi Louis XVI rappelle les parlements. La Tour retrouve donc son intendance, et la foule aixoise acclame le 12 janvier 1775 « Messieurs du Parlement » réinstallés. Tout ce monde se tiendra tranquille jusqu'à l'ouverture de la crise prérévolutionnaire, dont nous parlerons tout à l'heure. Mais d'autres acteurs déjà s'agitent. En 1783, à Aix toujours, le procès en séparation du comte de

Mirabeau et d'Émilie de Marignane son épouse est un peu plus qu'une affaire ordinaire. Le grave Portalis, avocat de la comtesse, dénonce dans la partie adverse le tumulte et l'anarchie ; affrontement prémonitoire.

VI. La Provence au siècle des Lumières vers la Révolution

En Provence comme dans le reste du royaume, les derniers temps de l'Ancien Régime apparaissent comme un épanouissement. La vie publique est indéniablement plus calme qu'aux époques antérieures, et l'exploitation des ressources et des aptitudes du pays se développe avec une certaine harmonie, même si, bien entendu, des phases limitées de marasme économique s'interposent entre des élans de prospérité.

La première moitié du xviii^e siècle en particulier a été médiocre, la progression démographique ralentie, les prix et les revenus agricoles en stagnation ou en baisse, avant un retour de prospérité vers le milieu du siècle. C'est alors que les systèmes classiques de combinaison des productions (blé – mouton – olivier – vigne – industrie de transformation de la soie, de la terre, du cuir, etc.) et de combinaison des échanges terrestres et maritimes, ces systèmes d'ancienne économie, donc, atteindront une sorte d'apogée. Les tissus d'Avignon, les faïences de Marseille et de Moustiers, les parfums de Grasse, les huiles d'Aix et de Salon, les vins de Bandol, entre autres, émergent alors d'un éventail de productions recherchées dont la réputation sera durable. Plus que jamais le commerce et la mer, donc, avant tout, Marseille, sont le moteur entraînant de ces progrès. Marseille qui se détache comme la seule grande ville (plus de 100 000 habitants) de la province ; Marseille dont l'aire d'activité, jadis toute méditerranéenne, a trouvé, après les routes de l'Europe du Nord, celle des îles d'Amérique (depuis 1719) et celle de l'océan Indien par le Cap (depuis 1769) ; Marseille dont les négociants, riches, entrepreneurs, cultivés sont en passe de devenir la véritable élite de la société provençale.

En tout cas nul ne conteste qu'ici ils soient le sommet du tiers état, et le soient quoique négociants, alors que, dans le reste du comté, la coutume et presque le droit tiennent encore le négociant comme inférieur au « bourgeois », c'est-à-dire au rentier lettré, juriste ou oisif.

Ne serait-ce qu'en cela Marseille est, dès avant 89, indéniablement progressiste. Ces riches négociants, bien connus par l'œuvre historique de Charles Carrière, sont assez opulents pour être aussi cultivés et artistes. C'est un peu par eux qu'au xviii^e siècle Marseille commence à s'embellir (château Borély), se passionne pour le théâtre, se dote d'une Académie (1730), et se pare d'assez d'attrait et de prestige pour fixer tel illustre résident non provençal (l'abbé Raynal). Parmi ces négociants, qui sont membres d'un réseau économique et social d'échelle européenne, les Provençaux d'origine sont mêlés de Provençaux d'adoption dont certains, venus du Languedoc, ou de Suisse, ou d'Allemagne, sont protestants, et ne s'en cachent plus. Un certain pluralisme spirituel se renforce ainsi en Provence, par l'effet combiné du libéralisme diffus de l'époque Louis XVI et du brassage naturel des populations. Ces deux effets du siècle, c'est principalement par Marseille que la Provence en bénéficie. Aussi, de marginal qu'il était en la province, le grand port phocéén est-il en passe d'en devenir la véritable capitale.

C'est un peu aux dépens de l'autre, l'officielle. À Aix, la vie de société brille aussi d'un éclat qui devait susciter des nostalgies, et qui reste marqué de beauté et d'art. C'est l'époque où la Provence compte le sculpteur Chastel, les peintres André Bardon et Honoré Fragonard, Françoise Duparc et Joseph Vernet, le graveur Baléchou, l'écrivain Vauvenargues, le savant Adanson. Aix tient sa place dans ce palmarès, mais on a pu dire qu'en architecture au moins elle vit maintenant sur sa lancée. J.-J. Gloton, déjà cité, n'hésite pas à écrire que l'essentiel est bâti vers 1725 et qu'ensuite « la capitale de la Provence redevient ce qu'elle avait été au Moyen Âge, une petite ville de province, sans grands architectes, sans grands mécènes, et sans grandes réalisations ». Jugement trop dur ? Mais il n'est pas incompatible avec le beau portrait collectif des parlementaires d'Aix au xviii^e siècle qu'a tracé plus récemment Monique Cubells. « Messieurs » du Parlement ont en quelque sorte trop bien réussi à Aix et dans la Provence intérieure ; ils sont tout à fait confondus maintenant avec la noblesse des vieilles familles provençales, ce qu'ils n'étaient pas aux xvi^e et xvii^e siècles. Confondus avec la classe des grands propriétaires de domaines fonciers et de seigneuries, ils sont comme elle attachés aux droits les plus archaïques, rentiers du sol et bénéficiaires de fiefs plus volontiers qu'agronomes novateurs. En toutes choses et à tous égards, des conservateurs. Ces robins devenus féodaux (ou « féodaux ») n'ont même plus à la fin du siècle le côté progressiste que leur donna longtemps leur lutte pour l'autonomie du pouvoir civil. Sous Louis XVI on les voit attachés à tous les statu quo, et moins effrayés par les Jésuites que par l'égalitarisme bourgeois ou, plus encore, par les

frémissements populaires. En un temps où la franc-maçonnerie passe pour avoir été un engouement de toutes les élites, on ne trouve pas plus d'un affilié sur dix parmi eux. Ce portrait collectif, bien étayé, et que confirment d'autres signes (comme nous le verrons dans un instant), nous aide à remettre à leur place, celle d'individus atypiques, les rebelles éclatants qu'a produits l'aristocratie provençale : le marquis d'Argens, émule de Voltaire et ami de Frédéric II ; le comte de Mirabeau et le marquis de Sade, qu'il est inutile de présenter ; ou encore Barras, ou Antonelle, dont l'inclination révolutionnaire ne devait se révéler qu'après 1789. On peut dire d'ailleurs qu'avant les péripéties de la Prérévolution, qui allaient ramener Mirabeau à Aix, la carrière de ces hommes s'était déroulée à l'échelle nationale, voire européenne, plutôt que provençale.

Ce n'est donc pas tellement à la suite d'élites devenues philosophes que la Provence se serait tournée vers la Révolution.

Elle y est venue pourtant, mais par des voies plus profondes, plus anciennes et, en somme, plus mystérieuses, à l'étude desquelles s'est attaché Michel Vovelle. Force était bien de constater en effet que la Provence allait fournir beaucoup de partisans à une lutte révolutionnaire qui (par essence ou par circonstances – peu importe ici) allait être clairement et âprement anticatholique. Or, au début du xviii^e siècle, époque où le grand élan de la Contre-Réforme avait eu le temps de porter tous ses effets de conquête, d'éducation et d'enracinement, la Provence apparaissait encore comme une chrétienté quasi unanime et même spécialement riche en œuvres et en ferveurs. Ce que démontre l'étude citée est que le passage de l'un à l'autre état n'a pas été dû à un saut dramatique d'après 89, mais à une mutation graduée et profonde des sensibilités collectives. La haute pratique religieuse du système de dévotion initial (testament avec élection de sépultures, demandes de messes massives, legs à confréries, etc.) est dominante et culminante de 1680 à 1710, elle fléchit de 1710 à 1740, se stabilise et parfois se redresse un peu de 1740 à 1760, pour connaître une véritable débâcle après cette dernière date. L'événement (si l'on peut appeler ainsi la querelle janséniste) ne saurait en rendre complètement compte. La structure sociale, en revanche, est à considérer : au test des demandes de messes, la noblesse apparaît plus dévote que la moyenne, et sa pratique ne recule que lentement ; de même le monde rural. En revanche, la baisse de cette pratique est spectaculaire (de 80 % à 40 %) et relativement précoce (après 1750) chez les négociants et les membres des professions libérales, elle est forte (de 83 % à 56 %) mais un peu plus tardive (après 1760) chez les artisans et boutiquiers. La géographie n'intervient pas moins en ces corrélations, où l'avance

de Marseille dans l'abandon des vieilles formes de dévotion fait contraste avec la fidélité de Barcelonnette. Il est impossible d'entrer ici dans plus de détails sur ces faits, ni sur les méthodes qui ont permis de les établir, ni sur les interprétations possibles. Ce très succinct aperçu suffit à rappeler que l'histoire du xviii^e siècle en Provence est bien aussi celle d'une grande mutation des mentalités collectives, puisqu'on peut non seulement, comme on l'a toujours fait, la déduire *a posteriori* par ses résultats, mais aussi la « prendre sur le fait » au long de ses accomplissements dans le document notarial. On peut appeler cela « déchristianisation » ou autrement, ce n'est pas ce qui importe le plus (M. Vovelle).

Cette dislocation de l'univers « baroque » de la Provence (réserve faite à nouveau sur l'emploi du terme) est bien aussi quelque peu une francisation. Une autre étude l'a récemment montré, qui s'attachait à la « sociabilité » du pays (complexité des liens et contacts intersociaux, euphorie de la vie collective, pratique précoce de l'association volontaire en tous les milieux). On y a constaté que la mode des élites bourgeoises provençales a vite trouvé désuètes les confréries de pénitents et s'est engouée des loges maçonniques, et l'on a pu en retirer l'impression qu'il s'agissait à la fois de remplacer l'orthodoxie religieuse par les lumières, des groupements traditionnels par des groupements modernes, et du provincial par du national (M. Agulhon).

Préparée ainsi sourdement par l'évolution intellectuelle, la Révolution, comme partout, aurait bien d'autres occasions de multiplier les enjeux. Le gouvernement royal autant que la philosophie ayant familiarisé l'opinion avec l'idée de réformer les institutions, et les études historiques ayant toujours eu de l'attrait dans ce pays de lettrés et de juristes, le projet de revenir à la vieille constitution provençale s'agitait beaucoup sous le règne de Louis XVI. Des nobles y incluaient même le rappel des États provinciaux, abolis de fait depuis Richelieu. Mais entre les traditionalistes nobles et les traditionalistes bourgeois qui s'expriment dans l'Assemblée des Communautés, la question des privilèges honorifiques et, surtout, fiscaux de la noblesse, était une évidente pomme de discorde. La couche supérieure de la noblesse, les possédants fiefs, est la plus influente à la Cour et elle bénéficie en outre du soutien du Parlement. Elle marque donc les premiers avantages dans l'époque prérévolutionnaire qui va de 1787 à 1789. Mais cette défense de classe obstinée aura pour principal effet de radicaliser le tiers état, qui acceptera, à Aix et à Marseille, de prendre pour son représentant aux États généraux de Versailles le comte de Mirabeau, alors fougueux révolutionnaire. Tel est le bilan principal de deux années de péripéties complexes.

Le premier enjeu avait été les États provinciaux. À la fin de 1787 le roi, qui avait créé partout en France des assemblées provinciales, les avait convoqués, pour en tenir lieu ici, mais en la forme ancienne (62 membres du tiers état, 19 du clergé, et 128 nobles possédants fiefs). Aucune réforme fiscale n'était donc possible. Le tiers état, réuni à Lambesc en mai 1788, les réclame à nouveau, mais à nouveau le roi les convoque en l'ancienne forme. Alors Mirabeau, qui n'avait pu se faire admettre parmi les possédants fiefs, se rallie au tiers par le discours du 30 janvier 1789, qui appelle la nation provençale à faire valoir ses droits par une élection libre. Celle-ci va avoir lieu... du fait de la convocation des États généraux par le roi, pour laquelle cette fois, comme on sait, le mode d'élection choisi est relativement favorable au tiers. Les bourgeois provençaux triomphent, grâce à Necker. L'enthousiasme politique, et aussi social (antinobiliaire) de la période électorale du printemps 1789 est cependant traversé, avec, comme toujours, de complexes interférences, par les émotions populaires dues à la cherté des vivres après un hiver désastreux. Il s'agit moins d'ailleurs d'une hausse absolue du prix des grains, que de l'effondrement des ressources des pauvres, avec la mévente des vins (fait général) et le gel des oliviers en 1788-1789, catastrophe proprement provençale. Quoi qu'il en soit, fin mars 1789, à travers toute la Provence, c'est une flambée d'émeutes violentes et confuses, où autour des assemblées de vote explosent tous les conflits locaux possibles. On a voté cependant. Mirabeau, noble rejeté par les siens, va siéger à Versailles comme élu du tiers état d'Aix. Il y retrouve, curieusement, un autre privilégié provençal, également échappé de son ordre, un enfant de Fréjus, l'abbé Sieyès, vicaire général de Chartres mais élu des bourgeois de Paris.

À Aix, les États de Provence siègent encore, mais la constitution provençale est virtuellement caduque.

À Marseille, les émotions populaires se prolongent, elles aussi, et même sanglantes le 19 août 1789, mais l'ancienne maréchaussée qui les a réprimées est, à l'appel de Mirabeau, désavouée par le gouvernement royal, et les rebelles sont relaxés.

C'est vraiment un nouveau système d'État qui commence.

Chapitre IV

L'époque contemporaine

I. La Provence entre deux Révolutions

1.

La Révolution provençale trouve désormais sur place de nouveaux acteurs.

À Marseille, le parti de la Révolution y a d'abord le soutien du peuple que des autorités municipales issues de la bourgeoisie marchande (Martin, puis Mouraille) représentent et contiennent à la fois. La garde nationale s'oppose tantôt à l'ancienne armée, tantôt au peuple. Mais, en somme, on fait écho à Paris : la prise des forts Saint-Jean et Saint-Nicolas tient lieu de prise de la Bastille, et le massacre en pleine rue du major de Beausset (2 mai 1790) rappelle le sort des officiers parisiens du juillet précédent.

Même situation à Aix et même violence, mais ici « les combats en retraite du conservatisme sont menés par les nostalgiques des vieilles institutions » (M. Vovelle). L'avocat Pascalis, ancien héraut de la prérévolution bourgeoise, provincialiste et modérée, dénonce le nouveau cours des choses lors de la dernière audience du Parlement d'Aix (27 septembre 1790). Cela lui vaudra trois mois plus tard de finir à la lanterne en compagnie de deux aristocrates, suspects de complots contre-révolutionnaires.

La Provence rurale était alors relativement calme, sa première poussée de révoltes antinobiliaires ayant eu lieu ici dès mars 1789.

La Révolution commençante est urbaine. Marseille et Aix, donc, et surtout Avignon et Arles. À Avignon, le parti avancé se définit contre le pouvoir pontifical et réclame le rattachement à la France, que les

constituants hésitent longtemps à accepter. La contre-révolution misait sur la fidélité au pape et s'appuyait sur la capitale terrienne du Comtat, Carpentras. Deux années de luttes s'ensuivent, de sorte que l'annexion, lorsqu'elle est enfin votée (14 septembre 1791), est aussitôt suivie de drames. Le 16 octobre 1791, une foule papiste ayant massacré dans une église d'Avignon le maire Lescuyer, ses amis les patriotes, en représailles, font subir le même sort à une soixantaine de détenus contre-révolutionnaires enfermés au palais des Papes (massacre de « la Glacière », par « Jourdan coupe-têtes »).

Arles enfin voit se battre deux partis, les aristocrates, appelés « chiffonistes », et les patriotes, dits « monnaidiers », dirigés par le maire Antonelle (été et automne 1791). Les aristocrates l'ayant emporté, et faisant de la ville où ils exercent leur dictature un véritable camp retranché, il faudra qu'une armée de volontaires vienne de Marseille pour les battre et rendre le pouvoir aux patriotes (29 mars 1792). Arles, en effet, pouvait fournir l'accès aux zones contrerévolutionnaires de la rive droite (Nîmes, ou la zone du camp de Jalès entre Ardèche et Lozère). Car la conspiration contre-révolutionnaire, mythe permanent et prétexte usuel des violences populaires, est aussi une réalité depuis au moins l'été de 1790. Son principal réseau, dirigé par Monier de La Quarrée, sera découvert et détruit en août 1792.

Pendant tout ce temps, la Provence subissait la métamorphose administrative que l'on sait. En février 1790, le principe était acquis de former un département avec la Haute-Provence (ce sera les Basses-Alpes, chef-lieu Digne – rappelons que les Hautes-Alpes, chef-lieu Gap, venaient du ci-devant Dauphiné), et de deux départements avec la Basse-Provence (à l'ouest, les Bouches-du-Rhône, chef-lieu Aix, et à l'est, le Var, chef-lieu Toulon). À la fin de 1791, Avignon et le Comtat Venaissin annexés sont partagés entre les départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et de la Drôme. Le département de Vaucluse ne sera formé qu'en 1793. Désormais l'ancienne Provence possède ses quatre départements, dans les limites que nous leur connaissons, à l'exception du changement de frontières du Var, en 1860, dont nous reparlerons en son temps.

Pendant tout ce temps aussi la Provence subit la grande épreuve de la Constitution civile du clergé. Le haut clergé refuse toute compromission avec la nouvelle organisation des diocèses, et la plupart des évêques protestent hautement, avant d'émigrer. Le bas clergé en revanche offre des proportions impressionnantes de jureurs : 96 % dans le Var, 84 % dans les Basses-Alpes, 50 % dans les Bouches-

du-Rhône. Marseille cependant n'a que 38 % de jureurs ; c'est « dans les clergés urbains, plus structurés et moins perméables aux pressions du milieu, que le refus est le plus élevé » (M. Vovelle). Il y aura ensuite des rétractations de serment, et, au bout du compte, le clergé se trouvera divisé en deux camps dont les forces seront d'un ordre de grandeur équivalent, reflétant l'état de populations elles-mêmes divisées. Mais l'élément passionnel propre aux « guerres de religion » vient ainsi s'ajouter aux conflits politiques et sociaux déjà engagés, et se mêler à eux intimement.

On atteint alors, du printemps de 1792 à celui de 1793, un paroxysme révolutionnaire. Au-delà des villes, les luttes affecteront désormais de plus en plus les bourgs et villages de Basse-Provence ; ici, les structures que nous connaissons, favorables à la sociabilité et à la politique, aboutissent naturellement à l'émergence d'un dense réseau de sociétés populaires. La Haute-Provence, plus classiquement rurale, aura moins de clubs et moins de mouvements.

Toute la Provence révolutionnaire se lève avec violence au printemps et à l'été de 1792. Contre les aristocrates et tout leur poids social, ce sont à nouveau des dizaines de communes qui attaquent les châteaux, les pillent ou les incendient (mars-avril, puis août). Contre les autorités municipales et départementales, jugées trop modérées, s'agite le petit peuple urbain, encadré par les sections (électorales) et les clubs ; on vit dans la peur du complot aristocratique (« au demeurant bien réel, même si la fureur populaire frappe au hasard », M. Vovelle) ; c'est dans le cadre de ces soulèvements qu'une troupe de Marseillais marche sur Aix pour se saisir des autorités du département, et ramener, avec elles, sous son contrôle le chef-lieu des Bouches-du-Rhône ; il y est encore. Le mouvement s'intègre au mouvement patriotique national. C'est alors que se forme le fameux bataillon de volontaires qui monte à Paris aux accents du chant de guerre de l'armée du Rhin. La *Marseillaise* est née. Les Marseillais sont au premier rang à l'assaut des Tuileries le 10 août.

Des élus des départements provençaux à la Convention : l'histoire nationale retiendra les noms, parmi les Girondins, du Marseillais Barbaroux et du Varois Maximin Isnard, dans la Plaine celui du juriste Durand de Maillane (de Saint-Rémy), et sur la Montagne celui d'un autre Varois, Paul de Barras, militaire de métier issu de la plus vieille noblesse.

L'hiver 1792-1793 est marqué dans la région par l'offensive victorieuse du général Danselme sur le Var, d'où l'incorporation de Nice et de ses environs à la France comme département des Alpes-

Maritimes ; par le début de la guerre maritime contre les Anglais, entraînant un blocus dont le commerce marseillais et, au-delà, la vie populaire auront beaucoup à pâtir ; enfin, un peu partout, par le gouvernement des clubs jacobins, énergiques et patriotes, démocrates d'intention, mais de plus en plus radicalisés, répressifs et coupés des masses. Contre eux (et notamment, comme toujours, à Marseille et Toulon d'abord) le mécontentement populaire s'exprime dans les sections (assemblées électorales), restées fidèles à la fois à la démocratie directe et à l'initiative sinon aux particularismes locaux. Conflit latent, puis patent lorsqu'il vient à coïncider avec le conflit national entre la Montagne et la Gironde : c'est le 3 juin 1793 qu'un Comité central des Sections marseillaises se lève et impose la fermeture du club jacobin, avant de se déclarer en insurrection contre la Convention.

À l'été 1793 la révolte fédéraliste entraîne Marseille, Aix, Arles et les communes environnantes, et prend même quelque temps le contrôle d'Avignon. C'est à la résistance des patriotes vauclusiens face à cette avancée fédéraliste que se rapporte l'épisode héroïque de la mort du petit Viala. Surtout la révolte éclate à Toulon et Hyères, avec des caractères contre-révolutionnaires beaucoup plus marqués : Toulon rebelle reconnaît « Louis XVII » fin juillet, et ouvre la rade à la flotte anglaise en août. Le reste de la Provence est inégalement partagé en obscurs conflits locaux ; en gros les Basses-Alpes restent soumises au pouvoir révolutionnaire, ainsi que le Var central et oriental, grâce en partie à l'armée des Alpes, qui a conquis Nice et qui tient la frontière.

De Paris, le Comité de Salut public réagit rapidement. Une petite armée commandée par Carteaux descend la vallée du Rhône, reprend Avignon le 25 juillet (c'est à cette étape que le lieutenant Napoléon Bonaparte, dont le zèle combattait aussi par la plume, écrit le *Souper de Beaucaire*), passe la Durance et atteint le 25 août Marseille où les Jacobins s'étaient à son appel insurgés à leur tour contre les fédéralistes.

Dès lors Toulon peut être assiégé, pris en tenaille par un corps venu de l'armée des Alpes, et par l'armée venue de Marseille, où Carteaux a cédé le commandement à Dugommier. C'est Dugommier qui fait Bonaparte capitaine et lui confie le commandement de l'artillerie, dont la judicieuse mise en place sera décisive. La prise de l'« infâme Toulon », le 18 décembre, aura un retentissement énorme ; elle est, certes, au point de départ de la carrière de Bonaparte, dont c'était le premier exploit militaire, mais on est aussi à l'origine d'une tendance politique durable : le royalisme provençal, pour avoir livré à l'ennemi le grand port de guerre, va inspirer pour longtemps à la France

libérale et patriote une méfiance profonde.

Après cela il n'y a plus – si l'on ose dire – à raconter que la ou que les terreurs. D'abord la Terreur tout court, celle qui châtie le fédéralisme, et qui dure pendant tout l'an II (septembre 1793-septembre 1794). Les grands animateurs en sont notamment Barras, Fréron et Rovère, puis Maignet ; les grands épisodes en sont Toulon, débaptisé (« Port-la-Montagne »), en partie démoli et dépeuplé par une émigration-fuite massive ; et d'autre part, au pied du mont Ventoux, le village vauclusien de Bédoin, frappé par l'incendie et les exécutions pour faire un exemple après une émeute royaliste ; les grands instruments sont les tribunaux révolutionnaires, notamment de Marseille et d'Orange. Quelques centaines de morts (265 par le tribunal de Marseille, 332 par la Commission d'Orange, environ un millier à Toulon), soit tout de même un bilan moins sanglant qu'à Lyon ou que dans l'Ouest.

En l'an III et l'an IV, correspondant à la réaction thermidorienne, ce sera, en retour, la Terreur blanche, beaucoup plus complexe, multiforme et difficile à évaluer, car elle a ses formes officielles et ses acteurs notoires, Isnard, le général Willot, Fréron, qui tente cette fois une difficile tentative d'équilibre entre les partis ; mais elle comporte aussi nombre d'initiatives de massacreurs locaux, urbains ou ruraux, traquant les jacobins, et ces bourgeois à la fois aisés et mal-pensants qui étaient facilement réputés tels. La mise à mort, sans jugement, par des bandes insubordonnées, d'une centaine de révolutionnaires emprisonnés au fort Saint-Jean de Marseille, puis de la cinquantaine enfermés au château de Tarascon (fin de l'an III, été 1795) en sont les épisodes les plus célèbres.

Après l'an V la situation politique se stabilise ; et les républicains, dont la plupart (mais non pas tous) deviendront après l'an VIII des napoléoniens, s'assurent pour vingt ans les postes d'autorité. Cette autorité cependant ne s'accompagne pas de l'assentiment populaire ; la contre-révolution dans l'ensemble reste majoritaire. Faut-il penser aux perturbations apportées à l'économie régionale, par le blocus né de la guerre ? Au trouble jeté par la politique antireligieuse dans une population attachée au catholicisme ? À la rigidité des lois qui frappaient les émigrés, alors qu'ici, « fugitifs » plutôt qu'émigrés véritables, ils se comptaient par centaines et par milliers, de toutes classes ? Ou encore au fait que les opérations de maintien de l'ordre étaient menées par des gendarmes et des soldats étrangers aux provinces du Midi, ignorant leur langue et leurs mœurs et prompts à généraliser à toute une population leur haine des royalistes ? Ou à tout cela ensemble ? En certaines régions, le mécontentement engendre ce qu'on appelait alors le « brigandage » ; vols sur les routes,

mais aussi permanence de plusieurs troupes de hors-la-loi, fortes parfois chacune de vingt à trente hommes, et protégées par un réseau de complicités qui s'étendait de certains hôtels aristocratiques d'Aix et de Marseille jusqu'aux plus humbles cabanes de bergers ou charbonniers de la forêt. De l'an VI à l'an XII cela ne cessa guère. L'ordre revenu grâce à l'énergie répressive des préfets, à l'effet pacificateur du Concordat, à la remise en ordre matérielle et financière, la Provence va connaître dix ans de calme et Napoléon croit la rallier en distribuant aux nobles royalistes – qui les acceptent – faveurs et postes de maires.

Avec la persécution infligée au pape (en 1809 et 1814 des foules pieuses accourent sur son passage), avec la crise économique de 1812, avec les défaites et l'avidité nouvelle de l'Empire en soldats et en impôts, l'hostilité reprend le dessus. Dans les zones à brigandage, des bandes de conscrits réfractaires se reforment, et surtout des politiques conspirant. Centré à Marseille, mais avec des ramifications à Toulon et à Grasse notamment, le complot n'est pas découragé par l'exécution du général Guidal, fusillé avec Malet et Lahorie ; ses compatriotes et complices provençaux le plus souvent royalistes, plus rarement jacobins, continuent en 1813 encore, et à la chute de l'Empire l'instruction du procès n'est pas achevée.

À la nouvelle des défaites de 1814, l'effervescence est immédiate, bien que, dans le concret, le royalisme populaire s'en prenne surtout aux employés de la régie des « droits réunis ».

Toutefois, l'inégalité des ferveurs politiques selon les régions reste sensible. On le voit bien en juin 1814, lorsque Napoléon, conduit à l'île d'Elbe, est insulté, lapidé, menacé de mort en Provence occidentale (Avignon, Orgon) ; par contre, passé Brignoles, la colère du public fait place à la curiosité, voire à la sympathie des bourgeois napoléoniens de la région de Fréjus.

La suite est bien connue. C'est le débarquement de Napoléon à Golfe-Juan, son échec devant la garnison d'Antibes, son succès (un peu par surprise) à Cannes et à Grasse, où il bivouaque le 1^{er} mars 1815, son audacieuse décision de marcher par les mauvais chemins des Alpes. Le soir du 2 mars, l'Empereur atteint Séranon ; le 3, il traverse Castellane ; la difficulté ne vient pas ici du sous-préfet royaliste, mais de la neige qui couvre encore les chemins muletiers. L'étape de Barrême est atteinte péniblement. Mais désormais le plus dur est fait. Les cols sont moins hauts, les chemins plus praticables. Digne, traversée le 4, est neutre et tranquille. Le 5, à Sisteron, personne ne songe à couper ou à

barrer le pont de la Durance. Et au-delà de la célèbre citadelle, commence le Dauphiné patriote ; le « vol de l'aigle » devient triomphal.

Pendant ce temps, en revanche le Vaucluse et Marseille acclamaient le duc d'Angoulême, qui levait une petite armée royaliste, bientôt dispersée par Grouchy. Le rétablissement impérial cependant est mal accepté en Basse-Provence. Sauf à Toulon, les notables boudent les élections et le Champ de mai. Le royalisme marseillais n'est contenu que par l'état de siège. Il explose à la nouvelle de Waterloo. Une dizaine de partisans de l'Empire, dont deux policiers, naguère très zélés dans la chasse aux réfractaires, sont les victimes de cette deuxième Terreur blanche, avec douze Égyptiens domiciliés dans les vieux quartiers, les « mameluks ». Dans le reste de la Provence pourtant pèse encore la menace de la forte armée impériale aux ordres du maréchal Brune qui gardait la frontière italienne. La restauration effective de la royauté en est retardée de près d'un mois. Enfin, aux tout derniers jours de juillet, Brune, replié sur Toulon, se résout à faire hisser le drapeau blanc et à abandonner son commandement. C'est en simple voyageur que le 2 août, regagnant Paris, il passe à Avignon, est reconnu par la plèbe royaliste, massacré et jeté au Rhône.

Funeste en lui-même, l'événement eut un retentissement considérable. Renouvelant, après vingt ans, le scandale de la trahison de Toulon et celui de la première Terreur blanche, il contribua de façon décisive à donner pour un demi-siècle à l'opinion bourgeoise de la France du Nord l'image d'un petit peuple provençal réactionnaire, fanatique et brutal. Les élans de 1789 et 1792 sont oubliés. Le souvenir de Mirabeau est effacé par celui de Trestaillon.

Bien entendu, les départements provençaux n'envoient guère que des ultras aux Chambres de la première Restauration. Les rares Provençaux acquis à la cause libérale s'éloignent : Manuel se fait élire député par la Vendée (dont les villes du moins sont « bleues ») ; Louis Michel, qui deviendra Michel de Bourges, François Raspail, Adolphe Thiers, Auguste Mignet « montent » à Paris. C'est peu à peu, lentement, prudemment, que réapparaît une opinion libérale. *Le Sémaphore* de Marseille, *L'Aviso* de Toulon naissent en 1828 et 1829. En 1829 enfin Marseille élit, grâce à ses négociants surtout, un député libéral, Thomas ; encore est-il battu en juin 1830.

Après la Révolution de 1830, la Provence semble encore aux exilés carlistes digne de porter leurs espoirs, et c'est auprès de Marseille que la duchesse de Berry débarque à la fin du mois d'avril 1832. Mais l'échec est complet, et l'audacieuse princesse doit partir pour l'Ouest

chercher en Vendée une base plus sérieuse. C'est le premier signe visible du déclin du royalisme populaire provençal. Après 1832, et surtout après le drame du choléra (qui en Provence sévit seulement en 1835), le calme revient, comme après 1802, comme après 1816. La grande affaire politique est constituée par les élections législatives. Grâce à l'abaissement du cens par lequel les classes moyennes submergent les vieilles oligarchies nobiliaires et bourgeoises, la Provence fournit toujours sous Louis-Philippe une majorité de députés ministériels. Thiers peut venir se faire élire à Aix. Seuls demeurent quelques fiefs légitimistes ; demeure aussi, en s'accroissant, cette tendance à l'union des oppositions qu'on a déjà entrevue dans le complot de Guidal : c'est Berryer, le prestigieux député de Marseille, qui symbolise le mieux cette « coalition carlo-républicaine », ce légitimisme vaguement démocratique, qui résulte assez naturellement de l'existence d'un royalisme plébéien. Le clergé provençal, qu'illustrent les deux Mazenod et Miollis (le « Myriel » de Victor Hugo) [1] paraît solidement enraciné dans la vénération populaire.

1848. Une nouvelle fois le changement de régime vient de Paris. C'est un Provençal d'ailleurs qui a la charge d'installer à Marseille et à Toulon la nouvelle République, le jeune, brillant et généreux Émile Ollivier. Il ne peut d'ailleurs empêcher la lutte des classes, et Marseille a aussi ses Journées de juin 1848. Mais c'est à l'élection présidentielle de décembre 1848 que la Provence marque davantage son originalité maintenue : le suffrage universel y est, beaucoup plus que partout ailleurs, réfractaire au bonapartisme alors que dans la France entière le neveu de l'empereur est élu en triomphe (75 % des voix), les Basses-Alpes et le Vaucluse ne sont que tièdes, en lui accordant respectivement 59 et 52 % des suffrages, tandis que le Var et les Bouches-du-Rhône sont franchement hostiles, avec 25 et 23 % seulement. Dans ces deux départements typiques de la Basse-Provence, non seulement Bonaparte est largement distancé par Cavaignac, mais encore il est suivi de près par Ledru-Rollin.

Ce dernier point est important. Car, si la méfiance à l'égard d'un Napoléonide peut encore passer pour un fait de tradition, la nature des forces qui lui résistent se trouve renouvelée : désormais, dans ces flots de l'opinion populaire hostile à l'autorité, c'est une opposition de gauche qui forme le courant principal. Aux élections générales du 13 mai 1849, les amis de Ledru-Rollin, les « rouges », eurent quatre élus sur sept dans le Var, deux élus sur trois dans les Basses-Alpes, et de fortes minorités dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. La « Nouvelle Montagne » organisa dès 1850 un fort réseau de sociétés plus ou moins secrètes, enfin, en décembre 1851, la Provence fut le principal foyer des insurrections populaires, à visée à la fois libérale et

socialisante, qui tentèrent de s'opposer au coup d'État du 2 décembre. De nombreux bourgs et même une préfecture, celle de Digne – cas unique en France – furent occupés pendant cinq jours par les partisans de la Résistance constitutionnelle ; quelques milliers d'hommes prirent les armes.

C'est le 9 décembre 1851 seulement que les régiments des forces répressives arrivèrent à leur contact, à Aups, dans le Var, et aux Mées, dans les Basses-Alpes. Ce furent à peine des batailles, les républicains, conscients de leur infériorité en armement et en tactique, étant en outre découragés d'avance par la nouvelle que Paris, Lyon, Marseille n'avaient pas voulu ou pas pu se lever. La répression n'en fut pas moins d'une ampleur considérable. État de siège, arrestations par milliers, déportations en Algérie par centaines, suspicion jetée sur tout partisan de la démocratie. Frappant trop fort et trop largement, elle aboutit à la fois à paralyser la gauche pour dix ans, et à l'enraciner pour près d'un siècle ; vers 1950 encore, dans les villages du Var, du sud des Basses-Alpes, ou bien du haut Vaucluse, être le descendant d'un « proscrit de 51 » était un titre de fierté.

C'est une tradition qui naît alors, pour relayer celle de 1792, et effacer, au moins partiellement, celle de 1815. Le radicalisme vers 1850 dans les bourgs et villages de Basse-Provence est devenu le fait dominant, à peu près comme l'était l'ultra-royalisme vers 1814. De là à penser que bien des Provençaux étaient passés, en bloc, de l'un à l'autre, il n'y a qu'un pas. Certains y voient une mutation à expliquer, d'autres la marque d'un « tempérament » provençal, qui serait peut-être instable mais toujours extrémiste ; on en verra le développement.

2. Progrès et stagnation dans la vie matérielle

La vie matérielle aussi restait rude, malgré de réels changements.

Certes, le progrès arrive : villes et bourgs franchissent leurs enceintes, et poussent leurs faubourgs le long des routes ; le vieil habitat perché descend les pentes et se desserre ; toutes les routes sont devenues à peu près carrossables. Sous Charles X et sous Louis-Philippe on a jeté trois ponts sur le bas Rhône, et six sur la Durance. Les grands ports, Marseille, Toulon, atteints par la navigation à vapeur, sont alors réparés, recreusés ; Cannes, et bien d'autres de moindre importance, sont dotés de môles et de quais. Les canaux de Provence occidentale sont repris et prolongés ; l'alimentation en eau de Marseille et d'Aix

est assurée au prix d'impressionnants ouvrages (aqueduc de Roquefavour, barrage Zola). Enfin, en 1848, le chemin de fer relie Avignon à Marseille.

Des petites manufactures de la Provence intérieure, certaines se modernisent, et dureront (parfumeries à Grasse, tanneries à Barjols, briqueteries à Aubagne, papeteries à Vaucluse, par ex.).

Créations nouvelles ? Pour avoir du combustible, on surexploite les forêts, on gratte les moindres houillères, et l'on développe les gisements de lignite de Fuveau-Gardanne-Gréasque, où travaillent déjà plus de 1 000 ouvriers en 1845.

La construction et la réparation navales adaptées au fer et aux machines à vapeur s'installent dans les faubourgs sud de Marseille (Menpenti, Le Rouet) ainsi qu'à La Seyne et La Ciotat.

Enfin, spécialités nouvelles, les huileries de graines oléagineuses, fabriques de soude et autres produits chimiques, raffineries de sucre, minoteries (tout ceci exclusivement ou principalement à Marseille), fabriques de rouge de garance à Avignon, de bouchons de liège dans les Maures, etc.

La « révolution industrielle » est dans l'air du temps, et le tourisme pointe à peine. La preuve ? On pensait encore si peu à faire de la beauté des sites la principale ressource de la côte que les îles d'Hyères s'ornaient d'une puissante usine à soude, et qu'on tenta sérieusement en 1845 de placer des forges à Fréjus (pour traiter le fer de l'île d'Elbe).

Enfin ce qui, avant 1850, a le moins été modifié est précisément ce qui tenait le plus de place, c'est-à-dire l'agriculture.

Ce n'est pas qu'aient manqué, là encore, les grandes vues et l'esprit d'entreprise, non plus que les encouragements officiels. C'est en ce temps en effet qu'on s'est attaqué sérieusement à la conquête de la Crau et de la Camargue. L'active propagande et l'exemple de quelques propriétaires riches et bons agronomes ont favorisé le recul de la jachère, l'introduction de charrues plus perfectionnées, la substitution de la faux à la faucille, la recherche d'engrais industriels (tourteaux d'oléagineux), sans compter le développement de quelques cultures spécialisées (fleurs près de Grasse, garance dans le Comtat).

Mais les productions principales restent, de beaucoup, les productions traditionnelles, le blé, l'élevage du mouton, l'olivier et la vigne. Or, les

prix de ces produits sont stagnants, et parfois leurs débouchés sont menacés (ainsi l'huile d'olive pour ses usages industriels est désormais concurrencée à Marseille par les oléagineux exotiques) ; et, surtout, cette agriculture peu modifiée doit faire vivre une population rurale qui n'a jamais été aussi dense.

Dans tous les départements provençaux la population est en forte hausse de 1801 à 1851, mais cette hausse n'est pas due aux seules grandes villes, elle est partout : c'est au recensement de 1846 que le département des Basses-Alpes, le plus rural de tous – et de loin – atteint le chiffre de population le plus élevé qu'il ait jamais connu, ni auparavant ni depuis cette époque (plus de 150 000 habitants).

Cette population rurale atteint ainsi son maximum au moment même où les premiers progrès de l'industrie capitaliste font dépérir une foule de petites industries rurales qui étaient autant de ressources d'appoint. Pour ces raisons notamment, l'on pousse alors les défrichements et des troupeaux trop nombreux surexploitent eux aussi les forêts. En Haute et même quelquefois en Basse-Provence la forêt est un double motif d'inquiétude autour de 1850 : les conflits sociaux, économiques, juridiques qu'elle fait naître dressent la population contre les riches propriétaires ou contre l'administration ; et sa dégradation physique suscite la hantise des torrents, des inondations et de la perte des sols.

Cette rudesse maintenue des conditions de vie et cette tension sociale poussée à l'extrême dans les villages provençaux ont eu leur traduction politique en 1848-1851. Le passage véritable de l'ancien temps à la modernité suivra leur atténuation.

II. De la II^e à la III^e République (1852-1940)

1. La modernisation de l'économie

À cet égard, le moment décisif est celui qui englobe le Second Empire et la III^e République.

Les voies ferrées atteignent Toulon en 1856 et, bientôt après, Draguignan et Nice. En 1876 est ouverte la ligne des Alpes, embranchement de Digne compris. Enfin en 1911 est mis en service le dernier tronçon de la ligne Digne-Nice. Les transports facilitent, sans

le créer, le mouvement, plusieurs fois séculaire, qui faisait glisser la population provençale du haut pays vers le bas pays, plus riche en ressources. Toutefois, la vieille migration se revêt de caractères nouveaux : les pays d'accueil ne sont plus la Basse-Provence dans son ensemble, mais seulement ses grandes villes, et sa zone littorale ; quant aux pays-sources de ce flot humain, la baisse de natalité qu'ils connaissent simultanément les empêche d'entretenir leur propre niveau de population : pour la première fois, l'émigration va tendre à vider la montagne, enfin, l'immigration italienne commence à se substituer au traditionnel recrutement alpestre.

Gonflées par ces apports, les grandes villes changent de visage. Certes, on avait commencé à les aménager sous Louis-Philippe (à Marseille le Prado, le boulevard Longchamp, le boulevard National ; à Avignon le Rocher des Doms, la place de l'Horloge), mais c'est bien peu en comparaison de l'urbanisme impérial.

En 1848 Toulon craquait encore dans ses remparts, que l'autorité militaire s'obstinait à vouloir intangibles ; Aix même avait les siens dont Zola fit un des objets symboles de *La fortune des Rougon*. Tout cela « saute » désormais. Mais nulle part la marque de l'époque n'est plus visible qu'à Marseille, avec l'extension des ports vers le nord, le percement de la rue Impériale (aujourd'hui de la République), la cathédrale, le palais Longchamp, etc. « Le Second Empire a fait Marseille contemporaine » (R. Busquet). La ville, d'ailleurs, passait de 195 000 habitants en 1851 à 312 000 vingt ans après (pour atteindre le demi-million au début du xx^e siècle).

Toutefois, ce n'est pas avant 1890 que l'hygiène urbaine débarrassera Marseille et Toulon de la hantise du choléra.

Avec l'industrie et le commerce, l'extension de l'Empire colonial français est pour Marseille un nouveau stimulant ; des expositions coloniales périodiques du début du siècle naîtra en 1925 la foire coloniale annuelle, qui deviendra en 1930 la « Foire de Marseille ».

L'extension du trafic en diversité, en volume, fera alors apparaître un débordement extérieur du domaine portuaire marseillais : nouveaux ports industriels, quasiment tirés du néant (Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône), canal maritime de Marseille au Rhône, qui franchit la montagne sous le tunnel du Rove (commencé en 1906, inauguré en 1926), sans oublier l'aéroport de Marignane (1923). Les vénérables villes d'Arles et d'Avignon connaissent aussi la grande industrie (papeteries, réparations de matériel ferroviaire), et même des créations de communes de banlieue (Le Pontet).

Le début du xx^e siècle enfin apporte l'aluminium, l'électricité, le pétrole.

Le premier a suscité une nouvelle zone minière dans le Var intérieur riche en bauxite (région de Brignoles), la seconde a réinsufflé la vie aux Basses-Alpes (centrales électriques de Sainte-Tulle au sud de Manosque, 1922 ; barrage de Castillon, entrepris en 1928, etc.). Les diverses implantations du trust Pechiney, à Marseille (La Barasse), à Gardanne (dans le bassin charbonnier), dans le Var (mines de Brignoles) et à Saint-Auban (sur la Durance bas-alpine) symbolisent cet avènement, au lendemain de la Première Guerre mondiale, d'une nouvelle Provence industrielle. Le pétrole enfin a voué à l'industrie les rives de l'étang de Berre (Bene, Martigues-Lavera, etc.). Mais le projet d'aménagement du Rhône devait rester en panne pendant vingt ans. Nous le retrouverons.

L'agriculture où la modernisation est favorisée à la fois par les débouchés rapides qu'offre le rail et par la décharge démographique que nous évoquions tout à l'heure, se transforme presque aussi complètement.

Certes les traditions sont ici beaucoup plus vivaces : pour les céréales, pour l'olivier, même pour l'élevage ovin, il y a déclin, non-disparition. Mais la nouveauté et la vie se sont portées ailleurs. Du reste, il s'agit d'une vie mouvementée : autour des années 1870, on a assisté à la fois à la disparition de la garance (tuée par les colorants chimiques), au déclin de la sériciculture et à la crise du phylloxéra, qui arrête net une phase de progrès viticole commencée sans doute un peu avant le milieu du siècle. Mais les guérisons et reconversions sont rapides : autour de 1900 sont établis les grands traits des spécialisations actuelles : dans le Vaucluse comtadin, dans tout le nord-ouest des Bouches-du-Rhône et sur le littoral varois, les primeurs, fruits, légumes, fleurs (c'est alors qu'apparaissent ces plaines-jardins et ces plaines-vergers coupées par les haies de cyprès coupe-vent, et parsemées de gros bourgs-marchés où vivent et règnent des « expéditeurs ») ; ailleurs (Var intérieur, dans son ensemble, ainsi qu'en quelques lieux favorisés, Châteauneuf-du-Pape ou Cassis), le vin, qui se veut surtout vin de qualité ; ailleurs encore, les arbres fruitiers.

L'agronomie bas-alpine elle-même renaît, dans les vallées, les agriculteurs restés en place commencent déjà à mécaniser leur outillage ; un peu partout en Haute-Provence la lavande, qui valorise ses plateaux pierreux, secs et déjà moins chauds, connaît un véritable engouement ; le reboisement enfin, qui paraissait utopique vers 1850, a couvert dès 1910-1920 des dizaines de milliers d'hectares.

Cette modernité économique, enfin, s'accompagne d'un dernier enrichissement, l'apport du tourisme, dont on parlera bientôt.

2. L'évolution de l'opinion

Avec le Second Empire, l'« ordre règne », et les premières années du régime ont des allures de Restauration (réapparition de congrégations religieuses, apparition avec le Félibrige, en 1854, d'un traditionalisme conscient, etc.). Cependant Napoléon III sait bien que la Provence n'est pas bonapartiste, et il se met en frais pour la gagner. Dès 1852, encore prince-président, il est venu la visiter, inaugurer le nouvel hôtel de ville d'Avignon, accorder aux Toulonnais la démolition des remparts et l'agrandissement de la ville, tandis qu'à Marseille, il pose la première pierre de la cathédrale et du nouveau palais de la Bourse de commerce ; il reviendra à Marseille en 1860, à Toulon en 1864.

À cette date de 1860 un autre événement vient d'affecter la Provence : après le retour du comté de Nice à la France, le département des Alpes-Maritimes est à nouveau créé (il avait déjà existé de 1792 à 1814), mais cette fois, pour lui donner plus d'ampleur territoriale, on lui adjoint l'arrondissement de Grasse, détaché du département du Var.

Après 1860, lorsque le régime s'assouplit et que l'effet de l'intimidation de 1851 perd de sa force, royaliste ou démocrate, la masse provençale va rentrer dans l'opposition. Aux élections générales de 1863, l'« Union libérale », qui fait élire à la fois dans les Bouches-du-Rhône Berryer et Marie, renouvelle trente ans après la coalition carlo-républicaine, mais cette fois au niveau du suffrage universel. C'est encore à Marseille qu'en 1869 deux députés des Bouches-du-Rhône sur quatre sont des adversaires du régime impérial, Gambetta et Esquiros. Les événements de 1870 trouvent ici les masses populaires prêtes à acclamer d'un même cœur la République et la guerre de défense nationale. Aussi Marseille, la ville phare désormais pour la région ; réagit-elle comme Paris, comme la capitale, elle aura sa Commune.

Comme à Paris, on y rencontre à la fois la prise de conscience ouvrière (depuis quelques années déjà Bastelica fondait dans la région des sections de l'Internationale) et un patriotisme de type républicain. Mais ce patriotisme, jacobin quant au fond, se veut en quelque sorte girondin pour la méthode : une « Ligue du Midi » s'esquisse pour coordonner l'effort de guerre au niveau régional, et cela oppose déjà à

la fin de 1870 les deux anciens compagnons de lutte, Esquiros, que Marseille suit, et Gambetta, qui gouverne à Tours. De plus, contre Gambetta qui admettrait une sorte d'« Union sacrée » avant la lettre, les radicaux marseillais ne veulent pas abandonner la lutte qu'ils ont engagée contre le clergé catholique. C'est que l'anticléricalisme, propre jusque-là à une petite minorité bourgeoise, vient de trouver pour la première fois une audience de masse grâce à l'afflux d'immigrants, à ce grand brassage urbain qui a renouvelé Marseille impériale et entamé le catholicisme jusque-là si bien maintenu ou restauré. Quoi qu'il en soit de ces multiples causes, le conflit entre la Commune marseillaise et le pouvoir est déjà ouvert au temps de Gambetta. Il sera liquidé sous Adolphe Thiers, de façon heureusement moins sanglante (et de loin) qu'à Paris. Mais Thiers, en refusant de gracier l'excellent homme qu'était Gaston Crémieux (il sera fusillé au Pharo le 30 novembre 1871), fera détester Versailles.

Dès la période de l'Ordre moral, au moins dans le Var et les Bouches-du-Rhône, c'est la république qui est majoritaire, et c'est le conservatisme que Paris tente d'imposer par ses préfets. Ces efforts procurèrent une vie municipale particulièrement agitée, notamment à Marseille et à Toulon. Vers 1880, le centre en est encore la question religieuse ; vers 1900, ce sera déjà le collectivisme.

Marseille en effet, décidément devenue grande ville industrielle, est l'un des premiers bastions du socialisme en France. Elle a vu en 1879 se tenir dans ses murs un Congrès ouvrier, le troisième depuis la Commune, mais le premier qui ait décidé formellement la création d'un parti ouvrier permanent et organisé. En 1885, les Bouches-du-Rhône élisent, sur la liste radicale, deux députés qui seront parmi les tout premiers porte-parole de l'idée socialiste au Palais-Bourbon : Clovis Hugues (un Vaclusien) et Antide Boyer. En 1892 Marseille, ainsi que Berre, La Ciotat et, en 1893, Toulon ont des socialistes pour maires.

Sous leurs multiples étiquettes, les forces de gauche sont désormais très largement majoritaires dans quatre départementaux provençaux.

On peut juger symbolique que le Var ait joué un rôle dans la carrière de Clemenceau, qui en fut le député de 1885 à 1893 et le sénateur de 1902 à 1920. Soixante ans plus tôt, fuyant la Provence blanche, un Manuel allait se faire élire en Vendée. C'est maintenant le républicain de Vendée qui venait chercher dans la Provence rouge le siège que son pays natal lui eût à coup sûr refusé. Symbolique-permutation.

La Provence « blanche », surclassée, n'est pas anéantie pourtant. Mais

ses forces électorales sont désormais bien circonscrites : ce sont, d'une part, les quartiers « bourgeois » des grandes villes, où elle pourra toujours assurer l'élection de quelques députés ; d'autre part, cette étendue de territoire rural continu qui forme le nord de l'arrondissement d'Arles et qu'on a quelquefois appelée, précisément, la « Vendée provençale ». On ne peut s'empêcher de remarquer, bien qu'il y ait vers cette époque des félibres qui s'affirment « rouges », que c'est précisément de ce pays « blanc », entre Arles et Avignon, qu'étaient issus Mistral et Roumanille. À la veille de 1914, la restauration monarchique étant sans espoir, on y lutte surtout pour la tradition et pour l'Église catholique, mais on se proclame royaliste, de préférence à toute autre étiquette. De même, dans le camp opposé, l'extrême gauche a plus de succès que la gauche. La Provence apparaît ainsi comme la patrie des extrémismes symétriques, ennemis apparentés, plus violents l'un et l'autre en paroles qu'en actes. Telle est du moins la légende de futilité emphatique qui commence à se former « dans le Nord ».

De cette idée reçue – discrètement péjorative –, la Provence devait souffrir en 1914 avec l'« affaire du 15^e corps ». Ce corps d'armée, issu de la XV^e région militaire, qui incluait, autour de Marseille son chef-lieu, tout le Sud-Est, fut effectivement très malmené dans la bataille des frontières. C'en fut assez pour que dès le 24 août 1914 un incroyable article du *Matin*, grossissant et généralisant les faits sans mesure, mette en cause la combativité des enfants de l'« aimable Provence » ; malgré les mises au point les plus autorisées, il arriva pendant des mois et des mois encore que des Méridionaux fussent montrés du doigt. Affaire bien lointaine, et dépassée, mais qui ne saurait être omise, si l'histoire d'un pays *dans* la nation est aussi l'histoire d'un pays *vu par* le reste de la nation. En fait, il y avait bien longtemps en 1914 que la politique provençale, *pour l'essentiel*, obéissait aux mêmes lois et subissait les mêmes clivages que celle de la France. « Le Père la Victoire » était sénateur du Var, mais l'un des trois « pèlerins de Kienthal » [2] était député du Vaucluse...

« L'entre-deux-guerres » fut, en Provence, plus violent que le premier « avant-guerre ». Il y eut, en des occasions et sur des problèmes divers dont on ne saurait donner ici le détail, des troubles avec morts d'hommes dans les deux grandes villes (Toulon, 1919 et 1935 ; Marseille, 1925 et 1934). Mais l'orientation à gauche, un moment contestée en 1919, allait atteindre aux élections de 1936 sa plus grande extension. Sur vingt-trois députés de nos quatre départements provençaux, quatre seulement n'appartinrent pas à la majorité qui soutenait Léon Blum ; ils représentaient toujours les éléments « bourgeois » des grandes villes (deux élus à Marseille, un à Toulon, le

quatrième – apparente exception – étant Fernand Bouisson, ancien socialiste resté influent à La Ciotat). En face, 19 élus du Front populaire, dont seulement 3 radicaux (parmi eux, à Orange, le président Daladier), 11 socialistes sfio et 5 communistes (2 à Marseille, 1 à Toulon, 1 à Arles et 1 à Brignoles). Conjonction à l'extrême gauche du collectivisme « normal » des agglomérations ouvrières avec la « tradition républicaine » déjà presque centenaire dans les classes moyennes et paysannes. Prenant conscience de ce traditionalisme de gauche dont il commençait à bénéficier largement, le Parti communiste allait choisir – de façon significative – de tenir à Arles son IX^e Congrès (décembre 1937).

Quant à la tradition de droite, en dépit du rôle considérable joué dans la vie nationale par le Provençal Charles Maurras, elle demeura réduite. *L'Action française* était bien mieux implantée dans le Midi languedocien, de Montpellier au Puy, qu'en Provence, où Marseille fut son seul centre de force vraiment important.

Encore, à Marseille, vers 1936, l'obstacle principal rencontré par la gauche n'était-il plus l'élément « bourgeois », catholique et royaliste, mais l'élément plus neuf et plus original représenté par Simon Sabiani.

Homme populaire, venu d'ailleurs de l'extrême gauche, il était entré d'abord à l'hôtel de ville dans le sillage du vieux leader socialiste Siméon Flaissière. Ce dernier disparu, les socialistes divisés, la sfio perdit la direction de la mairie au profit de Ribot, Sabiani et autres dissidents, de doctrine indécise et de moralité incertaine. C'est alors que la politique de clientèle, la violence, mais plus souvent encore la fraude et la corruption, ainsi que le désordre administratif, atteignirent leur apogée, tendant à contaminer par contagion l'ensemble des forces politiques.

L'importance du sabianisme ne vient donc pas seulement de l'aspect de fascisme classique qu'il a fini par représenter ici (on sait que son dernier avatar politique fut après 1936 l'adhésion au ppf de Doriot, puis la collaboration) ; il vient encore et surtout de cette « politique marseillaise », dont son époque a hélas ! fortement gravé l'image dans l'opinion du reste du pays. Lorsque, le 9 octobre 1934, un fasciste yougoslave put, dans d'incroyables conditions, assassiner le roi Alexandre I^{er} et blesser mortellement le ministre Louis Barthou, en dépit de la responsabilité aujourd'hui démontrée du ministère de l'Intérieur, c'est l'hôtel de ville de Marseille que l'opinion mit, d'emblée, en accusation.

Les partis ouvriers, il est vrai, se ressaisirent assez vite : en mai 1935,

la liste sfio de H. Tasso reconquérât la municipalité, tandis que, de son côté, le Parti communiste, se reprenant dans un vigoureux effort pour échapper aux mœurs politiciennes ambiantes, faisait des progrès considérables. C'est son leader, F. Billoux, qui délogea Sabiani de son siège de député lors des élections de 1936.

Il restait tout de même beaucoup à faire, à la mairie notamment. Aussi, à la fin d'octobre 1938, au moment même où se tenait à Marseille un important Congrès du Parti radical, la catastrophe de l'incendie des Nouvelles Galeries, qui fit plus de 70 morts, servit d'occasion au transfert, par décret, de l'administration municipale marseillaise à un fonctionnaire nommé par l'État. Quant à la réputation de la ville, elle devait avoir encore des hauts et des bas jusqu'à nos jours.

3. La Provence du tourisme. Sa place dans la nation

Or, pendant tout ce temps, la France entière apprenait le chemin du Midi.

Replaçons-nous un moment *avant le milieu du xix^e siècle*. La Provence était encore mal connue, et surtout inégalement. Les voyageurs qui partaient pour l'Orient ou pour l'Afrique connaissaient Marseille et Toulon ; ceux qui allaient en Italie suivaient la route royale (notre Nationale 7), mais sans s'attarder. On voyait Aix, la Sainte-Baume, le baigne de Toulon et les orangers d'Hyères ; plus loin vers l'est, autant dire qu'on ignorait tout. Ce « touriste » d'avant-garde qu'était Stendhal, à Grasse, en 1837, se sentait isolé et perdu. D'ailleurs, qu'est-ce qui aurait attiré l'étranger ?

Le climat ? Mais en ce temps-là on fuyait le soleil d'été. L'attrait était celui de la douceur des hivers : c'est autour de 1830 que quelques Allemands commencèrent à s'installer à Hyères ; mais la *Riviera* sarde était mille fois plus connue ; il fallut, en 1834, le hasard de la fermeture de la frontière pour que lord Brougham, chancelier d'Angleterre, qui courait vers Nice, doive bien malgré lui s'arrêter à Cannes. Il s'y établit mais jusque vers 1848 il y resta pratiquement le seul étranger.

S'agit-il des *monuments* ? Certes, la Provence, avec Fréjus, avec Saint-Rémy, est connue des « antiquaires » les plus savants, mais que de déceptions ils y trouvent ! L'intérieur des arènes d'Arles est habité

jusqu'en 1830 ; les remparts d'Avignon sont croulants ; Mérimée doit sauver *in extremis* les abbayes cisterciennes menacées de démolition, car vers 1840 l'on manquait de pierres pour paver les routes restaurées !

Les mœurs, le « pittoresque » ? Certes, l'étrangeté déborde, mais elle n'est pas rare alors dans les provinces de France, et celle du Midi inquiète aussi souvent qu'elle séduit. Un exemple : ces processions de pénitents, fastueuses et exaltées, qui parcourent encore les rues d'Avignon ou de Marseille, portent aux yeux du Parisien de 1840, un cachet d'espagnolisme ou d'italianité peu compatible avec la « civilisation ». Là où, cent ans après, son arrière-petit-fils, citadin assoiffé de folklore, verra un pittoresque délectable, lui ne voit encore que superstition cléricale, liée au souvenir affreux de Trestailon. Le peuple ne parle guère français ? Sans doute, mais tout le monde alors souhaite qu'il le parle. Les quelques lettrés qui s'amuse à écrire en provençal (d'Astros, Thouron, Diouloufet, d'autres encore), ne sont pas considérés comme appartenant à la grande littérature ; eux-mêmes, d'ailleurs, y prétendent-ils ? C'est aux poètes de langue française, pasticheurs locaux de Hugo et de Lamartine, un Joseph Autran (bibliothécaire à Marseille), un Charles Poncy (ouvrier maçon à Toulon), que Paris s'intéresse parfois ; c'est à Paris, et en tout cas à des formes littéraires et à des courants d'idées nationaux, à la science et à l'Académie, que les écrivains provençaux, Thiers et Mignet, Raybaud et Poujoulat, Raynouard et Joseph Méry, doivent leur succès.

Michelet, dans le *Tableau de la France* (1833), vient d'écrire : « La vraie France, la France du Nord », et encore : « Cette poétique Provence n'en est pas moins un rude pays. » Formules frappantes ! Mais n'est-ce pas son génie intuitif et sincère qui nous aide le mieux à reconnaître la différence des temps ? Bien peu de choses alors permettaient de prévoir la Provence à la fois familière et souriante dont l'image allait s'imposer.

Seule peut-être, sous Louis-Philippe, Marseille commence à donner d'elle-même l'image apaisée et même un peu futile qui se consolidera si bien par la suite. La ville est accessible et connue ; les passions politiques, surtout après 1835, s'y calment en effet ; enfin, à Paris, dans le monde politique et littéraire, tout un essaim de Marseillais, les Méry, Gozlan, d'autres encore, lancent de leurs compatriotes le portrait qui deviendra classique, celui d'un être charmant, et un tout petit peu méprisé. Ce qui subsiste d'âpreté dans le tempérament populaire marseillais se réfugie dans les cabarets où déclame obscurément Victor Gélou, ou bien monte à Paris grossir, avec Daumier, le courant républicain.

Encore ne s'agit-il que de Marseille porte ouverte de la Provence ; le reste, l'intérieur, jusque vers 1851, est encore immobile et secret.

C'est donc bien à peu près vers le milieu du xix^e siècle que la tendance s'est renversée.

Le *tourisme* prend son essor, d'abord, bien sûr, grâce aux chemins de fer. Depuis le Second Empire, après Cannes, définitivement « lancée » par Mérimée, Saint-Raphaël, par Alphonse Karr, Tamaris (La Seyne) par George Sand, on ne compte plus les « stations » littorales qui viennent s'ajouter à la chaîne de plus en plus longue et continue, dont Nice, devenue française, est le premier maillon. Pendant longtemps encore il s'agira d'un tourisme d'hiver, mais le lien qu'il crée entre la Provence littorale et le reste du pays ne s'interrompra plus.

En même temps, le *passé monumental*, systématiquement mis en valeur, ajoute son attrait. La Restauration – ici bien nommée – avait certes un peu travaillé déjà, restaurant l'arc de triomphe d'Orange (1828), dégageant les arènes d'Arles ; mais le mouvement marque au Second Empire des étapes importantes : restauration des remparts d'Avignon par Viollet-le-Duc, première représentation du théâtre antique d'Orange (germe des « Chorégies » actuelles) en 1869, premières découvertes à Vaison. Vaison-« la-Romaine » sera méthodiquement dégagée à partir de 1909 par l'abbé Sautel ; c'est en 1906 que le Palais des papes d'Avignon, jusque-là utilisé comme caserne, est rendu par l'armée à son destin de monument historique. Ce sont là de simples exemples, parmi tant d'autres, de cette vocation désormais reconnue : la Provence-Musée.

Troisième découverte de cette période : la Provence est une *nature*, un flot de couleurs, une lumière ; les Provençaux le savaient bien, qui avaient nom Granet, Monticelli, Cézanne ou Seyssaud. Mais voici que le peintre du Nord s'aperçoit qu'il peut trouver ici désormais le dépaysement plastique que l'on cherchait jadis en Italie ou au Maghreb. Van Gogh au pays d'Arles, Signac, Dunoyer de Segonzac à Saint-Tropez, Dufy à Forcalquier, suivis des Camoin, André Masson et tant d'autres encore, attestent cette union inépuisablement féconde entre la Provence et les arts français [3].

Mais il y a mieux ; à l'époque même où se révèle largement une originalité irréductible et séduisante, celle du climat, des monuments, des beautés naturelles, une autre originalité, celle qui aurait pu être répulsive au grand nombre, l'originalité de la langue et des mœurs, est précisément en train de s'atténuer. En trois générations, la langue

française est partout apprise et comprise, et le provençal réduit à l'usage exclusif, et interne, du monde paysan. L'école primaire laïque a certes encouragé le mouvement, mais son œuvre n'est rien à côté des effets spontanés de la vie moderne, et notamment d'un brassage de population qui fut ici particulièrement ample. Quoi qu'il en soit, la francisation linguistique de la Provence est acquise à la fin de la III^e République. Seul le milieu paysan reste bilingue.

La perte des coutumes, en revanche, est une perte partielle et sélective. Le folklore (celui des fêtes notamment), n'a jamais plus vite et plus profondément évolué que sous le Second Empire et la III^e République. C'est un chassé-croisé de fêtes et de traditions qui déclinent, tandis que d'autres se restaurent ou même se créent. De même qu'en 1830 toute ville avait ses remparts croulants, et que cent ans plus tard Avignon seule avait gardé les siens, mais remis à neuf – de même vers 1830 toute commune avait sa procession, son carnaval, son « trin » ; cent ans après, les unes ont perdu le vieil appareil traditionnel, les autres en ont gardé et en gardent quelque élément, et cultivent comme spécialité locale tel vestige d'une pratique jadis universelle (*le* carnaval d'Aix, *la* cavalcade d'Apt, *la* bravade de Saint-Tropez, *la* Saint-Éloi de Château-Gombert), j'en passe). À la limite, le folklore devient spectacle, on fait pour « l'étranger » ce qu'on faisait pour soi.

De toutes ces mutations, le *Félibrige* est avant tout la prise de conscience. Il naît au seuil même de cette ère moderne, le 21 mai 1854, au château de Fontségugne, près de Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse), de la rencontre de sept jeunes poètes, Giera, Roumanille, Aubanel, Mathieu, Brunet, Tavan et Mistral. Frédéric Mistral (1830-1914), à qui l'admirable *Mirèio* donne en 1859 la célébrité, obtiendra le prix Nobel en 1904 et de ces fonds créera le *Museon Arlaten* (Musée arlésien) pour perpétuer l'image de la vie du passé. Le caractère défensif, nostalgique, conservateur du mouvement est assez évident. À cet égard, du grand tournant de l'histoire provençale que nous tentons ici de décrire, il est le signe le plus prestigieux.

Il n'a rien pu, de toute évidence, contre l'évolution historique profonde qui assimile la Provence à la nation avec une uniformité croissante. Et les résultats mêmes que le Félibrige a obtenus aident cette évolution bien plus qu'ils ne la gênent. Qui ne voit en effet que le renom de Mistral, le musée Arlaten, les fêtes de traditions, et la stimulation même que la renaissance littéraire provençale a apportée à la vie intellectuelle du Midi sont pour la Provence d'aujourd'hui des éléments aussi attirants que ceux de la beauté et de l'histoire, et profondément combinés avec eux ?

Ainsi, la Provence « rude » et un peu étrange de 1850 est devenue – grâce un peu aussi à cette mutation de la sensibilité moderne qui fait de l'insolite même le charme le plus goûté – la province-musée, la province-jardin, la province-joie de vivre ; c'est toute son image actuelle qui est désormais tracée.

Pourtant, il lui manque encore un trait. Ce n'est pas sans surprise que les gens du Nord découvrent en ce pays « béni du ciel », et lié pour eux à toute la douceur des vacances, que des luttes à grand éclat opposent périodiquement, comme à Lille ou à Aubervilliers, la République « rouge » à la plus intransigeante « réaction ». Et certes – nous l'avons déjà noté – le Parisien oublie trop vite qu'il y a aussi des labours et des usines, et même des mineurs de fond, à l'ombre des pins, des musées et des basiliques. Le soleil n'abolit pas la lutte des classes. Toutefois il paraît bien qu'il existe ici un certain décalage entre l'extrémisme des tendances politiques qui ont pris leur source dans la société surpeuplée, pauvre, tendue, d'avant 1848, et les conditions incontestablement améliorées qui ont prévalu de plus en plus à l'époque suivante. Est-ce là la racine – ou l'une des racines – du célèbre cliché qui fait de l'exaltation sans fondement, donc purement mentale ou verbale, le caractère majeur du tempérament provençal ?

Le fait est là : l'image comique et légèrement péjorative que l'on s'était créée du Marseillais en 1840, cent ans après s'est étendue à la Provence entière. C'est l'œuvre d'Alphonse Daudet qui l'atteste (et non seulement le caricatural *Tamarin*, mais surtout peut-être *Numa Roumestan*, plus profond, et combien plus amer), c'est l'œuvre de Jean Aicard, première d'une série longue et inachevée, en attendant la fameuse trilogie de Pagnol.

Alors, humilié ou agacé, l'homme du pays tient à rappeler périodiquement qu'il existe une autre idée de la Provence ; son image grave et secrète s'oppose à l'image futile – non certes comme une droite s'opposerait à une gauche, un conservatisme à un progressisme –, mais comme une réalité à une autre réalité : réalité du monde épars dans les « mas » de campagne, en face des villages gais, bruyants et politiciens ; réalité de la montagne, en face d'un bas pays qui s'identifie de plus en plus à « la Côte ». Ce monde grave, celui de *Mirèio* déjà, est celui de Bosco, de Giono, de René Char, de Peysson (la mer en est aussi). Faut-il parler, alors, de deux Provinces ? Sans doute, à condition d'admettre leur compénétration, dont le reflet dessine un caractère régional bien plus complexe qu'il ne paraît. Témoin ces notes de gravité discrète, aussi frappantes, de vérité que les scènes comiques entre lesquelles elles se glissent, et qui donnent ainsi au *Marius* de Pagnol, avec l'aide de ce pur Provençal qu'était

l'acteur Raimu, une épaisseur d'humanité. Aussi bien les temps vont devenir eux-mêmes plus graves.

III. Épreuves et incertitudes du présent (1940-1997)

1. La vie politique depuis la guerre

L'histoire de la guerre de 1939-1940, de Vichy, de la Résistance n'offre d'abord rien de très original. Le patronage initial exercé par Maurras sur le régime de Vichy et l'abus que fit celui-ci des thèmes mistraliens qui pouvaient s'accorder avec le « passéisme » officiel, ne rallièrent qu'une minorité, et encore faut-il rappeler que le martyrologe de la Résistance devait compter au moins un Provençal formé par l'Action française, Honoré d'Estienne d'Orves. Comme Lyon ou Toulouse, Marseille, métropole et carrefour, a vite vu naître groupes et réseaux de patriotes. Résistance et collaboration active se détachaient d'ailleurs sur un fond d'« attentisme » conformiste très largement majoritaire.

11 novembre 1942 : la Provence, comme le reste de la « zone non occupée », est envahie par les armées allemande et italienne. Alors, pour en éviter l'usage par l'occupant, les chefs de la flotte embossée à Toulon décident de la saborder. Désormais la guerre est présente, souffrances et luttes s'intensifient.

Dès janvier 1943, les Allemands répondent à la crainte que leur inspiraient les vieux quartiers marseillais situés au nord du Vieux Port en les faisant évacuer, puis démolir. En 1943 et surtout 1944, les bombardements alliés sur Toulon, Marseille, Avignon (et notamment sur ces deux dernières villes, le 27 mai 1944) font des ravages. Tout au long de ces années, les conditions de ravitaillement alimentaire du Midi méditerranéen sont sans doute les pires que l'on connaisse en France. C'est la disette précisément qui, à Marseille, fin mai 1944, provoqua un original et puissant mouvement de grève générale, à la limite entre la revendication économique et l'insurrection. Les pires souffrances cependant étaient celles que la répression réservait – comme partout – aux résistants (massacres de Signes, ou de La Roque-d'Anthéron).

Quant aux luttes, elles commencent à passer du secret aux champs de

bataille : il y eut des coups de mains urbains (par ex. à Marseille, le 26 avril 1943, l'exécution du chef de la Milice ; le 8 juin, l'attaque à la grenade sur la Canebière d'un groupe de soldats allemands) ; il y eut aussi, de plus en plus, des maquis ruraux, particulièrement étendus dans les Basses-Alpes, ainsi que dans les hautes collines du Vaucluse et du Var, où la commodité du relief coïncidait avec la complicité de populations entières, comme si l'esprit de la résistance républicaine de décembre 1851 s'incarnait une nouvelle fois. Cette sensation de force était telle qu'elle entraîna parfois de redoutables hardiesses, comme la libération prématurée, dès la nouvelle du débarquement allié du 6 juin 1944, de petites villes comme Valréas ou Forcalquier. Les maquis ne purent s'y maintenir, et il y eut des repréaillés. Mais d'autres actions furent plus heureuses dans les jours suivants, telle, par exemple, l'attaque de la citadelle de Sisteron, qui libéra de nombreux internés politiques. Pendant ce début d'été le nord du Var (maquis du Bessillon, près de Cotignac) et surtout les Basses-Alpes (Valensole, Bayons, etc.) furent encore le théâtre de plusieurs sérieux accrochages avec les troupes d'occupation. En Vaucluse, le 8 août à Lioux, puis le 22 près de Sault, le maquis du mont Ventoux mit hors de combat des groupes d'Allemands forts de centaines d'hommes. Cette résistance active de la Haute-Provence n'eut pas seulement une valeur morale, elle eut une valeur stratégique, en retenant des troupes loin du littoral. Car, à partir de ce 15 août 1944 qui voit les Alliés débarquer, l'histoire de Provence se trouve de nouveau, pour deux semaines décisives, au plan même de l'histoire de la nation. Les grandes lignes en sont bien connues ; le débarquement naval eut lieu en divers points de la côte varoise de l'Esterel et des Maures, d'Anthéor aux îles d'Hyères, en passant par Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Cavalaire, tandis que des troupes aéroportées atterrissaient autour de La Motte et du Muy, au sud-est de Draguignan. Le succès d'ensemble de ces deux opérations permit aux forces alliées (notamment la VII^e armée américaine du général Patch et la I^{re} armée française du général de Lattre de Tassigny) d'arriver en moins d'une semaine, jusqu'à la vallée du Rhône, pendant que les troupes allemandes, harcelées d'autre part par des dizaines de petites embuscades tendues par les ffi se concentraient à Marseille et à Toulon.

C'est le 23 août que les premiers éléments de l'armée française (général de Montsabert) s'infiltrèrent par la vallée de l'Huveaune dans l'agglomération marseillaise ; la résistance locale y avait déclenché la grève générale dès le 18 août, la guérilla en banlieue le 19, en ville même le 21. Ce même jour le Comité de Libération était entré à la préfecture. Le 23, Marseille était donc libérée, comme Paris à la même date, par la conjonction d'insurgés locaux et de libérateurs accourus.

Mais la garnison allemande qui se regroupait à Notre-Dame-de-la-Garde dut encore subir les attaques des Marocains du général Guillaume, arrivés par les hauteurs qui cernent le sud de la ville, avant d'accepter, le 28 seulement, de capituler. À Toulon de même, où le siège et le bombardement par les Alliés commencèrent le 22 août, l'amiral allemand ne se rendit que le 27 au soir.

Sous les IV^e et V^e Républiques, tous les grands moments de l'histoire nationale ont eu leur écho en Provence, parfois très accentué : – forte influence communiste à l'époque de la Libération, – grandes grèves de l'automne 1947 dont le premier épisode dramatique fut la « journée » marseillaise du 12 novembre, – « complot » de Toulon en mai 1952, – tournant politique de 1958 (en septembre le général de Gaulle vient à Marseille et rallie au *oui* pour le référendum décisif l'état-major socialiste marseillais qui lui avait été hostile en juin), – événements de mai et juin 1968 enfin, qui bouleversent sans incident particulier, mais profondément, les Universités d'Aix et de Marseille. Dans l'intervalle, bien entendu, s'était située la guerre d'Algérie, avec toutes ses cruelles péripéties ; il faut faire une place à part à la dernière d'entre elles, le retour massif des Français d'Algérie, car il a modifié quelque peu la région provençale dans sa substance démographique, économique et même politique. C'est ici la région de France qui a reçu la plus forte proportion de « rapatriés », la seule – croyons-nous – où l'on ait bâti pour eux et érigé en commune une cité entièrement nouvelle (Carnoux, dans les collines pierreuses qui séparent Aubagne de Cassis). Dans la croissance urbaine et l'animation commerciale de Marseille, Aix ou Toulon, ils ont incontestablement compté, de même qu'ils ont très vite pris place dans les conseils municipaux.

Nous en verrons les conséquences mais après être repassé par l'examen de la vie matérielle.

2. L'économie contemporaine

La période récente avait d'abord vu (depuis la Deuxième Guerre mondiale) la Provence bénéficier comme le reste du pays de la reprise démographique.

L'agriculture y fut active, moderne, organisée dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, plus de 100 000 ha sont irrigués. Le canal de Provence capte l'eau du Verdon au barrage de Sainte-Croix.

Multiples ont été en effet les grands travaux publics et privés et les transformations de l'industrie. Reconstruction des villes, des ponts

routiers (Avignon), etc., mais surtout installations hydrauliques : c'est d'abord, de 1948 à 1952, la construction par la Compagnie nationale du Rhône des 28 km du canal de Donzère-Mondragon, avec sa centrale hydro-électrique et son écluse géante de 191 m de long ; ce sont ensuite les travaux d'edf sur la Durance : barrage en terre de Serre-Ponçon au confluent de la haute Durance et de l'Ubaye (mise en eau en 1955), dérivation de la moyenne Durance vers l'étang de Berre ; la Camargue, enfin, aura sa part des projets de la Compagnie d'Aménagement du bas Rhône et Languedoc. C'est enfin la création de points industriels nouveaux : Centre d'Études nucléaires de Cadarache (au sud du confluent Durance-Verdon), puis le port pétrolier et le complexe sidérurgique de Fos.

La Provence industrielle reste, pour l'essentiel, la constellation formée au sud des Bouches-du-Rhône par La Ciotat, Marseille et ses environs, Gardanne et le bassin minier, et le pourtour pétrolier de l'étang de Berre. Pétrole, aluminium, métallurgie navale, industries chimiques et alimentaires en faisaient, dans l'ensemble, une des régions prospères de l'industrie française (la production s'y est multipliée par 2 entre 1952 et 1961, tandis qu'elle l'était par 1,75 dans l'ensemble du pays).

Aujourd'hui cette économie subit lourdement la crise. On sait les drames de la sidérurgie et des constructions navales pour les ports, on sait la concurrence des pays voisins pour l'agriculture. En outre, porte d'entrée pour les immigrations venues du sud, la Provence, et notamment Marseille, présente au plus haut degré la redoutable coexistence du marasme économique et des populations étrangères.

L'été, viennent d'autres étrangers, mais nomades...

En effet, le dernier quart de siècle a incontestablement confirmé la Provence dans les rôles ambigus de la « civilisation des loisirs » : haute culture et industrie « vacancière ». Ses attraits n'ont cessé de s'accroître et surtout de se diversifier : nouveaux sites archéologiques sur terre (ruines grecques de Saint-Blaise, au sud d'Istres ; ruines romaines de Glanum près de Saint-Rémy, vieux port grec de Marseille. Apparition de l'archéologie sous-marine (F. Benoît et Y. Cousteau). Nouveaux musées (Antibes et Vallauris, Biot et Saint-Paul). Vogue des « festivals » enfin : on en connaît la prolifération actuelle, où la Provence tient bien sa place, qui fut d'initiatrice. Avignon, pour l'art dramatique, et Aix, pour la musique, sont aux tout premiers rangs par leur date de création, par leur qualité et par leur succès.

Même diversification dans l'attrait sportif : les Basses-Alpes se sont équipées pour le ski depuis 1936, de même que, plus récemment, le

Vaucluse (mont Ventoux), c'est aujourd'hui la navigation à voile qui bénéficie d'un succès et d'un effort comparables.

Mais les changements dans l'ordre quantitatif sont plus frappants encore. Le tourisme est devenu massif, grâce d'abord aux lois de 1936, grâce ensuite à la prospérité des années 1950 ; il a submergé une industrie hôtelière dépassée, et se coule dans les formes modernes du « camping » et « caravaning ». Nul n'ignore que le surpeuplement saisonnier du littoral provençal pose chaque année des problèmes sociaux, économiques, voire psychologiques, qui ne sont pas à négliger.

La Provence intérieure en profite sans doute un peu. Des Maures, collines encore presque littorales, au Lubéron, au Ventoux et aux Alpes, les vieux villages perchés sont « découverts » par les promeneurs et forment bientôt – pour les plus riches d'entre eux – des nids de « résidences secondaires », d'ateliers de « métiers d'art » et de boutiques d'antiquités.

D'étranges amalgames se créent ainsi entre l'univers gionisque et celui de tous les « beaux quartiers ».

Cette « aliénation » – si c'en est une – n'est pas la seule. Depuis quelques années les solitudes ou quasi-solitudes de la Haute-Provence paraissent avoir acquis vocation militaire : silos pour « missiles » sur le plateau d'Albion (est du Vaucluse), champs de tir et de manœuvre sur le plateau de Canjuers (nord du Var).

Le marasme de l'industrie et de l'économie en général sera-t-il compensé ou corrigé par une meilleure intégration à l'espace national ? C'est le sens du projet actuel de tgv Méditerranée. Mais cette entreprise est très discutée, tant sa construction risquerait d'amputer de terres agricoles et d'enlaidir de paysages.

Cette utilisation du pays rural (ici comme caserne et là comme parc d'attractions) par des puissances venues d'ailleurs est l'un des arguments mi-partis moraux et économiques utilisés par la propagande occitaniste, qui vient d'apparaître en Provence. Elle y rencontre cependant moins d'échos que dans le Languedoc voisin, et l'on en voit bien les raisons : nettement imprégné de conservatisme et de religion, le félibrige provençal était moins préparé que l'occitanisme languedocien à se muer en revendication populaire et socialisante ; surtout peut-être la Provence, terre d'accueil, terre d'immigration plus que d'émigration, ne comprend plus aujourd'hui (à la différence du Languedoc ou de la Bretagne) qu'une assez faible part

d'habitants pour qui la revendication du passé et de la langue ancestrale ait un sens. En outre, ces rares Provençaux se sentent... « provençaux », tandis que le régionalisme militant les désigne et les exhorte sous le nom insolite d'« occitans ». Il y a là certainement pour eux une contradiction interne, et même un frein.

Toutes ces métamorphoses devaient modifier à leur tour la physionomie politique régionale que le xix^e siècle avait dessinée.

3. La politique d'aujourd'hui

Le vote, déjà évoqué, des nouveaux venus, n'a fait que contribuer, partiellement, à un phénomène de bien plus grande ampleur, le basculement de la gauche vers la droite du suffrage universel provençal. La suprématie de la gauche, éclatante – on l'a dit – à l'époque du Front populaire, est encore nette sous la IV^e République. Depuis 1958 en revanche, la droite est majoritaire, et même de plus en plus nettement. C'est d'abord un effet du temps écoulé : le mythe du « Midi rouge » n'a pas survécu à l'éloignement dans la mémoire collective des mouvements de décembre 1851. Mais c'est surtout un effet d'économie : la vieille gauche laïque rurale, radicale et socialiste, avait ses bases dans une paysannerie de vignerons villageois dont la place ne cesse de se réduire ; et le communisme avait les siennes dans un monde industriel désormais en perdition (port de Marseille, chantiers navals, mines de bauxite et de lignite, etc.) [4]. Le pays reste vivant et bien peuplé, mais grâce à l'accentuation (malsaine ?) de sa fonction de terre d'accueil, de loisirs, de tourisme, de résidences de vacances et de retraites ; et l'activité économique la plus évidemment dynamique et la plus largement répandue est la spéculation immobilière. Est-ce pour cela que, au-delà des consultations électorales, la politique elle-même, au début des années 1990, devient souvent confuse, affairiste, et d'un pittoresque de mauvais aloi (tel procès à Nice, tel vedettariat météorique à Marseille, tel assassinat à Hyères...) ? La politique provençale est loin, bien loin, d'être devenue une politique à la sicilienne mais, dans « le Nord », on en formulerait déjà aisément le soupçon. Quoi qu'il en soit, les élections de 1993 et 1995 ont accentué encore ces résultats bruts : la droite parlementaire compte la plupart des députés et des sénateurs, les principaux conseils généraux, le président de la Région, la mairie de Marseille. Et l'extrême droite a fait élire, fait unique en France, trois des siens comme maires (à Toulon, Orange et Marignane). Tel est l'état présent quelque peu rééquilibré en 1997.

Reste la Provence essentielle ? Mais quelle est-elle, au juste ?

Conclusion : un nom pourvu d'une histoire. — Des anciennes provinces de France, la Provence est à coup sûr l'une de celles dont le nom est le plus familier au public. C'est, il est vrai, avec une extension plus grande que n'était celle de la généralité supprimée en 1790. D'abord parce que Avignon et Nice ont été réintégrées à la France ! Mais pas seulement. Combien de fois ne rencontre-t-on pas des propos hâtifs qui situent « en Provence » des villes languedociennes proches, Villeneuve ou Saint-Gilles, ou même Uzès, ou même Nîmes ! La Provence à l'ouest du Rhône ? Erreur, sans doute, mais une erreur insistante et devenue banale mérite toujours réflexion : depuis deux siècles bientôt que la province n'existait plus et que son nom avait perdu toute valeur officielle précise, il était redevenu apte à subir et enregistrer des changements.

Ce fut d'abord le phénomène « Côte d'Azur » qui donna à la corne sud-orientale du pays et bientôt, de proche en proche, à tout le littoral, une physionomie particulière, rejetant ainsi vers l'ouest la notion de Provence familière au public. D'autant qu'un autre événement, qui avait nom Frédéric Mistral, pesait dans le même sens. Le poète en effet fut bien moins l'homme d'une province que l'homme d'un « pays », de sa contrée natale et familière. Ce qui reste véritablement l'univers de Mistral, ce n'est pas cette Provence entière que parcourt Calendal longuement, sans en rien oublier, mais bien plutôt ces quelques lieues de pays où vivent et souffrent Mireille et les bateliers du Rhône. Le monde célébré par Mistral est une Basse-Provence occidentale et rhodanienne, dont Arles est la vraie capitale, et dont la Camargue est le cœur. Camargue des taureaux et des chevaux, de la *nacioun gardiano* chère au marquis de Baroncelli, terre d'exception, si marginale et si peu typique pour la Provence des historiens, mais si essentielle à celle des touristes, voilà le vrai symbole et la preuve décisive de cette distorsion d'image.

C'est bien ce grand triangle que délimitent à peu près Orange, Aigues-Mortes et Aix qui a toutes chances de rester longtemps pour le grand public la Provence tout court, et le centre de plus vif éclat du « folklore provençal ».

On en était là quand en 1956 la création des « régions de programme » a rétabli une Provence officielle en unissant sous le nom de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse les départements des Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes et Corse [5].

Ainsi, par rapport à la Provence historique du Roy René, des Bourbons... et des historiens, la Provence officielle de nos institutions

est sensiblement plus étendue, et la Provence sentimentale des mistraliens plus réduite. Quant à la Provence du néorégionalisme révolutionnaire, elle tend à se dissoudre dans un Midi occitan considérablement plus vaste. Mais ceci est une autre histoire.

Notes

[1] Le bon évêque, bienfaiteur de Jean Valjean, dans *Les Misérables*.

[2] Congrès de socialistes révolutionnaires de divers pays, tenu en Suisse, en pleine guerre.

[3] C'est aussi la limpidité exceptionnelle du ciel bas-alpin qui fit décider en 1938 l'établissement à Saint-Michel (près de Forcalquier) du grand observatoire national de Haute-Provence, achevé en 1946. Celui du mont Ventoux datait de 1882.

[4] On ne peut pas omettre, même, l'histoire individuelle. En mars 1986 le décès de Gaston Defferre, maire de Marseille et figure politique nationale, qui tenait d'une main vigoureuse le socialisme des Bouches-du-Rhône, a accentué le déclin.

[5] Comme on le sait, la Corse est récemment devenue région à son tour, réduisant la nôtre à « Provence-Alpes-Côte d'Azur ». D'autre part, les Basses-Alpes ont été rebaptisées « Alpes-de-Haute-Provence », et le Var a reçu Toulon pour chef-lieu au lieu de Draguignan (en 1970, 1970 et 1974 respectivement).

Bibliographie

Ouvrages d'ensemble

- *La Provence en livres. Bibliographie de la Provence 1950-1999*, vol. 1, *Littérature, histoire, tradition*, Aix-en-Provence, Édisud, 2000.
- *Provence historique*, revue trimestrielle, Marseille, depuis 1951.
- *La Provence moderne, 1480-1800*, Rennes, 1991.
- *La Provence contemporaine, de 1800 à nos jours*, Rennes, 1994.
- E. Baratier, G. Duby et E. Hildesheimer, *Atlas historique (Provence, Comtat Venaissin, Monaco, Orange, Comté de Nice)*, Paris, 1969.
- — (collectif dirigé par), *Histoire de Provence*, Toulouse, 1970.
- —, *Documents de l'histoire de la Provence*, *ibid.*, 1971.
- M. Bats, G. Camps, P.-A. Février, M. Fixot, J. Guyon et J. Riser, *La Provence des origines à l'an mil*, Rennes, 1990.
- F. Benoît, *La Provence et le comtat Venaissin*, Paris, Gallimard, 1949.
- C. Bromberger, J. Lacroix et H. Raulin, *L'architecture rurale française : La Provence*, Paris, 1980.
- B. Cousin, *Le miracle et le quotidien : les ex-voto provençaux, image d'une société*, Aix-en-Provence, 1983.
- R. Duchêne, *Histoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, 1985.
- F.-X. Emmanuelli, *Histoire de la Provence*, Paris, 1980.
- F.-X. Emmanuelli, M.-H. Froechlé-Chopard, M. Lapied, M. Terrisse et M. Vasselin, *La Provence moderne, 1481 à 1800*, Rennes, 1991.
- R. Livet, *Habitat rural et structures agraires en Basse-Provence*, Aix, 1962.
- A. Villard, *Art de Provence*, Grenoble, Arthaud, 1957.

Études par départements et par villes

- *Les Bouches-du-Rhône*, Encyclopédie départementale (coll. dir. P. Masson,), 17 vol., Marseille, 1920-1935.
- *Histoire du commerce de Marseille* (coll. dir. G. Rambert,), 5 vol., Paris, 1951 à 1957.
- *Histoire de Marseille* (coll., dir. E. Baratier,), Toulouse, 1973.

- *Histoire d'Aix-en-Provence* (coll.), Aix, 1977.
- *Histoire d'Avignon* (coll., dir. R. Moulinas,), Aix, 1979.
- *Histoire de Toulon* (coll., dir., M. Agulhon,), Toulouse, 1980.
- *Histoire de Nice* (coll., dir. M. Bordes,), Toulouse, 1976.
- *Le diocèse de Marseille* (coll., dir. J.-R. Palanque,), Paris, 1967.
- *Le diocèse d'Aix-en-Provence*, *ibid.*, Paris, 1975.
- *Les diocèses de Nice et de Monaco* (dir. F. Hildesheimer,), Paris, 1984.
- *Migrance. Histoire des migrations à Marseille* (dir. E. Témime,), 4, Aix-en-Provence, Édisud, 1989-1991.

Étude par grandes périodes

• Antiquité

- G. Barrauol, *Les peuples pré-romains du sud-est de la Gaule*, Paris, 1969.
- F. Benoît, *Cimiez, la ville antique*, Paris, 1977.
- M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque*, Marseille, 1977.
- M. Clerc, *Aquae-Sextiae*, Aix, 1916.
- —, *Massalia*, Marseille, 1927.
- P.-A. Février, *Fréjus (Forum julii)*, 1977.
- C. Goudineau et Y. de Kisch, *Vaison-la-Romaine*, Paris, 1984.
- *Histoire de la France urbaine* (coll., dir G. Duby,), t. 1, *La ville antique*, Paris, 1980.
- J.-Cl. Moulinier, *Saint Victor de Marseille, les récits de sa passion*, Vatican, 1995.
- F. Salviat, *Entremont antique*, Aix, 1973.
- —, *Guide de Glanum*, Paris, 1977.
- *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du viii^e siècle*, fasc. I et II, Paris, 1986.
- *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 1 : *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995.

• Moyen Âge

- *1388, la dédition de Nice à la Savoie*, Paris, 1990.
- M. Aurell, *Une famille de la noblesse provençale au Moyen Âge, les Porcelet*, Avignon, 1986.
- —, *La vielle et l'épée. Troubadours et politique en Provence au xiii^e siècle*, Paris, 1989.
- E. Baratier, *La démographie provençale du xiii^e au xvi^e s.*, Paris, 1961.
- Ph. Bernardi, *Métiers du bâtiment et techniques de la construction à*

Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550), Aix, 1995.

- J.-P. Boyer, *Hommes et communautés du haut pays niçois médiéval. La Vésubie, xiv^e-xv^e siècle*, Nice, 1990.
- J. Chiffolleau, *La comptabilité de l'au-delà*, Paris, 1980.
- —, *Les justices du pape*, Paris, 1984.
- N. Coulet, *Aix-en-Provence, espace et relations d'une capitale (milieu xiv^e-milieu xv^e s.)*, Aix, 1988.
- —, *Affaires d'argent et affaires de famille en Haute-Provence au xiv^e siècle*, Rome, 1992.
- N. Coulet, A. Planche et F. Robin, *Le roi René*, Aix, 1982.
- N. Coulet et L. Stouff, *Le village de Provence au bas Moyen Âge*, Aix, 1986.
- *L'État angevin. Pouvoir, culture et société entre xiii^e et xiv^e siècle*, Rome, 1998.
- P.-A. Février, *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1964.
- G. Giordanengo, *Le droit féodal dans les pays de droit écrit. L'exemple de la Provence et du Dauphiné, xii^e-début xiv^e siècle*, Rome, 1988.
- M. Hébert, *Tarascon au xiv^e siècle*, Aix, 1979.
- P. Leclercq, *Le monachisme féminin dans la société de son temps. Le monastère de La Celle, xi^e-xv^e s.*, Paris, 1989.
- E. Magnani-Soares-Christen, *Monastères et aristocraties en Provence, milieu x^e-milieu xii^e siècle*, Münster, 1999.
- P.-L. Malaussena, *La vie en Provence orientale aux xiv^e et xv^e siècles*, Paris, 1969.
- G. de Manteyer, *La Provence du i^{er} au xii^e siècle*, Paris, 1908.
- J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale*, Paris, 1976.
- D. Poppe, *Économie et société d'un bourg provençal au xiv^e siècle. Reillanne en Haute-Provence*, Varsovie, 1980.
- M.-R. Reynaud, *Le temps des princes. Louis II et Louis III d'Anjou-Provence*, Lyon, 2000.
- F. Robin, *La cour d'Anjou-Provence*, Paris, 1985.
- E. Sauze et Ph. Senac, *Un pays provençal : le Freinet de l'an mille au milieu du xiii^e siècle*, Paris, 1986.
- L. Stouff, *Ravitaillement et alimentation en Provence aux xiv^e et xv^e siècles*, Paris, 1970.
- —, *La ville d'Arles à la fin du Moyen Âge*, Aix, 1986.
- M. Wernham, *La communauté juive de Salon-de-Provence*, Toronto, 1987.
- M. Zemer, *Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du xv^e siècle*, Rome, 1993.

• Temps modernes

- M. Agulhon, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, 1968.
- P. Ardoin, *Le jansénisme en Basse-Provence au xviii^e siècle*, vol. 2, Marseille, 1936.
- G. Audisio, *Les Vaudois du Lubéron*, Aix, 1985.
- R. Baehrel, *Une croissance : la Basse-Provence rurale, de la fin du xvi^e siècle à 1789*, Paris, 1961.
- R. Bertrand, *Les Provençaux et leurs morts... depuis la fin du xvii^e siècle*, thèse dactylographiée, Paris I, 1994.
- A. Blanchard, H. Michel et E. Pélaquier (dir.), *Les assemblées d'États dans la France méridionale à l'époque moderne*, Montpellier, 1994. (Publication de l'Université Paul-Valéry)
- H. Brémond, *La Provence mystique au xviii^e siècle*, Paris, 1908.
- C. Carrière, M. Courdurie et F. Rebuffat, *Marseille ville morte, la peste de 1720*, Marseille, 1968.
- C. Carrière, *Négociants marseillais au xviii^e siècle*, vol. 2, Marseille, 1973.
- A. Collomp, *La maison du père*, Paris, 1983.
- M. Crook, *Toulon in war and Revolution. From the Ancient Regime to the Restauration, 1750-1820*, Manchester, 1991.
- M. Cubells, *La Provence des Lumières : les parlementaires d'Aix au xviii^e siècle*, Paris, 1984.
- —, *Les horizons de la liberté. Naissance de la révolution en Provence, 1787-1789*, Aix, 1987.
- M. Derlange, *Les communautés d'habitants en Provence au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Toulouse, 1987.
- C. Dolan, *Entre tours et clochers, gens d'Église à Aix-en-Provence au xvi^e siècle*, Aix, 1981.
- F.-X. Emmanuelli, *Pouvoir royal et vie régionale en Provence au déclin de la monarchie*, vol. 2, Lille, 1974.
- M.-H. Froeschlé-Chopard, *Espace et sacré en Provence (xvi^e-xx^e siècle)*, Paris, 1994.
- J.-J. Gloton, *Renaissance et baroque à Aix-en-Provence*, 2 vol., Paris, 1979.
- J. Guilhaumou, *Marseille républicaine, 1791-1793*, Paris, 1992.
- F. Hllesheimer, *La vie à Nice au xviii^e siècle*, Paris, 1988.
- W. Kaiser, *Marseille au temps des troubles, 1559-1596*, Paris, 1992.
- M. Lapied, *Le Comtat et la Révolution française, naissance des options collectives*, Aix-en-Provence, 1996. (Publications de l'Université de Provence)
- R. Moulinas, *Les Juifs du pape*, Paris, 1981.

- —, *Histoire de la Révolution d'Avignon*, Avignon, 1986.
- R. Pillorget, *Les mouvements insurrectionnels de Provence de 1596 à 1715*, Paris, 1975.
- M. Venard, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon au xvi^e siècle*, Paris, 1993.
- M. Vovelle, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au xviii^e siècles*, Paris, 1973.
- —, *De la cave au grenier*, Québec, 1980.

• Époque contemporaine

- F. d'Agay, *Grands notables du Premier Empire*, t. 18, Var, Paris, 1988.
- M. Agulhon, *La vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, 1970.
- —, *La République au village*, Paris, 1970, rééd. 1979.
- —, *Une ville ouvrière (...). Toulon de 1815 à 1851*, Paris, 1970.
- M. Baudoin, *Histoire des groupes francs mur des Bouches-du-Rhône*, Paris, 1962.
- R. Bertrand, *Crèches et santons de Provence*, Avignon, 1993.
- J. Domenichino, *Une ville en chantier. La construction navale à Port-de-Bouc*, 1989.
- R. Dumas, *Études sur Théodore Aubanel*, Saint-Rémy-de-Provence, 1987.
- Jacques Girault, *Le Var rouge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- M. Gontard, *Les agents de change et la bourse de Marseille de 1880 à 1914*, Marseille, 1985.
- René Grosso, *Paysans de Provence*, Lyon, Horvath, 1993.
- J.-M. Guillon, *La Résistance dans le Var, Essai d'histoire politique*, thèse dactylographiée, Aix, 1989.
- P. Guiral, *La libération de Marseille*, Paris, 1964.
- P. Guiral, *La Provence depuis 1900*, Toulouse, 1979.
- *Images de la Provence (Iconographie du Moyen Âge au xx^e siècle)*, collectif, Centre méridional d'histoire Aix, Publications de l'Université de Provence, 1992.
- R. Jouveau, *Histoire du Félibrige*, 2 vol., Nîmes, 1971-1977.
- R. Lafont, *Mistral ou l'Illusion*, Paris, 1954.
- Georges Marion, *Gaston Defferre*, Albin Michel, 1989.
- Robert Mencherini, *La libération et les entreprises sous gestion ouvrière, Marseille 1944-1948*, L'Harmattan, 1994.
- C. Mesliand, *Paysans du Vaucluse*, Aix, 1989.
- A. Olivesi, *La Commune de Marseille*, Paris, 1950.
- *La Provence et la France de Munich à la Libération 1938-1945* (dir. Michel Piteau,), Salon Aix, Édisud, 1994.

- *La Révolution dans les Basses-Alpes*, « *Annales de Haute-Provence* », n° 307, 1989.
- E. Richard et R. Caty, *Armateurs marseillais au xiii^e siècle*, Marseille, 1986.
- Y. Rinaudo, *Les vendanges de la République*, Lyon, 1982.
- M. Roncayolo, *L'imaginaire de Marseille, port, ville, pôle*, Marseille, 1990.
- E. Ripert, *La Renaissance provençale*, Paris, 1918.
- J. Robichons, *Le débarquement de Provence*, Paris, 1962.
- R. Schor, *Nice et les Alpes-Maritimes de 1914 à 1945*, Nice, 2^e éd., 1980.
- Ph. Vigier, *La Seconde République dans la région alpine*, 2 vol., Paris, puf, 1963.
- M. Vovelle et R. Bertrand, *La ville des morts. Essai sur l'imaginaire urbain contemporain d'après les cimetières provençaux*, Paris, 1983.
- Numéros spéciaux récents de *Provence historique* :
- *Midi rouge et Midi blanc*, 1987.
- *Confréries et dévotions à l'épreuve de la Révolution*, 1989.
- *Deux voyageurs allemands en Provence au xv^e siècle*, 1991.
- *Autour de Paul-Albert Février*, 1992.
- *La Provence de la Résistance à la Libération*, 1994.
- *Les Hospitaliers du grand prieuré de Saint-Gilles du xii^e au xviii^e siècle*, 1995.
- Enfin, Tables des n°s 1 à 40 de *Provence historique*, 1991.